

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 06/12/2023**

**PROCES-VERBAL**

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC s'est tenu le 06 décembre 2023 à 16h00 au Conseil départemental du Doubs à Besançon, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

**Membres présents :**

**Président :** M. ALPY

**Conseil Départemental du Doubs :** Mme BRAND - Mme CHOUX - Mme GUYEN

**Communautés d'agglomération, urbaines :** Mme BARTHELET – M. FROEHLI - Mme PRESSE – Mme SAUMIER

**Communautés de communes :** M. ALPY - M. FAIVRE-PIERRET - M. GUY - M. JOUVIN – Mme ROGNON

**Membres excusés et représentés :**

**Conseil Départemental du Doubs :** M. BEAUDREY (pouvoir à Mme BRAND) – M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à M. ALPY) – M. MOLIN (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme ROGEBOSZ (pouvoir à Mme ROGNON)

**Communautés d'agglomération, urbaines :** M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI)

**Communautés de communes :** M. PETIT (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET)

**Assistaient également :**

M. MOUGEOT Charles (Directeur général EPF)

Mme BURGHARDT Sylvie (EPF) – Mme COULON Adeline (EPF) – Mme MARQUIS Karine (EPF)

Mme BINOUX-REMY (services de PMA) - Mme CLERMIDY Frédérique (services de PMA) - M. REDOUTEY Florent (services de PMA) – Mme BAUD Christelle (services de CUGBM) – M. BREHIN-ROSSBACH Antoine (DREAL)

Le quorum 21/30 étant atteint, le Conseil peut en conséquence valablement délibérer.

M. Philippe ALPY, Président au Conseil d'administration de l'EPF, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence et précise que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance et adoption du compte-rendu de la séance précédente
2. Etat d'avancement des opérations
3. Tranche opérationnelle 2024 suite à recensement - Validation
4. Décisions d'acquisitions
5. Rétrocessions
6. Contrats spécifiques
7. Prémption – Droit de Priorité
8. Prolongation conventions de portage
9. Extinction de créance – Créance éteinte
10. Point sur le personnel
11. Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 (budget principal et budget annexe OFS)
12. Point OFS / FONCIERES
13. Conventions avec le département du Doubs et Pays de Montbéliard Agglomération
14. Convention attributaire de subventions
15. Renouvellement du contrat "carte achat" avec la Caisse d'Epargne de BFC
16. Rectification suite à une erreur matérielle de date de réunion du Conseil d'administration indiquée dans la délibération n°54 intitulée Contrats Spécifiques
17. Questions diverses

**DELIBERATION N°62– RECTIFICATION SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE DE DATE DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA DELIBERATION N°54 INTITULEE CONTRATS SPECIFIQUES (point 16 dans les documents remis aux élus)**

Il a été constaté, a posteriori, une erreur matérielle sur la délibération relative aux contrats spécifiques. En effet, il a été indiqué, sur cette délibération, la séance du 23 juin 2023 alors qu'en réalité, cette délibération a été prise lors de la séance du conseil d'administration du 21 septembre 2023. Il convient donc de modifier la délibération n° 54 de cette erreur matérielle. Les autres dispositions de la délibération n° 54 demeurent inchangées.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration décide de rectifier la délibération n° 54 relative aux contrats spécifiques en remplaçant la date indiquée sur celle-ci par la date réelle de réunion du conseil d'administration à savoir le 21 septembre 2023.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

**DELIBERATION N°63– DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE (point 1 dans les documents remis aux élus)**

Monsieur ALPY ouvre la séance et indique que le quorum est atteint.

Il demande à ce qu'un(e) secrétaire de séance parmi les membres du conseil d'administration présents soit élu(e) et demande d'accepter d'aborder les décisions supplémentaires présentées dans le rapport additif.

Il indique que le compte-rendu du précédent conseil d'administration du 21 septembre 2023 doit être adopté.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration décide de désigner Madame Catherine BARTHELET, secrétaire de séance, d'accepter d'aborder les décisions supplémentaires présentées dans le rapport additif et d'adopter le compte-rendu de la séance précédente, à savoir la réunion du Conseil d'administration du 21 septembre 2023.**

**Il a été décidé, lors de la séance, d'indiquer que le conseil d'administration accepte d'aborder les décisions supplémentaires présentés dans le rapport additif.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

**DELIBERATION N°64 – ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS (point 2 dans les documents remis aux élus)**

Les opérations de l'état d'avancement ayant connues des modifications effectives depuis le Conseil d'Administration du 21 septembre 2023 figurent ci-après.

A la date de rédaction du présent rapport, l'engagement financier de l'EPF est le suivant :

- montant des décisions d'acquisitions prises par le Conseil d'Administration : **138 964 209 euros** avec prise en compte des décisions de préemption et sans diminution des acquisitions abandonnées à la demande des collectivités,
- montant des actes signés : **124 409 954 euros** (au 9/11/23, y compris préemptions).

il est rappelé que cela s'inscrit dans le cadre des 5 Programmes Pluriannuels d'Intervention de 2007-2009, 2010-2012, 2013-2015, 2016-2020 et 2021-2025 se traduisant aujourd'hui par **445 conventions opérationnelles** signées.

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	Etat d'avancement
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	25	Mairie de Chalezeute	ZAC des MARNIERES	Développement économique	1 000 000.00 €	08 - Rétrocédé totalement / Terminé sortie totale
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	Caserne VAUBAN	Renouvellement urbain	2 000.00€	06 - Rétrocédé partiellement
CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Glamondans	25	Mairie de Glamondans	Acquis. pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien	Equipements publics	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CCM - Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de La Chaux (de Gilley) (25)	25	Mairie de La Chaux (de Gilley) (25)	Projet d'habitat en zone AU1	Equipements publics	280 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCM - Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Ville du Pont	25	Mairie de Ville du Pont	Réaménagement du centre bourg proche mairie	Habitat, logement social et recomposition urbaine	300 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	25	Mairie de Montbéliard	Locaux commerciaux centre des Hexagones	Renouvellement urbain	5 000.00€	08 - Rétrocédé totalement / Terminé sortie totale
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	Centre Saint Pierre	Renouvellement urbain	500 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
CCM - Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Arc sous Cicon	25	Mairie de Arc sous Cicon	Projet habitat secteur aux Combes	Habitat, logement social et recomposition urbaine	270 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	39	Mairie de Hauts de Bienne	Maison SARRAN	Renouvellement urbain	160 000.00€	07 - Rétrocession totale en cours
HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	39	Mairie de Hauts de Bienne	Requalification Maison COLOMBO	Renouvellement urbain	45 000.00€	07 - Rétrocession totale en cours
ECLA - Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Montmorot	39	Mairie de Montmorot	Requalification de l'entrée Ouest de l'agglomération et de Montmorot, aménagement d'un parc d'activités tertiaires	Développement économique	1 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Montbéliard	Clinique portes du Jura	Renouvellement urbain	5 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	25	Mairie de Vandoncourt	Projet habitat secteur A. Raingl	Habitat, logement social et recomposition urbaine	250 000.00€	05 - En portage
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	71	Mairie de Les Bizots	Création lotissement au Bourg	Habitat, logement social et recomposition urbaine	145 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	71	Mairie de Le Creusot	Requalification îlots urbains dégradés quartier Saint Charles - lot n°1	Renouvellement urbain	800 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Lavau	89	Mairie de Lavau	Projet requalification rue des religieuses	Equipements publics	60 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	39	Mairie de Hauts de Bienne	Espace public rue Pierre Morel	Renouvellement urbain	80 000.00€	07 - Rétrocession totale en cours
CFD - Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Bannans	25	Mairie de Bannans	Acquisition ferme Robbe	Renouvellement urbain	200 000.00€	05 - En portage
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Les Bizots	71	Mairie de Les Bizots	Aménagement plateforme pour école et salle des fêtes	Equipements publics	60 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Sarvignes-les-Mines	71	Mairie de Sarvignes-les-Mines	Acquisition bâtiment le Liberty	Renouvellement urbain	100 000.00€	05 - En portage
CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Villiers-Saint-Benoît	89	Mairie de Villiers-Saint-Benoît	Réaménagement périmètre église (création parking aire piétonne)	Equipements publics	200 000.00€	05 - En portage
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Sernin-du-Bois	71	Mairie de Saint-Sernin-du-Bois	Immeuble villa Family	Habitat, logement social et recomposition urbaine	110 000.00€	08 - Rétrocédé totalement / Terminé sortie totale
CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Rouvres-en-Plaine	21	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Acquisition locaux professionnels GRINGOS PRODUCTION	Equipements publics	500 000.00€	05 - En portage
CCPRU - Communauté de Communes du Plateau du Russey	Mairie de Le Russey	25	Mairie de Le Russey	Pôle médical	Equipements publics	200 000.00€	05 - En portage
CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Orchamps	39	Mairie de Orchamps	Projet aménagement ancienne gendarmerie	Habitat, logement social et recomposition urbaine	119 000.00€	07 - Rétrocession totale en cours
CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Lavans-Quingey	25	Mairie de Lavans-Quingey	Achat de terrain constructible en vue d'un lotissement communal	Habitat, logement social et recomposition urbaine	360 000.00€	05 - En portage
CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Charquemont	25	Mairie de Charquemont	Maintien cabinet médical	Equipements publics	380 000.00€	05 - En portage
TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Mesnois	39	Mairie de Mesnois	Acquisition tènement zone AU - PLUi	Habitat, logement social et recomposition urbaine	66 000.00€	05 - En portage
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	Opération cœur de ville - Étude pré-opérationnelle OPAH-RU	Renouvellement urbain	2 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
CCVM - Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Morteau	25	Mairie de Morteau	Acquisition garage Citroën et logement	Equipements publics	1 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	25	Mairie de Seloncourt	OAP Entrée de ville secteur B	Habitat, logement social et recomposition urbaine	385 000.00€	03 - En cours de négociation
CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Ornans	25	Mairie de Ornans	Projet de restructuration des usines du bas	Renouvellement urbain	830 000.00€	05 - En portage

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Mandeure	Réaménagement du site FAURECIA CLEAN MOBILITY	Développement économique	2 000 000.00€	05 - En portage
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Villedieu	25	Mairie de Les Villedieu	Ancienne ferme - Remise agricole	Renouvellement urbain	405 000.00€	06 - Rétrocédé partiellement
CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maîche	Mairie de Charquemont	25	Mairie de Charquemont	Acquisition d'un centre de loisirs situé à la Combe Saint Pierre	Renouvellement urbain	430 000.00€	05 - En portage
CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Glamondans	25	Mairie de Glamondans	Projet habitat - Gros Vezenard	Habitat	200 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Longchaumois	39	Mairie de Longchaumois	Projet habitat	Habitat	500 000.00€	05 - En portage
CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maîche	Mairie de Les Plains et Grands Essarts	25	Mairie de Les Plains et Grands Essarts	Acquisition de parcelles constructibles	Habitat	42 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maîche	Mairie de Saint Hippolyte	25	Mairie de Saint Hippolyte	Acquisition foncière zone AU - Pré au Port	Habitat	250 000.00€	05 - En portage
CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Les Premiers Sapins	25	Mairie de Les Premiers Sapins	Aménagement centre bourg de Nods	Renouvellement urbain	300 000.00€	05 - En portage
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	25	Mairie de Saint Vit	Aménagement d'un parking et d'une aire de covoiturage (en lien avec la gare et le projet de nœud de mobilité)	Equipements publics	320 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Bart	25	Mairie de Bart	Création d'un pôle médical et commercial	Développement économique	1 000 000.00€	05 - En portage
TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Meussia	39	Mairie de Meussia	Ensemble industriel (entreprise Berrod)	Développement économique	285 000.00€	03 - En cours de négociation
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Badevel	25	Mairie de Badevel	Acquisition de propriétés non bâties pour la création d'un lotissement communal sur le secteur 3 "Les Terreaux"	Habitat	220 000.00€	05 - En portage
CCVM - Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Grand'Combe Chateleu	25	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Acquisition de parcelles en dents creuses	Habitat	150 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCPRU - Communauté de Communes du Plateau du Russey	Mairie de La Chenalotte	25	Mairie de La Chenalotte	Acquisition pour réalisation d'une opération d'habitat	Renouvellement urbain	430 000.00€	05 - En portage
CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Etueffont	90	Mairie de Etueffont	Ancien site Pistolet	Renouvellement urbain	500 000.00€	05 - En portage
CCHJSC - Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	39	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Réaménagement de la place centrale du village	Renouvellement urbain	400 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	25	Mairie de Seloncourt	OAP secteur A	Habitat	170 000.00€	05 - En portage
CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	25	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Acquisition de bâtiments appartenant à l'association "la Roche du Trésor"	Développement économique	620 000.00€	05 - En portage
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	25	Mairie de Pays de Clerval	Aménagement centre-bourg	Renouvellement urbain	150 000.00€	05 - En portage
CCC - Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Salornay-sur-Guye		Mairie de Salornay-sur-Guye	Achat et aménagement d'un bâtiment	Equipements publics	60 000.00€	05 - En portage
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Dannemarie sur Crête	25	Mairie de Dannemarie sur Crête	Acquisition du site Brico Stock	Renouvellement urbain	350 000.00€	05 - En portage
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pirey	25	Mairie de Pirey	Création d'un nouvel espace ouvert au public	Equipements publics	100 000.00€	05 - En portage
CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Etalans	25	Mairie de Etalans	Création d'un tiers-lieu	Développement économique	300 000.00€	05 - En portage
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Longevilles Mont d'Or	25	Mairie de Longevilles Mont d'Or	Ancien centre de vacances	Renouvellement urbain	800 000.00€	05 - En portage
CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maîche	Mairie de Montécheroux	25	Mairie de Montécheroux	Création d'un foyer résidence	Habitat	200 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Valentigney, Mairie de Mandeure	Réaménagement friches industrielles - Rives du Doubs - phase 2	Renouvellement urbain	2 000 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mathay	25	Mairie de Mathay	Création de logements sociaux dans l'ancien immeuble de la DRAC	Habitat	75 000.00€	07 - Rétrocession totale en cours
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Appenans	25	Mairie de Appenans	Création périscolaire + déplacement mairie	Equipements publics	75 000.00€	05 - En portage
CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Rougemont-le-Château	90	Mairie de Rougemont-le-Château	Reconversion de la friche industrielle	Renouvellement urbain	300 000.00€	05 - En portage
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Remoray Boujeons	25	Mairie de Remoray Boujeons	Achat d'une parcelle privée en vue de construire un collectif à but social	Habitat	300 000.00€	03 - En cours de négociation
CCC - Communauté de Communes du Clunisois	CCC - Communauté de Communes du Clunisois	71	Mairie de Bergesserin	Création d'une maison du patrimoine et de transmission du geste dans l'ancien sanatorium de Bergesserin	Renouvellement urbain	100 000.00€	05 - En portage
CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Saint-Père (89)	89	Mairie de Saint-Père (89)	Acquisition boulangerie	Développement économique	100 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Marmagne (71)	71	Mairie de Marmagne (71)	Lotissement Champs de la Croix	Habitat	400 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dampierre les Bois	25	Mairie de Dampierre les Bois	Opération de maintien d'activité commerciale	Développement économique	180 000.00€	05 - En portage
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	71	Mairie de Perreuil	Aménagement urbain	Equipements publics	65 000.00€	05 - En portage
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	25	Mairie de Jougne	Acquisition d'un bar-restaurant	Développement économique	380 000.00€	05 - En portage
CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Chenecey Buillon	25	Mairie de Chenecey Buillon	Création d'un tiers-lieu	Renouvellement urbain	200 000.00€	05 - En portage
CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Thorey-en-Plaine	21	Mairie de Thorey-en-Plaine	Acquisition d'un bien immobilier - aménagement d'un équipement public	Equipements publics	200 000.00€	05 - En portage
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	25	Mairie de Jougne	Acquisition d'un immeuble et d'un terrain à bâtir attenant	Habitat	230 000.00€	05 - En portage
CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	89	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Acquisitions en coeur de bourg - Lieux de stockage pour les services techniques	Equipements publics	20 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente décision de démarrage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Sochaux	25	Mairie de Sochaux	Maîtrise foncière d'un site stratégique en entrée de ville	Développement économique	315 000.00€	05 - En portage
CCC - Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Jalogny	71	Mairie de Jalogny	Création de lots à bâtir	Habitat	20 000.00€	03 - En cours de négociation
CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	89	Mairie de Auxerre	Ilot Robillard	Renouvellement urbain	650 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente décision de démarrage
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Mancenans	25	Mairie de Mancenans	Création d'un café-restaurant et salon de coiffure	Développement économique	50 000.00€	03 - En cours de négociation
CCM - Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Gilley (25)	25	Mairie de Gilley (25)	Reprise restaurant L'Imprévu	Développement économique	500 000.00€	05 - En portage
CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Venoy	89	Mairie de Venoy	Acquisition dans le cadre de l'aménagement d'un accès	Equipements publics	210 000.00€	03 - En cours de négociation
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	71	Mairie de Perreuil	Acquisition de terrain jouxtant l'école	Equipements publics	50 000.00€	05 - En portage
CCVM - Communauté de Communes du Val de Montceau	Mairie de Grand'Combe Chateleu	25	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Acquisition parcelle "les grandes routes"	Habitat	460 000.00€	05 - En portage
CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	89	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition ancienne gendarmerie	Habitat	150 000.00€	03 - En cours de négociation
CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérlmont	Mairie de Frédéric-Fontaine	70	Mairie de Frédéric-Fontaine	Création de maison senior	Renouvellement urbain	20 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCACN - Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais	Mairie de Saint-Saulge	58	Mairie de Saint-Saulge	Création d'une dent creuse vertueuse - aménagement de voirie	Equipements publics	100 000.00€	03 - En cours de négociation

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	25	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Développement touristique entre la Roche du Trésor et le parcours accrobranche	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	100 000.00€	03 - En cours de négociation
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Saint Antoine	25	Mairie de Saint Antoine	Acquisition d'une maison avec maintien de l'atelier municipal	Equipements publics	430 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujaucourt	25	Mairie de Voujaucourt	Acquisition d'un emplacement réservé au PLU pour équipements publics pour l'enfance et/ou intergénérationnels	Equipements publics	200 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujaucourt	25	Mairie de Voujaucourt	Aménagement d'un nouveau quartier dans le cadre d'une OAP	Habitat	200 000.00€	05 - En portage
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	71	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	Aménagement du nouveau quartier	Habitat	100 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Colombier Fontaine	25	Mairie de Colombier Fontaine	Acquisition de la friche de l'ancienne scierie	Renouvellement urbain	200 000.00€	05 - En portage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Mandeuire	Valorisation du théâtre gallo-romain de Mandeuire	Equipements publics	250 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Rougemont (25)	25	Mairie de Rougemont (25)	Aménagement d'un lotissement ("Les Grands Champs")	Habitat	200 000.00€	03 - En cours de négociation
TEC - Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Les Crozets	39	Mairie de Les Crozets	Extension de la pépinière d'entreprises	Développement économique	100 000.00€	03 - En cours de négociation
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	25	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Création d'un tiers-lieu	Renouvellement urbain	200 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Mathay, Mairie de Bourguignon, Mairie de Colombier Fontaine, Mairie de Pont de Roide Vermondans	Protection des captages d'eau potable	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	550 000.00€	03 - En cours de négociation
CCC - Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Buffières	71	Mairie de Buffières	Création d'un pôle médical	Développement économique	50 000.00€	03 - En cours de négociation
CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Salans	39	Mairie de Salans	Maîtrise de l'urbanisation sur le secteur "Sur la Croix"	Habitat	300 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	89	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Aménagement zone pavillonnaire "Fontaine de Grisv"	Habitat	300 000.00€	03 - En cours de négociation
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Cussey sur l'Ognon	25	Mairie de Cussey sur l'Ognon	Aménagement centre-bourg	Equipements publics	100 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCLG - Communauté de Communes La Grandvallièrè	Mairie de Saint-Pierre	39	Mairie de Saint-Pierre	Achat terrain à Batin	Habitat	400 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Arcey (25)	25	Mairie de Arcey (25)	Sécurisation carrefour RD 33 / RD 683	Renouvellement urbain	100 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	89	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	Acquisition Auberge des Sources	Développement économique	178 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	25	Mairie de Pays de Clerval	Acquisition, réhabilitation et aménagement du café-hôtel-restaurant Le Pêcheur	Développement économique	300 000.00€	05 - En portage
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	25	Mairie de Saint Vit	Création pépinière associative et entreprises	Développement économique	500 000.00€	05 - En portage
CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Novillars	25	Mairie de Novillars	Maintien d'un cabinet médical	Développement économique	140 000.00€	05 - En portage
CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Maiche	25	Mairie de Maiche	Acquisition pour création d'un espace de respiration et de stationnement en centre-ville	Equipements publics	200 000.00€	05 - En portage
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Rochejean	25	Mairie de Rochejean	Acquisition chalet des Poulains	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	70 000.00€	03 - En cours de négociation
TEC - Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Moirans-en-Montagne	39	Mairie de Moirans-en-Montagne	Aménagement d'une zone d'habitat	Habitat	110 000.00€	05 - En portage

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
CCBSB - Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	71	Mairie de Chauffailles	Acquisition terrain nu pour création parking	Equipements publics	100 000.00€	03 - En cours de négociation
CCBSB - Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	71	Mairie de Chauffailles	Création d'un tiers-lieu et d'un parking	Equipements publics	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CCBSB - Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	71	Mairie de Chauffailles	Réhabilitation d'un commerce en centre-ville	Renouvellement urbain	100 000.00€	03 - En cours de négociation
CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	89	Mairie de Auxerre	Ilot route de Chablis	Développement économique	1 500 000.00€	03 - En cours de négociation
CCBSB - Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	71	Mairie de Chauffailles	Création d'un lotissement communal	Habitat	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CCACN - Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais	Mairie de Saint-Berin-d'Azy	58	Mairie de Saint-Berin-d'Azy	Bureau de poste et logement	Renouvellement urbain	45 000.00€	03 - En cours de négociation
CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Valdahon	25	Mairie de Valdahon	Agrandissement équipement public (maison des services)	Equipements publics	300 000.00€	03 - En cours de négociation
CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Flangebouche	25	Mairie de Flangebouche	Acquisition de l'ancienne garderie	Renouvellement urbain	340 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Semonvans	25	Mairie de Semonvans	Opération d'habitat	Habitat	50 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
CCBLM - Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Moulins-Engilbert	58	Mairie de Moulins-Engilbert	Création d'une nouvelle gendarmerie	Equipements publics	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Les Bizots	71	Mairie de Les Bizots	Création espace vert	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	20 000.00€	03 - En cours de négociation
CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	25	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Création d'un pôle tiers-lieu ou pôle médical	Développement économique	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Avallon	89	Mairie de Avallon	Construction d'habitations individuelles	Habitat	300 000.00€	03 - En cours de négociation
ECLA - Espace Communautaire Lons Saunier Agglomération	Mairie de Lons le Saunier	39	Mairie de Lons le Saunier	Réalisation d'un EHPAD	Equipements publics	600 000.00€	03 - En cours de négociation
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	25	Mairie de Montbéliard	Aménagement des abords du château	Renouvellement urbain	700 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Quingey	25	Mairie de Quingey	Acquisition de parcelles pour l'installation d'un "troupeau mobile"	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	20 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Roches-lès-Blamont	25	Mairie de Roches-lès-Blamont	Acquisition de terrain attenant à la nouvelle école maternelle	Equipements publics	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CCM - Communauté de Communes de Montberon	Mairie de Hauterive la Fresse	25	Mairie de Hauterive la Fresse	Achat d'un terrain pour création de parcelles à bâtir	Habitat	200 000.00€	03 - En cours de négociation
CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Firmin (71)	71	Mairie de Saint-Firmin (71)	Acquisition de parcelles en zone AU	Habitat	100 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dasle	25	Mairie de Dasle	Requalification friche industrielle Ets Mignerey	Renouvellement urbain	400 000.00€	03 - En cours de négociation
CCBSB - Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Baudemont	71	Mairie de Baudemont	Réhabilitation d'une maison vacante	Habitat	50 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	Mairie de Anost		Mairie de Anost	Installation d'un nouveau commerce	Développement économique	100 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	Mairie de Autun		Mairie de Autun	Reprise de l'ancien hôtel Saint-Louis et de la Poste	Développement économique	200 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)

Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	25	Mairie de Pays de Clerval	Création d'une résidence seniors	Habitat	140 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	71	Mairie de Saint-Forgeot	Acquisition du site de production du groupe Veldeman à Saint-Forgeot	Développement économique	2 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCSCC - Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise	CCSCC - Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise	71	Mairie de Buxy	Aménagement et gestion d'un espace de stationnement pour une zone commerciale	Développement économique	50 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
HJAC - Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Morbier	39	Mairie de Morbier	Projet de rénovation d'une partie du centre-bourg	Renouvellement urbain	365 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Girolles	89	Mairie de Girolles	Acquisition Pré aux Moines	Habitat	20 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	Mairie de Couches		Mairie de Couches	Création d'une caserne de gendarmerie	Equipements publics	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration prend connaissance de l'état d'avancement de la tranche annuelle d'acquisition.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

#### **DELIBERATION N°65 - TRANCHE OPERATIONNELLE 2024 SUITE A RECENSEMENT - VALIDATION (point 3-1 dans les documents remis aux élus)**

Conformément à son règlement intérieur, l'EPF a sollicité en septembre ses EPCI membres pour l'élaboration de la tranche annuelle d'intervention 2024.

Les communautés de communes, urbaines et d'agglomération ont ainsi interrogé leurs communes membres sur les intentions d'opérations nécessitant un portage foncier par l'EPF. Par la même occasion, une actualisation des tranches précédentes (2007-2023) a été menée, visant à s'assurer notamment que les opérations déjà programmées, et n'ayant pas connu de début d'engagement, sont toujours sollicitées par les collectivités avec ou sans modification.

L'actualisation du tableau des tranches précédentes (2007-2023) figure en annexe.

Les opérations des programmations antérieures se poursuivant au-delà de 2023

L'estimation des « restes à réaliser » sur les sommes engagées par le CA de l'EPF s'élève à 14 554 254 €.

Pour rappel, la tranche annuelle 2023 est réalisée à hauteur environ de **14,2 M€**.

Le recensement fait état de **46 opérations recensées pour 11 605 000 €**. Le tableau correspondant figure en annexe.

En parallèle, il convient de conserver une capacité d'intégration pour des opérations d'opportunité en cours d'année.

**Aussi, l'enveloppe pour les nouvelles opérations 2024, incluant recensement, restes à réaliser, opportunités et les opérations non recensées à ce jour, peut être estimée, au maximum, à environ 28,7 M€.**

**Pour tenir compte de la réalité des acquisitions observées jusqu'à présent, il est proposé de retenir un volume d'un montant inférieur, soit environ 18 M€ (25,2 M€ avec frais annexes, travaux, impôts).**

Sollicitation par type d'intervention

L'enregistrement des **46** nouvelles sollicitations exprimées peut être réparti comme suit entre les différents axes du PPI :

	Part financière	Nombre d'opérations
Habitat	28,4%	14
Développement économique	27,3%	12
Renouvellement urbain	23,9%	7
Equipements publics	16,9%	11
Espaces agricoles, naturels et de loisirs	3,4%	2
		<b>46</b>

Sollicitation par territoire

Les 46 opérations concernent 41 maîtres d'ouvrage différents (40 communes et 1 intercommunalité).

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration approuve la tranche d'intervention annuelle 2023-2024 et les modifications apportées aux tranches précédentes (2007-2023).**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

*Il a été présenté en séance la version définitive des différents tableaux du fait que toutes les fiches de recensement n'avaient pas toutes été transmises à l'EPF.*

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
1	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	ZAE LES AUXONS / LGV	Développement économique	02 - Contact collectivité pris ; Attente de décision de démarrage	Confirmée
7	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Caserné VAUBAN	Renouvellement urbain	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
17	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saone	Mairie de Saone	Réserve foncière pour équipements d'intérêt général	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
20	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	Mairie de Audincourt	Opération gare	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
25	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	Mairie de Audincourt	Zone des Forges	Renouvellement urbain	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
32	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	Mairie de Grand Charmont	Le Grand Bannot	Habitat, logement social et recomposition urbaine	08 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
33	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	Mairie de Grand Charmont	Le Grand Bouloy	Acquisitions en attente d'affectation	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
36	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Hérimoncourt	Mairie de Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "A la Ville"	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
57	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Mamirolle	Mairie de Mamirolle	Acquisition de la zone "La Combe sur l'Epine"	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris ; Attente de décision de démarrage	Confirmée
64	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Roullans	ZA ROULLANS	Développement économique	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
65	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Ilot Saint Vincent	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
68	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Bouclans	ZA BOUCLANS	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
83	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Emplacements réservés divers	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
84	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Arbouans	Mairie de Arbouans	Secteur SED - terrain pour construction notamment suite à démolition APRR (parcelle AD166)	Renouvellement urbain	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
86	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Valentigney	VALENTIGNEY MANDEURE - Réaménagement friches industrielles	Développement économique	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
93	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Valentigney	Mairie de Valentigney	Redynamisation du centre ville	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
100	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Extension de la ZA Combe Rosiers - piste sur le Doubs	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
101	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Médière	Mairie de Médière	"A la Colotte" parcelle AA 78 + ruine, en nature de fiche	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
108	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Concession d'aménagement SEDD	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
110	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	Mairie de Grand Charmont	Îlot Centre Ville ES CLOTRES	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
113	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Novillars	Mairie de Novillars	Villa Verneio sur 61 a 90 ca à proximité du centre ancien et 70 a 10 ca de falaise en espace boisé classé	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
114	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mathay	ZAC des Hauts de MATHAY	Développement économique	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
117	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Opportunités pour le développement de l'agriculture périurbaine, la diversification et la compensation d'emprises économiques	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
118	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Miserey Salines	Réserves foncières liées au développement des haltes ferroviaires	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
119	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Avanne Aveney	Mairie de Avanne Aveney	Acquis. Terrain nu - Equipement public - Salle polyvalente	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
120	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	QUARTIER DES VAITES	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
126	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Charmont, Mairie de Nommay, Mairie de Dambourne, Mairie de Vignay, Mairie de Vignay	Liaison Nord	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
128	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujeaucourt	Aménagement du parc de la Confluence	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
138	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Giamondans	Mairie de Giamondans	Acquis, pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris Attente de décision de démaillage	Confirmée
142	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Belvoir	Mairie de Belvoir	Accès château	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
148	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	Mairie de Vandoncourt	Zone de 1,2 ha	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
149	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Montfaucon	Mairie de Montfaucon	Aménagement de la zone et création de logements locatifs publics dans le cadre d'une AFU-B131	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
152	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Vorges les Pins	Mairie de Vorges les Pins	Création de logements localisés sur AB 400 (ancienne ferme)	Equipements publics	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
153	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chemaudin et Vaux	Mairie de Chemaudin et Vaux	Acquisition lieu-dit "Rougemont" anciennes vignes	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
156	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Chazot	Mairie de Chazot	Création ZAD en cours, terrains à prendre dans ZB 28, 52, 56, 57 et 75 pour environ 02 ha 07 a 80 ca pour constitution de réserves foncières pour habitat	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
167	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saône	Mairie de Saône	Acquisition terrain nu 56 ha 18 a 27 ca - Projet ZAC	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
168	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chaucenne	Mairie de Chaucenne	Acquisition maison + terrain d'aisance non occupés	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris ; Attente de décision de démarrage	Confirmée
172	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Secteur Gambetta/Alliés	Habitat, logement social et recomposition urbaine	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
174	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Veille foncière pour permettre le développement de l'agriculture périurbaine	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
185	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Hérimoncourt	Mairie de Hérimoncourt	Restructuration et agrandissement du collège des Quatre Terres	Equipements publics	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
188	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Morre	Mairie de Morre	Parcelle AC n°16 "rue du Commerce", ancien hôtel-restaurant.	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
189	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Avanne Aveney	Mairie de Avanne Aveney	Mise en valeur paysagère	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
191	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Gouhelans	Mairie de Gouhelans	Protection de captage	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
199	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Hérimoncourt	Mairie de Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "A la Ville" Zone sud	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
201	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de MATHAY	Mairie de MATHAY	Salle polyvalente et parcours détente	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
202	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération, Mairie de Montbéliard, Mairie de Exincourt	Acquisition ZAD (échangeur A36 Gros Pierrons)	Equipements publics	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
204	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	Mairie de Seloncourt	Pôle football	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
207	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Thise	Mairie de Thise	Commerce centre village	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Achérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
209	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Mamirolle	Extension du lotissement industriel du NORET	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
210	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val Drugeon	Mairie de Vaux et Chantegrue	Mairie de Vaux et Chantegrue	Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" parcelle B 278	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
211	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Parcelle AH n° 292- rénovation de l'abbaye et de ses environs	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
219	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de La Chauz (de Gilley) (25)	Mairie de La Chauz (de Gilley) (25)	Projet d'habitat en zone AU1	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
223	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Ville du Pont	Mairie de Ville du Pont	Réaménagement du centre bourg proche mairie	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
236	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	SYNDICAT MIXTE DE MICROPOLIS	Mairie de Besançon	Acquisitions foncières Micropolis	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
242	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Ilôt Pompiers	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
244	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Vieilley	Mairie de Vieilley	Projet Habitat et/ou accueil personnes âgées	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
251	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	Mairie de Audincourt	Aménagement bassin secteur nuisseau rouge	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	<b>Confirmée</b>
254	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Locaux commerciaux centre des Hexagones	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
255	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Devecey	Mairie de Devecey	Acquisition ancienne scièrte en centre bourg	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
261	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Acquisition ancien restaurant centre ville	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
264	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Omans	Mairie de Omans	Réallocation d'un ensemble immobilier à une activité économique.	Développement économique	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
266	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Réhabilitation ancien site SPPS	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
267	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Aménagement du secteur des Planches-Relançons	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	<b>Supprimée</b>
268	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Réserve foncière rue de Dole	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
269	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Franois	Mairie de Franois	Projet Rond-point + Sécurisation réseau	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
270	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Bousnières	Mairie de Bousnières	Desserte routière Village Haut	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	<b>Confirmée</b>

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellés de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
275	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Bolandoz	Mairie de Bolandoz	Installation entreprise	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
280	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Lods	Mairie de Lods	Acquisitions parcelles pour habitat, lieux dits "Beinue" et "Rappe du Bas"	Habitat, logement social et repositionnement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
281	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Ornans	Mairie de Ornans	Maintien activité ZAE "Au Malade"	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
284	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Gonsans	Mairie de Gonsans	Aménagement réseau d'évacuation	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
287	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mandeure	Mairie de Mandeure	Acquisition propriétés secteur Epenois	Habitat, logement social et repositionnement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
280	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Acquisition maison ROUGET	Habitat, logement social et repositionnement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
292	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Colombier Fontaine	Mairie de Colombier Fontaine	Salle de convivialité et habitat	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
295	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
298	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Tarcey-Foucherans	Mairie de Tarcey-Foucherans	Réaménagement pour commerce et habitat en centre bourg	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
300	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Centre Saint Pierre	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
301	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Mancenans	Mairie de Mancenans	Réalisation parking + logements à proximité du centre bourg	Habitat, logement social et repositionnement urbain	06 - Rétrocedés partiellement	Opération déjà confirmée
302	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Frasne	Maison de santé intercommunale	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
304	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Mesandans	Mairie de Mesandans	Réserve foncière pour habitat	Habitat, logement social et repositionnement urbain	06 - Rétrocedés partiellement	Opération déjà confirmée
306	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Bannans	Mairie de Bannans	Projet d'habitat en centre Bourg de Bannans	Habitat, logement social et repositionnement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
307	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Restructuration site Saint Jacques	Habitat, logement social et repositionnement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Supprimée
309	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Châlèze	Mairie de Châlèze	Projet habitat la FOUCHERE	Habitat, logement social et repositionnement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
310	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dampierre les Bois	Mairie de Dampierre les Bois	Combe Saint-Laurent phase 2	Habitat, logement social et repositionnement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
311	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Normay	Mairie de Normay	Dynamisation du centre	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
312	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	Mairie de Nommay	Aménagement urbain du centre	Habitat, logement social et repositionnement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
313	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Tallecourt	Mairie de Tallecourt	Aménagement centre village	Habitat, logement social et repositionnement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
314	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	THNS - Ligne 3 et 5	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
315	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Arc sous Cicon	Mairie de Arc sous Cicon	Projet habitat secteur aux Combes	Habitat, logement social et repositionnement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
316	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Gilley (25)	Mairie de Gilley (25)	Projet d'habitat secteur sur le Crêt	Habitat, logement social et repositionnement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
319	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Longeville sur Doubs	Mairie de Longeville sur Doubs	Aménagement stationnement en bordure RD 663	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
320	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Longeville sur Doubs	Mairie de Longeville sur Doubs	Réserve foncière pour habitat	Habitat, logement social et repositionnement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
321	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Breconchaux	Mairie de Breconchaux	Projet habitat Pré Grillot	Habitat, logement social et repositionnement urbain	06 - Rétrocession partiellement	Opération déjà confirmée
324	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Courvières	Mairie de Courvières	Projet habitat	Habitat, logement social et repositionnement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
326	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Maison SARRAN	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
327	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Requalification lot Regard/Cazeaux	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
329	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Requalification Maison COLOMBO	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
330	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Requalification site PASSET	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
331	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Projet brasserie et habitat	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
333	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Projet réhabilitation et entrée de ville	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
339	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Vieilley	Mairie de Vieilley	Acquisition de terrain en centre-bourg pour espace public	Equipements publics	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
341	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Bellefontaine	Mairie de Bellefontaine	Redynamisation centre bourg	Habitat, logement social et repositionnement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
342	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Hôtel-Restaurant de la gare	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libertés de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
345	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Sancey	Mairie de Sancey	Requalification ancienne ferme centre-bourg	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
347	Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Lons le Saunier	Mairie de Lons le Saunier	Requalification de l'ilot des Salines	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
350	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Acquisition ancien LIDL, Petite Hollande/Coteau Jouvent	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
351	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Les Auxons	Mairie de Les Auxons	Projet habitat secteur Château	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
352	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Lamod	Mairie de Lamod	Aménagement Quartier des Craills	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démaîrage	Confirmée
354	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Fontain	Mairie de Fontain	Requalification ancienne fruitière	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
358	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montenois	Mairie de Montenois	Projet Habitat centre-bourg	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
371	Communauté de Communes du Val de Morteau	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Morteau	Anciennes papeteries comtoises	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
372	Communauté de Communes du Val de Morteau	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Morteau	Aménagement quartier de la gare	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
373	Communauté de Communes du Val de Morteau	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Morteau	Ancienne pâtisserie Grande Rue	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
374	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de GrandCombe Chatelet	Mairie de GrandCombe Chatelet	Revitalisation zone d'activités des Douffrans	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
377	Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Montmorot	Mairie de Montmorot	Requalification de l'entrée Ouest de l'agglomération et de Montmorot, aménagement d'un parc d'activités tertiaires	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
384	Haut Jura Arcade Communauté	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienné	Usines Chabrt	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
386	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Tiers-lieu Necchie	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
388	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Maiche	Mairie de Maiche	Acquisition ancienne menuiserie	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
391	Haut Jura Arcade Communauté	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienné	Requalification site Albin Paget	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
392	Haut Jura Arcade Communauté	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienné	Requalification site Paget Group	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
395	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Sancey	Mairie de Sancey	Secteur "Les Vignettes"	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
396	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Sancey	Mairie de Sancey	Secteur "Voivre"	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
399	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Ancien restaurant les Tourbières	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
400	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Fontain	Mairie de Fontain	Maintien petit commerce centre village	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
401	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Valentigney	Mairie de Valentigney	Redynamisation du centre-ville : Phase 2	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
403	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Clinique portes du Jura	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
407	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Longchaumois	Mairie de Longchaumois	Densification de l'habitat rue Ferrachat	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
408	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Longchaumois	Mairie de Longchaumois	Résorption friche industrielle ancienne lunetterie Prost	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
414	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dasté	Mairie de Dasté	Ferme Mercier	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
415	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	Mairie de Nommay	Aménagement urbain parking	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
418	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	Mairie de Vandoncourt	Projet habitat secteur A. Rainig	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
420	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Ilot Pompier - Phase 2	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
421	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Byans sur Doubs	Mairie de Byans sur Doubs	Lotissement pour la commune	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Supprimée
422	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Blanzy	Mairie de Blanzy	Propriétés consorts Vincent, carrefour bretelle RCEA	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocédé partiellement	Opération déjà confirmée
423	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Les Bizots	Création lotissement au Bourg	Habitat, logement social et recomposition urbaine	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
424	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Le Creusot	Requalification îlots urbains dégradés quartier Saint Charles - îlot n°1	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
431	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Marigny (71)	Mairie de Marigny (71)	Acquisition ancienne auberge	Renouvellement urbain	06 - Rétrocédé partiellement	Opération déjà confirmée
433	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Métabief	Mairie de Métabief	Aménagement carrefour des Géraniums	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	État d'avancement	Demande de confirmation
435	Communauté de Communes Puisaye-Forterie	Mairie de Lavau	Mairie de Lavau	Projet requalification rue des religieuses	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
437	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Ouhans	Mairie de Ouhans	Projet Habitat sur la Combe des Cloches	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
438	Communauté de Communes du Val de Montreau	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Acquisition le Beugnon	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
439	Communauté de Communes Puisaye-Forterie	Mairie de Thury (89)	Mairie de Thury (89)	Acquisition ancien hôtel	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
444	Communauté de Communes du Pays de Lure	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de La Cote	Extension ZA aux Graviers - LA COTE	Développement économique	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantage	Supprimée
445	Communauté de Communes du Pays de Lure	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Extension ZA de la Saline - Lure	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
446	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Moffans et Vacheresse	Mairie de Moffans et Vacheresse	Urbanisation de la zone du pré au cœur	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
447	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Ambians et Velotte	Mairie de Ambians et Velotte	Aménagement d'un parking et d'une liaison douce	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
448	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Vouhenans	Mairie de Vouhenans	Acquisition d'un terrain à bâtir	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
449	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Saint-Germain	Mairie de Saint-Germain	Acquisition d'un bien délabré en vue d'élargir une voirie et de créer un emplacement constructible	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
450	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Mairie de Lure	Acquisition immeuble ZIMMERLIN	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
451	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Mairie de Lure	Acquisition ancien restaurant l'Entretemps	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
452	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Mairie de Lure	Acquisition ancien hôtel restaurant le Mouton Blanc	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
454	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Arçon	Mairie de Arçon	Acquisition hôtel restaurant	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
456	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	Mairie de Nommay	Requalification des espaces autour de la mairie	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
459	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	Mairie de Grand Charmont	Entrée de ville et aménagement rue du Stade	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
460	Communauté de Communes Altitude 800	Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Levier	Maintien cabinet dentaire	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
461	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Biemme	Mairie de Hauts de Biemme	Espace public rue Pierre Morel	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
463	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Bouhy	Mairie de Bouhy	Acquisition d'une maison d'habitation pour transformation en local professionnel	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
464	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Foncier Boissière rue du stade	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
468	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Morteau	Mairie de Morteau	Requalification site Chevet de l'église	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
469	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Morteau	Mairie de Morteau	Valorisation et développement zone industrielle hortogère et technologique	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
471	Mairie de Auxonne	Mairie de Auxonne	Mairie de Auxonne	lot Place d'Armes	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
473	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Lavau	Mairie de Lavau	Acquisition rue des Religieuses	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
475	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montceau-les-Mines	Projet réhabilitation lot n°10	Habitat, logement social et recomposition urbaine	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
476	Communauté de Communes La Grandvallièrre	Mairie de La Chau du Dombief	Mairie de La Chau du Dombief	Projet habitat centre du village	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
477	Communauté de Communes La Grandvallièrre	Mairie de Saint Laurent en Grandvaux	Mairie de Saint Laurent en Grandvaux	Extension camping	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
479	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon	Mairie de Boujailles	Mairie de Boujailles	Acquisition ferme entrée village	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
480	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Mérey Vieilleilley	Mairie de Mérey Vieilleilley	Projet mairie	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris Attente de décision de démarrage	Confirmée
481	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Giromagny	Mairie de Giromagny	Projet habitat rue du Mont Jean	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
482	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Chassal-Molinges	Mairie de Chassal-Molinges	Requalification bâtiment industriel ELCE/CABAUD	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
485	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Propriété rue Flamand	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
486	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	Mairie de Pays de Clerval	Espace marchandise gare	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Supprimée
490	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de La Tour de Sçay	Création ZAE	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
491	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drujeon	Mairie de Banmans	Mairie de Banmans	Acquisition ferme Robbe	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
493	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drujeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Requalification centre bourg	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocesé partiellement	Opération déjà confirmée
495	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Flagey	Mairie de Flagey	Agrandissement cimetière	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
499	Communauté de Communes du Pays de Marche	Mairie de Saint Hippolyte	Mairie de Saint Hippolyte	Cabinet médical	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
500	Communauté de Communes du Pays de Marche	Mairie de Thiebouthans	Mairie de Thiebouthans	Accès rue Cité	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
501	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Autechaux Roide	Mairie de Autechaux Roide	Création nouvelle mairie	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
503	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Sainte Marie	Mairie de Sainte Marie	Aménagement centre bourg	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
504	Terre d'Émeraude Communauté	Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Orgelet	Extension SUD de la zone ZAE d'Orgelet	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
507	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Ranchot	Mairie de Ranchot	Création d'un lotissement	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
510	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Les Bizots	Mairie de Les Bizots	Aménagement plateforme pour école et salle des fêtes	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
511	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Sanvignes-les-Mines	Mairie de Sanvignes-les-Mines	Acquisition bâtiment le Liberty	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
515	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Etaille	Mairie de Étailles	Requalification centre équestre pour projet habitat	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
516	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Toucy	Maison de santé	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
517	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Lieu dit les 14 Dentrées	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
518	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Villiers-Saint-Benoît	Mairie de Villiers-Saint-Benoît	Réaménagement périmètre église (création parking aire piétonne)	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
519	Communauté de Communes du Pays de Lure	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Site SIMEC	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
520	Communauté de Communes Altitude 800	Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Levier	Restaurant "le Commerce"	Développement économique	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
527	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Sermin-du-Bois	Mairie de Saint-Sermin-du-Bois	Immeuble villa Family	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
529	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Ilot la concorde	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
530	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Tènement EDF (Eneadis)	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
531	Communauté de Communes La Grandvillière	Mairie de La Chaumusse	Mairie de La Chaumusse	Restructuration usine CEIMO	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
532	Communauté de Communes La Grandvillière	Mairie de Saint Laurent en Grandvaux	Mairie de Saint Laurent en Grandvaux	Zone de l'Essaron	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantage	Confirmée
539	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Acquisition locaux professionnels GRINGOS PRODUCTION	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
540	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Bonlieu	Mairie de Bonlieu	Acquisition ancienne station AV/A	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantage	Confirmée
549	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Fourgs	Mairie de Les Fourgs	Réhabilitation d'équipements publics	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
550	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Oye et Paillet	Mairie de Oye et Paillet	Implantation du cabinet médical existant et services à la personne	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
551	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Dammarnin sur Crête	Mairie de Dammarnin sur Crête	Projet liaison rue des Esserteux	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
552	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Zone économique	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
554	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Valdahon	Mairie de Valdahon	Ancien office notarial	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
555	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Gonsans	Mairie de Gonsans	Lotissement Dernière chez Liot	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantage	Confirmée
557	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Friche ferroviaire	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
559	Communauté de Communes du Plateau du Russey	Mairie de Le Russey	Mairie de Le Russey	Pôle médical	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
560	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Saint Maurice Colombier	Mairie de Saint Maurice Colombier	Ancienne menuiserie industrielle	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
561	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Monvan	Mairie de Avallon	Mairie de Avallon	Maison des spécialistes	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
562	Communauté de Communes du Val de Monteau	Mairie de Les Gras	Mairie de Les Gras	Ancien café	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
563	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Fauverney	Mairie de Fauverney	Projet d'équipement sur les parcelles MFR	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
564	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Saint-Claude	Réutilisation ancien bâtiment MBF Technologies	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
566	Communauté de Communes Rahin et Chérémont	Mairie de Frahier et Chatebier	Mairie de Frahier et Chatebier	Projet habitat centre du village	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
567	Communauté de Communes Altiude 800	Mairie de Chapelle d'Huin	Mairie de Chapelle d'Huin	Projet habitat	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
568	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Etréfont	Ancien Tissage Zeller	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
569	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Ecole Valentin	Mairie de Ecole Valentin	Projet habitat rue du Levant	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
570	Communauté de Communes Rahin et Chérémont	Communauté de Communes Rahin et Chérémont	Mairie de Plancher-les-Mines	Maintien chevrerie	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
572	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Tarcenay-Foucherans	Mairie de Tarcenay-Foucherans	Acquisition pour regroupement scolaire et création centre multi accueil et service	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
573	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Orchamps	Mairie de Orchamps	Projet aménagement ancienne gendarmerie	Habitat, logement social et recomposition urbaine	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
574	Communauté de Communes Rahin et Chérémont	Mairie de Ronchamp	Mairie de Ronchamp	Bar / Cremente centre du village	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
575	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Montgesoye	Mairie de Montgesoye	Acquisition de terrain pour activité économique en zone réservée	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
576	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de L'Hôpital-du-Grosbois	Mairie de L'Hôpital-du-Grosbois	Réaménagement du cœur du village suite à création place et réhabilitation du Cuisentier	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
577	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Osse	Mairie de Osse	Ancienne ferme rue de la liberté	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
578	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Les Fins	Mairie de Les Fins	Relocalisation garage et projet activité	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
582	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Maison Vuillemoz	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
583	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Montlebon	Mairie de Montlebon	Propriété lieudit la Sablière	Renouvellement urbain	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
584	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de GrandCombe Chateleu	Mairie de GrandCombe Chateleu	Ferme les Cordier	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
585	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de La Planée	Mairie de La Planée	Sécurisation carrefour	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
586	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Champagny (70)	Mairie de Champagny (70)	Propriété LASSAUGE	Habitat, logement social et recomposition urbaine	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
587	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Acquisition SCI Saint Vincent	Renouvellement urbain	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
589	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Requalification Montardons/Guillet	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
591	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Requalification friche rue Bourneil	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
592	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Redynamisation cœur de ville - site Orbandelle	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
594	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Asnières-sous-Bois	Mairie de Asnières-sous-Bois	Acquisition d'un bien en état d'abandon manifeste	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
595	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Avallon	Acquisition des locaux de la CAF pour faire une maison de pays	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
596	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Saint-Moré	Mairie de Saint-Moré	Projet lotissement	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
597	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Vézelay	Mairie de Vézelay	Création de logements séniors	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
601	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Pouigney Lusans	Mairie de Pouigney Lusans	Acquisition fondère en vue de l'extension du pôle éducatif (scolaire / périscolaire)	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
602	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Bienne	Mairie de Hauts de Bienne	Réaménagement de l'îlot Humbert Brun	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
608	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Labergement Sainte Marie	Mairie de Labergement Sainte Marie	Acquisition ancienne gare	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	<b>Confirmée</b>
610	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Lavans-Quingey	Mairie de Lavans-Quingey	Achat de terrain constructible en vue d'un lotissement communal	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
613	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Tarcenay-Foucherans	Mairie de Tarcenay-Foucherans	Création d'un lotissement sur le village de Foucherans	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
614	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Quingey	Mairie de Quingey	Acquisition terrain constructible	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
617	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Genevreuille	Mairie de Genevreuille	Préserver l'habitat au cœur du village	Habitat, logement social et recomposition urbaine	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	<b>Supprimée</b>
618	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Magny-Vernois	Mairie de Magny-Vernois	Accès piéton	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	<b>Supprimée</b>
619	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Charquemont	Mairie de Charquemont	Maintien cabinet médical	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
621	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Rosières sur Barbèche	Mairie de Rosières sur Barbèche	Protection captage de la Chenalière	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
622	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Bonlieu	Mairie de Bonlieu	Acquisition de l'ancienne station-service AVIA en entrée du village	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
623	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Bonlieu	Mairie de Bonlieu	Acquisition d'une propriété bâtie pour logements locatifs	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
628	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Clairvaux-les-Lacs	Mairie de Clairvaux-les-Lacs	Démolition bâtiment pour création parking	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
631	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Mesnois	Mairie de Mesnois	Acquisition tènement zone AU PLU	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
632	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Pont-de-Poitte	Mairie de Pont-de-Poitte	Aménagement et sécurisation centre du village	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
633	Terre d'Emeraude Communauté	Terre d'Emeraude Communauté	Terre d'Emeraude Communauté	Acquisition d'une pisciculture	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	05 - En portage	Opération déjà confirmée
637	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Etalans	Mairie de Etalans	Restructuration centre bourg	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
640	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Reconversion d'un site industriel : échange foncier dans le cadre de la délocalisation de l'entreprise sur le territoire communal	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
641	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Extension de la zone d'activités "les Mofures"	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
642	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Les Premiers Sapins	Aménagement zones de commerces	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
644	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Le projet habitat — lotissement	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
645	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Création d'un parking - rue René Alban	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
646	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Création d'une zone de jeux	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
647	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Extension du cimetière	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
648	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Moutiers en Puisaye	Valorisation des maisons éclusières de Moutiers	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
649	Communauté de Communes Ratin et Chérinmont	Mairie de Plancher-les-Mines	Mairie de Plancher-les-Mines	Friche industrielle ancienne usine Laurent	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
651	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	Mairie de Perreuil	Transformation du site de la forge	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
652	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Firmin (71)	Mairie de Saint-Firmin (71)	Acquisition maison Palletier	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Supprimée
653	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Firmin (71)	Mairie de Saint-Firmin (71)	Le projet activités maraîchages/verger	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
654	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Fontain	Mairie de Fontain	Parcelle cœur de village	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
655	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Fontain	Mairie de Fontain	Parcelle jouxtant une parcelle communale	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
656	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	Mairie de Besançon	Opération cœur de ville - Etude pré-opérationnelle OPAH-RU	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
659	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Roset Fluaus	Mairie de Roset Fluaus	Projet en vue d'une extension du périmètre bâti après évolution du PLU	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Supprimée
663	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Blamont	Mairie de Blamont	Parking, atelier communal, implantation d'une salle de sport pour le collège de Blamont	Equipements publics	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
664	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	Mairie de Seloncourt	OAP Rue Neuve	Habitat, logement social et recomposition urbaine	05 - En portage	Opération déjà confirmée
666	Communauté de Communes du Val de Montceau	Mairie de Montceau	Mairie de Montceau	Acquisition garage Citroën et logement	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
667	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Orgelet	Mairie de Orgelet	Réhabilitation ancienne discothèque	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
668	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montceau-les-Mines	Requalification îlot 9 ACV	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
669	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montenois	Mairie de Montenois	Acquisition en coeur de bourg	Habitat, logement social et recomposition urbaine	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
672	Communauté de Communes du Val de Montceau	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Acquisition ancienne boucherie Decrease	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
673	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	Mairie de Seloncourt	OAP Entrée de ville secteur B	Habitat, logement social et recomposition urbaine	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Liberté de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
674	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Acquisition rue de la Tuilerie	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
675	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Accès SUD aux quais de gare	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
676	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Ornans	Mairie de Ornans	Projet de restructuration des usines du bas	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
677	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	Mairie de Saint Vit	Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit "les jardins du lavoir"	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
678	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Champignelles	Mairie de Champignelles	Annexe Ecole Vétérinaire	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
679	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Vézelay	Mairie de Vézelay	Tour des remparts SUD	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
680	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Hauts de Biemme	Mairie de Hauts de Biemme	Hotel de la Poste	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
681	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Mandeuve	Réaménagement du site FAURECIA CLEAN MOBILITY	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
682	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Villedieu	Mairie de Les Villedieu	Ancienne ferme - Remise agricole	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
683	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Chay	Mairie de Chay	Acquisition propriété 6 rue de la Post principale	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
684	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Vyès-Lure	Mairie de Vyès-Lure	Acquisition ancien bar / restaurant	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
685	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Acquisition 4 rue des Pipes	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	05 - En portage	Opération déjà confirmée
686	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Maisons du Bois Lièvreumont	Mairie de Maisons du Bois Lièvreumont	Restaurant du Saugerais	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
687	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Charquemont	Mairie de Charquemont	Acquisition d'un centre de loisirs situés à la Combe Saint Pierre	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
688	Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Sombacour	Mairie de Sombacour	Développement d'une zone de sécurité	Equipements publics	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
689	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Saint-Père (89)	Mairie de Saint-Père (89)	Agrandissement de l'épicerie	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
690	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Voutenay-sur-Cure	Mairie de Voutenay-sur-Cure	Achat d'un terrain comprenant construction en ruine	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
692	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Cercy-la-Tour	Mairie de Cercy-la-Tour	Création d'une maison de santé	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
693	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Charin	Mairie de Charin	Projet habitat	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
694	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Moulins-Engilbert	Mairie de Moulins-Engilbert	Aménagement d'un lotissement	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
695	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Anteuil	Mairie de Anteuil	Extension local cantine scolaire	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
696	Communauté de Communes du Doubs Baumeis	Mairie de Giamondans	Mairie de Giamondans	Projet habitat - Gros Vezenard	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
698	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Longchaumois	Mairie de Longchaumois	Maison Middel	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
699	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Longchaumois	Mairie de Longchaumois	Projet habitat	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
701	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Ougney	Mairie de Ougney	Rachat du restaurant "La table d'Isa"	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
705	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Brey et Maisons du Bois	Mairie de Brey et Maisons du Bois	Acquisition foncière et maîtrise réseau d'eau	Renouvellement urbain	07 - Rétrocession totale en cours	Opération déjà confirmée
706	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Montperreux	Mairie de Montperreux	Création d'un pôle santé pour personnes âgées	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
707	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Rochejean	Mairie de Rochejean	Vente SAFER - Lieu dit la Boivine Chalet	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
708	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Saint Point Lac	Mairie de Saint Point Lac	Aménagement logements primo-accédants / social / locatif	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
710	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Lombard (25)	Mairie de Lombard (25)	Aire de retournement - Voirie	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
711	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Lombard (25)	Mairie de Lombard (25)	Installation mairie et maison des services	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
712	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Les Monts Ronds	Mairie de Les Monts Ronds	Requalification du centre du village	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
713	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Genevreuille	Mairie de Genevreuille	Lotissement communal	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
715	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Mairie de Lure	Acquisition d'un bien comprenant commerce et logements - Avenue de la République	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
716	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Mairie de Lure	Acquisition d'un bien vacant - Avenue Camot	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
719	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Les Plains et Grands Essarts	Mairie de Les Plains et Grands Essarts	Acquisition de parcelles constructibles	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
720	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Maiche	Mairie de Maiche	Achat d'un bâtiment pour démolition et création d'un parking public	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris ; Attente de décision de démarrage	Confirmée
722	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Saint Hippolyte	Mairie de Saint Hippolyte	Acquisition foncière zone AU - Pré au Port	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
723	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Valoreille	Mairie de Valoreille	Création d'un bistrot, épicerie, salle de détente	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
724	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Belvoir	Mairie de Belvoir	Aménagement accessibilité Château de Belvoir	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
726	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Fauverney	Mairie de Fauverney	Création maison sénior - Chemin des écoliers	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
727	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Izier	Mairie de Izier	Acquisition d'une ancienne auberge - Création d'un lotissement	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
728	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Reprise du bar restaurant "Chez Cocotte"	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
729	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Mairie de Rouvres-en-Plaine	Sécurisation de l'accès au parcours de santé	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
731	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Tart	Mairie de Tart	Aménagement d'un nouveau quartier au centre du village de Tart le Haut	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
733	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Tart	Mairie de Tart	Acquisition boulangerie - terrain - appartement	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
734	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Acquisition centre de vacances RATP	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
736	Communauté de Communes du Plateau du Russey	Mairie de Le Russey	Mairie de Le Russey	Acquisition d'une parcelle "Au village"	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Supprimée
739	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Etray	Mairie de Etray	Acquisition d'une parcelle située dans le prolongement du cimetière	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
740	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Les Premiers Sapins	Mairie de Les Premiers Sapins	Aménagement centre bourg de Nods	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
741	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Les Premiers Sapins	Mairie de Les Premiers Sapins	Aménagement centre village de Vancéans	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
742	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Les Premiers Sapins	Mairie de Les Premiers Sapins	Aménagement centre village d'Athose	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
743	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Les Premiers Sapins	Mairie de Les Premiers Sapins	Aménagement centre village Chasnans	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
744	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Bléneau	Mairie de Bléneau	Extension de la maison de santé	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
745	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Santé piétonne (le long du ru de Val de Mercy)	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
746	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Aménagement d'une aire de jeux pour enfants	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
747	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Villiers-Saint-Benoit	Mairie de Villiers-Saint-Benoit	Aménagement centre bourg	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
748	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Ronchamp	Mairie de Ronchamp	Acquisition de terrains rue des champs pour futur lotissement	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
749	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Ronchamp	Mairie de Ronchamp	Requalification d'une friche (ancien dancing "Chez Béchin")	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
751	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Mont-Saint-Vincent	Mairie de Mont-Saint-Vincent	Création d'une "maison des talents"	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
752	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perrecy-les-Forges	Mairie de Perrecy-les-Forges	Projet de requalification du centre-bourg - lot Monrochés/Casino	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
753	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint Pierre de Varennes	Mairie de Saint Pierre de Varennes	Projet d'un lotissement - Champ de la Ranche	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
754	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint Pierre de Varennes	Mairie de Saint Pierre de Varennes	Projet d'un lotissement - Champ Rossignol	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
756	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint Symphonien de Marmagne	Mairie de Saint Symphonien de Marmagne	Acquisition d'un immeuble vétuste au centre-bourg	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
758	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Sanvignes-les-Mines	Mairie de Sanvignes-les-Mines	Projet urbain et requalification du centre-bourg	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
759	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Avanne Aveney	Mairie de Avanne Aveney	Création d'une voie d'accès à la future salle polyvalente	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
760	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Bousières	Mairie de Bousières	Création d'un bistrot social	Développement économique	03 - En cours de négociation	Supprimée
761	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Ecole Valentin	Mairie de Ecole Valentin	Création d'une maison des associations	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
762	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Ecole Valentin	Mairie de Ecole Valentin	Reprise d'un bâtiment technique	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
763	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Grandfontaine	Mairie de Grandfontaine	Création d'un espace multiculturel et d'un parking	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité) 02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
764	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Mamirolle	Mairie de Mamirolle	Implantation d'un programme d'habitat intergénérationnel	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
765	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Montfaucon	Mairie de Montfaucon	Acquisition d'un appartement attenant au bar communal	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
766	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Morre	Mairie de Morre	Projet d'implantation d'un bâtiment de services publics	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
767	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pirey	Mairie de Pirey	Création d'un complexe sportif et d'une zone d'habitat - Entrée Est	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Supprimée
768	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Rancenay	Mairie de Rancenay	Création d'un complexe communal	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
769	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	Mairie de Saint Vit	Aménagement d'un nouveau quartier Les Champs Perret	Habitat	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
770	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	Mairie de Saint Vit	Aménagement d'un parking et d'une aire de covoiturage (en lien avec la gare et le projet de nœud de mobilité)	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
771	Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Chilly-le-Vignoble	Mairie de Chilly-le-Vignoble	Jardins partagés, espaces de loisirs	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
772	Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Lons le Saunier	Mairie de Lons le Saunier	Site Thurel - Liberté	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
773	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Bart	Mairie de Bart	Création d'un pôle médical et commercial	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
774	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Exincourt	Mairie de Exincourt	Création d'un cœur de ville	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
775	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Pont de Roids Vermondans	Mairie de Pont de Roids Vermondans	Reconversion du site de la gare	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
776	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujeaucourt	Mairie de Voujeaucourt	Création piste cyclable	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
779	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Crenans	Mairie de Crenans	Achat de parcelles à viabiliser	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
780	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Maigna	Mairie de Maigna	Projet habitat "Au village"	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
781	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Meussia	Mairie de Meussia	Ensemble industriel (entreprises Berrod)	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
783	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Badevel	Mairie de Badevel	Acquisition de propriétés non bâties pour la création d'un lotissement communal sur le secteur 3 "Les Terreaux"	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
784	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Fauvey	Mairie de Fauvey	Création de Maisons Seniors - 1 rue de l'Eglise	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
785	Communauté de Communes Puisaye-Forterie	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	Projet de développement touristique - Pigeonnier et Grotte de Saint-Romain	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
786	Communauté de Communes du Val de Montéau	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Acquisition de parcelles en dents creuses	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
787	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Valdahon	Mairie de Valdahon	Acquisition d'un ancien local commercial en vue d'une requalification en salle polyvalente	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
788	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Acquisition de La Guinguette	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
790	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Arcey (25)	Mairie de Arcey (25)	Création d'un écoquartier	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
794	Communauté de Communes du Plateau du Russey	Mairie de Bonmétagé	Mairie de Bonmétagé	Installation d'une maison de santé	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
795	Communauté de Communes du Plateau du Russey	Mairie de La Chenalotte	Mairie de La Chenalotte	Acquisition pour réalisation d'une opération d'habitat	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
796	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Cotebrune	Mairie de Cotebrune	Acquisition d'une parcelle au centre du village	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
797	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Opération de requalification "Sous La Chaux"	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
798	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Ilot Abbaye Saint-Germain	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
799	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Vallier	Acquisition du site Konecranes en vue de sa réhabilitation pour le développement d'activités économiques	Développement économique	06 - Rétrocedé partiellement	Opération déjà confirmée
800	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Montmirey-la-Ville	Mairie de Montmirey-la-Ville	Création de logements	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
801	Communauté de Communes du Pays de Lure	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Lure	Acquisition d'une friche commerciale sur la ZA de la Saline	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
803	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Etueffont	Mairie de Etueffont	Ancien site Pistolet	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
804	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Réaménagement de la place centrale du village	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
805	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	Mairie de Seloncourt	OAP secteur A	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
806	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Ancien LIDL Baume-les-Dames	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
807	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Châtillon-en-Bazois	Mairie de Châtillon-en-Bazois	Acquisition local SCHIEVER	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
809	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Achat d'un terrain à bâtir	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
811	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Montperreux	Mairie de Montperreux	Acquisition rue E. Faure	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
812	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Ilot Joubert	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
813	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Acquisition de bâtiments appartenant à l'association "la Roche du Trésor"	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
814	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	Mairie de Pays de Clerval	Aménagement centre-bourg	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
815	Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Evillers	Mairie de Evillers	Projet habitat ancien site artisanal	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
816	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Montfaucon	Mairie de Montfaucon	Aménagement entrée de village	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
817	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Genlis	Mairie de Genlis	Acquisition local commercial en centre-ville	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
818	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Salornay-sur-Guye	Mairie de Salornay-sur-Guye	Achat et aménagement d'un bâtiment	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
819	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Leschères	Mairie de Leschères	Projet de création d'un lotissement	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
820	Communauté de Communes Puisaye-Forterie	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	Ancienne poterie Normand	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
821	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Dammarnay sur Crête	Mairie de Dammarnay sur Crête	Acquisition du site Brico Stock	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
822	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition maison à détruire pour création d'une place	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
823	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bonny-Saint-Ythaire		Maison Demoron	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
824	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Ilot rue Etienne Dolet	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

Etat des opérations confiées à l'EPF Doubs BFC pour 2007/2023

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
826	Communauté de Communes La Grandvallière	Communauté de Communes La Grandvallière	Mairie de Sakt Laurent en Grandvaux	Achat de 2 cabinets médicaux	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
827	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pirey	Mairie de Pirey	Création d'un nouvel espace ouvert au public	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
828	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Acquisition logement Champs Magry	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
829	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition d'une maison et d'un jardin au centre du village	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
830	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition maison Champion	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
831	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition maison démolie	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
832	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition maison du Gouverneur	Habitat	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
833	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Création de jardins publics	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	05 - En portage	Opération déjà confirmée
834	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition d'un ensemble immobilier	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
835	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Ancien Hôtel Central	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
836	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Ancienne agence du Crédit Agricole	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
837	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Etalans	Mairie de Etalans	Création d'un tiers-lieu	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
838	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Longevilles Mont d'Or	Mairie de Longevilles Mont d'Or	Ancien centre de vacances	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
839	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Plumont	Mairie de Plumont	Création d'une réserve incendie	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
840	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Rans	Mairie de Rans	Achat d'un terrain pour construire 2 maisons	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
841	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Montécheroux	Mairie de Montécheroux	Création d'un foyer résidence	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
842	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Tharot	Mairie de Tharot	Acquisition secteur Grande rue - ZAD	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
844	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Ilot Montardois	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
845	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montenois	Mairie de Montenois	Acquisition du gîte La Clé des Champs	Développement économique	02 - Contact collectivité pris ; Attente de décision de démarrage	Supprimée
846	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	Mairie de Nommay	Urbanisation du centre du village	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
847	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	Mairie de Nommay	Agrandissement du cimetière	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
848	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Valentigney/Mairie de Mandeuve	Réaménagement friches industrielles - Rives du Doubs - phase 2	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
849	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Bavans, Mairie de Lougres	Acquisitions foncières poursuite piste cyclable	Equipements publics		Confirmée
850	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mathay	Mairie de Mathay	Création de logements sociaux dans l'ancien immeuble de la DRAC	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
851	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bonnav-Saint-Ythaire		Réhabilitation d'un bâtiment	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
852	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bonnav-Saint-Ythaire		Acquisition d'un bâtiment pour création d'ateliers municipaux	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
853	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Appenans	Mairie de Appenans	Création périscolaire + déplacement mairie	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
854	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Appenans	Mairie de Appenans	Location appartement + création garage communal	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
855	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Projet immobilier (commerces)	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
856	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de L'Ecouvotte	Mairie de L'Ecouvotte	Acquisition de terres agricoles pour location fermage à l'exploitant du village	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
857	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Vennans	Mairie de Vennans	Elargissement Aménagement de voirie rue de la Fontaine	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
858	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Bolandoz	Mairie de Bolandoz	Création de 2 parcelles viabilisées au coeur du village	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
859	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Charnay	Mairie de Charnay	Futur lotissement	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
860	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Omans	Mairie de Omans	Achat des terrains Frantz pour futur aménagement lié à l'hôpital	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
861	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Quingey	Mairie de Quingey	Aménagement à vocation économique au coeur de la commune	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
862	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Rosières sur Barbèche	Mairie de Rosières sur Barbèche	Protection captage	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
863	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Giromagny	Mairie de Giromagny	Aménagement accueil touristique entrée de ville	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
864	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Rougemont-le-Château	Mairie de Rougemont-le-Château	Reconversion de la friche industrielle	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
867	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Remoray Boujeons	Mairie de Remoray Boujeons	Achat d'une parcelle privée en vue de construire un collectif à but social	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
868	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Saint Point Lac	Mairie de Saint Point Lac	Création salle communale et logements	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
869	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitaux Neufs	Mairie de Les Hopitaux Neufs	Implantation d'équipements à l'entrée Nord	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
870	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitaux Neufs	Mairie de Les Hopitaux Neufs	Restructuration de l'entrée Sud du village	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
872	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	Acquisitions de parcelles rue du Messager - Phase 1	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
873	Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	Acquisition de parcelles rue du Messager - Phase 2	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
874	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Création d'un sentier piéton	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
875	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Aménagement d'un parking rue des Bruleries	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
876	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Val-de-Mercy	Mairie de Val-de-Mercy	Aménagement et création d'un arborétum	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
877	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Bléneau	Mairie de Bléneau	Acquisition d'un bâtiment dans le cadre du projet Gaston Fleischel	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
878	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Bléneau	Mairie de Bléneau	Acquisition d'un bâtiment ayant appartenu à Gaston Fleischel	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
879	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Venise	Mairie de Venise	Acquisition d'une ancienne ferme au coeur du village	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Supprimée
880	Communauté de Communes Allitude 800	Mairie de Sombacour	Mairie de Sombacour	Constitution d'une réserve en vue de l'extension d'équipements	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
881	Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Arinthod	Mairie de Arinthod	Revitalisation centre bourg	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
882	Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Biye	Mairie de Biye	Achat de parcelles situées dans la zone AU du futur PLUJ	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
883	Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Mesnois	Mairie de Mesnois	Achat d'une ancienne ferme pour aménagement d'appartements	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
884	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Moirans-en-Montagne	Mairie de Moirans-en-Montagne	Aménagement d'une zone lotie pour habitation	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
885	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Vaux-lès-Saint-Claude	Mairie de Vaux-lès-Saint-Claude	Création d'un lotissement	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
886	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Villards-d'Héria	Mairie de Villards-d'Héria	Réhabilitation de logements locaux	Habitat	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantement	Confirmée
887	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Viry (39)	Mairie de Viry (39)	Réhabilitation d'un bâtiment	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
888	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Revitalisation du centre-bourg - acquisition d'un bâtiment	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
890	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Laurent-d'Andenay	Mairie de Saint-Laurent-d'Andenay	2ème tranche lotissement Clos de la Fontaine	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
891	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montceau-les-Mines	Mairie de Montceau-les-Mines	Acquisition bâtiment DDT	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
892	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montceau-les-Mines	Mairie de Montceau-les-Mines	Bâtiment ENEDIS	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
893	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montceau-les-Mines	Mairie de Montceau-les-Mines	Redynamisation du quartier du Magny	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
894	Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Vellerot les Belvoir	Mairie de Vellerot les Belvoir	Acquisition maison Feuvertier	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
895	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Villard-Saint-Sauveur	Mairie de Villard-Saint-Sauveur	Création d'une aire de retournement	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
897	Communauté de Communes du Clunisois	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Cluny	Relocalisation de l'école de musique, danse et théâtre communautaire à l'Hotel Dieu	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
898	Communauté de Communes du Clunisois	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de La Vineuse sur Frégande	Consolidation d'une filière bois local par acquisition d'une forêt publique	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	05 - En portage	Opération déjà confirmée
899	Communauté de Communes du Clunisois	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bergesserin	Création d'une maison du patrimoine et de transmission du geste dans l'ancien sanatorium de Bergesserin	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
900	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Saint-Père (89)	Mairie de Saint-Père (89)	Acquisition boulangerie	Développement économique	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantement	Confirmée
901	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Riervescement	Mairie de Riervescement	Création d'une réserve incendie	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démantement	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Liberté de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
902	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Ilot Gambetta	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
903	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Acquisition de terrains à construire	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
904	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Acquisition dans le cadre de la lutte contre la vacance en centre-ville	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
905	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Landresse	Mairie de Landresse	Achat maison Lebrac	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
906	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pirey	Mairie de Pirey	Zone d'habitat de la Messèrière	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
908	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Ilot Balaudeau	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
909	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Marmagne (71)	Mairie de Marmagne (71)	Lotissement Champs de la Croix	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
910	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dampierre les Bois	Mairie de Dampierre les Bois	Opération de maintien d'activité commerciale	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
911	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Frambouhans	Mairie de Frambouhans	Acquisition ferme + remise + terrain constructible attenant	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
912	Haut Jura Arcade Communauté	Mairie de Bellefontaine	Mairie de Bellefontaine	Maintien d'un restaurant au pied des pistes	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
913	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Développement de la chauffe urbaine	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
914	Communauté de Communes du Val de Morneau	Mairie de Les Fins	Mairie de Les Fins	Acquisition propriété Dubourgeois	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
915	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	Mairie de Vandoncourt	Projet habitat "Les Prés sous la Ville" - Phase 2	Habitat	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
916	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	Mairie de Perreuil	Aménagement urbain	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
917	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	Mairie de Jougne	Acquisition d'un bar-restaurant	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
918	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Chenecey Buillon	Mairie de Chenecey Buillon	Création d'un tiers-lieu	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
919	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Thorey-en-Plaine	Mairie de Thorey-en-Plaine	Acquisition d'un bien immobilier - aménagement d'un équipement public	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
920	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Quarré-les-Tombes	Mairie de Quarré-les-Tombes	Création d'un pôle médical et d'un accueil touristique	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Are du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
921	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	Mairie de Jougne	Acquisition d'un immeuble et d'un terrain à bâtir attendant	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
923	Communauté de Communes Puisays-Forrière	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Acquisitions en coeur de bourg - Lieux de stockage pour les services techniques	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
924	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Implantation village d'enfants	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
925	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hôpitaux Vieux	Mairie de Les Hôpitaux Vieux	Acquisition ancienne fromagerie	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
926	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Sochaux	Mairie de Sochaux	Maîtrise foncière d'un site stratégique en entrée de ville	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
927	Communauté de Communes du Doubs Baumois	Mairie de Baume les Dames	Mairie de Baume les Dames	Requalification de l'hôpital	Renouvellement urbain	05 - En portage	Opération déjà confirmée
929	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Jalogny	Mairie de Jalogny	Création de lots à bâtir	Habitat	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
930	Communauté de Communes du Pays de Maîche	Communauté de Communes du Pays de Maîche	Mairie de Maîche	Acquisition des locaux de l'ex-trésorerie de Maîche pour création d'une annexe administrative	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
931	Communauté de Communes La Grandvaillière	Mairie de Nanchez	Mairie de Nanchez	Acquisition bâtiment Ane en Vadrouille + terrain	Habitat	05 - En portage	Opération déjà confirmée
932	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Ilot Robillard	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Opération déjà confirmée
933	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Ilot Maladière	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
934	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Montmond le Chateau	Mairie de Montmond le Chateau	Projet de lieu de vie pour seniors	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
936	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Mancenans	Mairie de Mancenans	Création d'un café-restaurant et salon de coiffure	Développement économique	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
938	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	Mairie de Frasne	Mairie de Frasne	Création d'un pôle multimodal	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
939	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	Mairie de Jougne	Acquisition d'un terrain à aménager en zone d'activité	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
940	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Fauverney	Mairie de Fauverney	Création d'un nouveau lotissement	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
942	Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Gilley (25)	Mairie de Gilley (25)	Reprise restaurant L'imprévu	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
943	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Venoy	Mairie de Venoy	Acquisition dans le cadre de l'aménagement d'un accès	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
944	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	Mairie de Perreuil	Acquisition de terrain jouxtant l'école	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
945	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Grosmagny	Mairie de Grosmagny	Création d'appartements rue de l'Eglise	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
946	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Fourgs	Mairie de Les Fourgs	Acquisition de la "maison rose" au cœur du village	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
947	Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Mairie de Grand'Combe Chateleu	Acquisition parcelle "les grandes routes"	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
948	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition ancienne gendarmerie	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
950	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition maison Pierdon	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
951	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Acquisition maison Guillon	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
952	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Montéteau	Mairie de Montéteau	Acquisition d'un bâtiment à vocation commerciale - implantation d'une cantine scolaire et d'un centre périscolaire	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
953	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Ronchamp	Mairie de Ronchamp	Projet d'habitat inclusif rue d'Armont	Renouvellement urbain	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
954	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Ronchamp	Mairie de Ronchamp	Projet habitat inclusif rue du Canal	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
955	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	Mairie de Seloncourt	Projet d'habitat social	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
957	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Chamesol	Mairie de Chamesol	Création de parcelles à bâtir	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
958	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Frédéric-Fontaine	Mairie de Frédéric-Fontaine	Création de maison senior	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
959	Communauté de Communes Armognes Coeur du Nivernais	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Création de nouveaux lotissements	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Supprimée
960	Communauté de Communes Armognes Coeur du Nivernais	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Agrandissement de l'école primaire	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Supprimée
961	Communauté de Communes Armognes Coeur du Nivernais	Mairie de Saint-Saulge	Mairie de Saint-Saulge	Carrefour RD 34/RD 38 et projet rue du Champ de Foire	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
962	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Saulge	Mairie de Saint-Saulge	Création d'une dent creuse vertueuse - aménagement de voirie	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
963	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Jean-aux-Amognes	Mairie de Saint-Jean-aux-Amognes	Maintien d'un restaurant en centre-bourg	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
964	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Développement touristique entre la Roche du Trésor et le parcours accrobranche	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
965	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Saint Antoine	Mairie de Saint Antoine	Acquisition d'une maison avec maintien de l'atelier municipal	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
966	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Champignelles	Mairie de Champignelles	Achat bâtiments CFA	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
967	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Ornans	Mairie de Ornans	Acquisition bâtiment commercial et parcelle constructible	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
968	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Charnay	Mairie de Charnay	Acquisition/renovation d'une vieille ferme	Habitat	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
969	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujeaucourt	Mairie de Voujeaucourt	Acquisition d'un emplacement réservé au PLU pour équipements publics pour l'enfance et/ou intergénérationnels	Equipements publics	05 - En portage	Opération déjà confirmée
970	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujeaucourt	Mairie de Voujeaucourt	Aménagement d'un nouveau quartier dans le cadre d'une OAP	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
971	Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Goux les Usiers	Mairie de Goux les Usiers	Achat ancien cabinet médical	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
972	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	Aménagement du nouveau quartier	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
973	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Colombier Fontaine	Mairie de Colombier Fontaine	Acquisition de la friche de l'ancienne scierie	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
974	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mandeure	Valorisation du théâtre gallo-romain de Mandeure	Equipements publics	04 - En portage pour partie / En cours de négociation	Opération déjà confirmée
975	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Giromagny	Mairie de Giromagny	Réhabilitation d'un immeuble de centre-ville	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
976	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Rougemont (25)	Mairie de Rougemont (25)	Aménagement d'un lotissement ("Les Grands Champs")	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
977	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Genlis	Mairie de Genlis	Revitalisation du coeur de ville Petites Villes de Demain	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
978	Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Anjoutey	Mairie de Anjoutey	Acquisition de parcelles forestières	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
979	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Blanzy	Mairie de Blanzy	Démolition d'un immeuble abandonné	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
980	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Le Creusot	Mairie de Le Creusot	Réhabilitation immeuble rue Edith Cavell	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
981	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montchanin	Mairie de Montchanin	Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma "Le Variété"	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
982	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Orgelet	Mairie de Orgelet	Acquisition de foncier en zone industrielle	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
983	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Orgelet	Mairie de Orgelet	Revitalisation du bourg-centre	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
984	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Les Crozets	Mairie de Les Crozets	Extension de la pépinière d'entreprises	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
985	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Arinthod	Mairie de Arinthod	Revitalisation centre-bourg	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
986	Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Écaille	Mairie de Écaille	Acquisitions en réponse aux besoins de développement économique	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
987	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Chapelle des Bois	Mairie de Chapelle des Bois	Acquisition en périmètre de protection rapproché du captage	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
988	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Remoray Boujeons	Mairie de Remoray Boujeons	Agrandissement de l'atelier communal	Equipements publics	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
989	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Création d'un tiers-lieu	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Supprimée
990	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	Mairie de Audincourt	Acquisitions de biens immobiliers pour la reconquête de la Grande Rue	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
991	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Normay	Mairie de Normay	Projet d'habitat	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
992	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dasle, Mairie de Vandoncourt	Acquisitions foncières pour piste cyclable	Equipements publics	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
993	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mathay, Mairie de Bourguignon, Mairie de Colombier Fontaine, Mairie de Pont de Roide, Vermondans	Protection des captages d'eau potable	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
994	Pays de Montbéliard Agglomération	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt, Mairie de Montbéliard, Mairie de Pont de Roide, Vermondans, Mairie de Voujeaucourt	Acquisitions foncières pour extension des déchetteries	Equipements publics	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
995	Communauté de Communes du Clusois	Mairie de Buffières	Mairie de Buffières	Création d'un pôle médical	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
996	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Pagny	Mairie de Pagny	Achat de terrain pour viabilisation	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
997	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Dampierre	Mairie de Dampierre	Création pôle médical	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
998	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Dampierre	Mairie de Dampierre	Acquisition/rénovation ancienne maison éclairée	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
999	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Dampierre	Mairie de Dampierre	Acquisition/rénovation bâtiment	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1000	Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Salans	Mairie de Salans	Maîtrise de l'urbanisation sur le secteur "Sur la Croix"	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1001	Communauté de Communes du Doubs Baumeis	Mairie de Vergranne	Mairie de Vergranne	Aménagement d'un nouveau quartier	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1002	Communauté de Communes du Doubs Baumeis	Mairie de Luxiol	Mairie de Luxiol	Création de lotissement	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1003	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Cercy-la-Tour	Acquisition d'un bien immobilier à Cercy-la-Tour dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1004	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Echay	Mairie de Echay	Achat de parcelles boisées	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1005	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Ormans	Mairie de Ormans	Acquisition d'un bâtiment pour aménagement urbain	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1006	Communauté de Communes Puisaye-Fortene	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Acquisition parc du château	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1007	Communauté de Communes Puisaye-Fortene	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	Achat d'un pas-de-porte commercial et logements	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1008	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	Mairie de Monéteau	Aménagement d'un lotissement - Rue de Gurgy	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1009	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	Mairie de Monéteau	Aménagement "zone 2AU des Bolisseaux"	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1010	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	Mairie de Monéteau	Aménagement quartier "Rue de Paris - zone 1AU"	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1011	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Aménagement zone pavillonnaire "Fontaine de Grisy"	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
1012	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Création d'une voie verte	Equipements publics	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1013	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Aménagement zone pavillonnaire "Vau de Villiers"	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1014	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Ancienne boucherie	Développement économique	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1016	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Extension du centre commercial	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1017	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Byans sur Doubs	Mairie de Byans sur Doubs	Aménagement d'un nouveau quartier	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1018	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chalezeule	Mairie de Chalezeule	Création d'une maison d'accueil pour l'autonomie - habitat intergénérationnel	Habitat	02 - Contact collectif pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
1019	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	Mairie de Saint Vit	Projet de requalification urbaine de l'ilot Champs Marmots	Renouvellement urbain	02 - Contact collectif pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
1020	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	Mairie de Saint Vit	Acquisition d'une propriété privée dans le centre-ville	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1021	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Cussey sur l'Ognon	Mairie de Cussey sur l'Ognon	Aménagement centre-bourg	Equipements publics	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1022	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Thoraise	Mairie de Thoraise	Aménagement du secteur "A Surotte" - OAP3	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1024	Communauté de Communes La Grandvallière	Mairie de Saint-Pierre	Mairie de Saint-Pierre	Achat terrain à Batin	Habitat	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1025	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Arcey (25)	Mairie de Arcey (25)	Sécurisation carrefour RD 33 / RD 683	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1026	Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	Acquisition Auberge des Sources	Développement économique	01 - Attente contact collectif (EPF-Collectivité)	Confirmée
1027	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	Mairie de Pays de Clerval	Acquisition, réhabilitation et aménagement du café-hôtel-restaurant Le Pêcheur	Développement économique	01 - Attente contact collectif (EPF-Collectivité)	Confirmée
1028	Pays de Montbétiard Agglomération	Mairie de Meslières	Mairie de Meslières	Aménagement habitat (ancien hangar)	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1029	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	Mairie de Saint Vit	Création pépinière associative et entreprises	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
1030	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Novillars	Mairie de Novillars	Maintien d'un cabinet médical	Développement économique	05 - En portage	Opération déjà confirmée
1031	Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Maiche	Mairie de Maiche	Acquisition pour création d'un espace de respiration et de stationnement en centre-ville	Equipements publics	01 - Attente contact collectif (EPF-Collectivité)	Confirmée

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
1032	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Rochejean	Mairie de Rochejean	Acquisition chalet des Poulains	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1033	Communauté de Communes La Grandvallière	Mairie de Grande Rivière Château	Mairie de Grande Rivière Château	Création de logements	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1034	Terre d'Émeraude Communauté	Mairie de Moirans-en-Montagne	Mairie de Moirans-en-Montagne	Aménagement d'une zone d'habitat	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1035	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	Mairie de Chauffailles	Acquisition terrain nu pour création parking	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1036	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	Mairie de Chauffailles	Création d'un tiers-lieu et d'un parking	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1037	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	Mairie de Chauffailles	Réhabilitation d'un commerce en centre-ville	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1038	Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Lons le Saunier	Mairie de Lons le Saunier	Acquisition d'un espace commercial	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1039	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Auxerre	Mairie de Auxerre	Ilot route de Chablis	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1040	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Dammarié sur Crête	Mairie de Dammarié sur Crête	Acquisition d'un domaine - centre ancien du village	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1041	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	Mairie de Vandoncourt	Acquisition presbytère	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1042	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	Mairie de Chauffailles	Mairie de Chauffailles	Création d'un lotissement communal	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1043	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pouilly Français	Mairie de Pouilly Français	Acquisition d'une maison - place de la Mairie	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1044	Communauté de Communes Avalon-Vézelay-Morvan	Mairie de Dornecy-sur-Cure	Mairie de Dornecy-sur-Cure	Développement d'une épicerie associative	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1045	Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Bureau de poste et logement	Renouvellement urbain	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Supprimée
1046	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Valdaion	Mairie de Valdaion	Agrandissement équipement public (maison des services)	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1047	Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saone	Mairie de Saone	Acquisition terrain des Hurévants	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1048	Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Flangebouche	Mairie de Flangebouche	Acquisition de l'ancienne garderie	Renouvellement urbain	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1049	Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Arc sous Montenot	Mairie de Arc sous Montenot	Acquisition parcelle à louer	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée

Etat des opérations confiées à l'EPF Doubs BFC pour 2007/2023

N° opération	Adhérent	Demandeur	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Etat d'avancement	Demande de confirmation
1050	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Semondans	Mairie de Semondans	Opération d'habitat	Habitat	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1051	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Lindry	Mairie de Lindry	Installation commerces et services	Développement économique	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1052	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	Mairie de Moulins-Engilbert	Mairie de Moulins-Engilbert	Création d'une nouvelle gendarmerie	Equipements publics	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
1053	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Charbuy	Mairie de Charbuy	Acquisition du bâtiment de la pharmacie	Equipements publics	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1054	Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Les Bizots	Mairie de Les Bizots	Création espace vert	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1055	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Mairie de Lavans-lès-Saint-Claude	Aménagement salle des fêtes	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1056	Communauté de Communes Loue-Lison	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Arc et Senans	Acquisition d'une ancienne scierie	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1057	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitaux Neufs	Mairie de Les Hopitaux Neufs	Création d'un pôle tiers-lieu ou pôle médical	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1058	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Avallon	Mairie de Avallon	Construction d'habitations individuelles	Habitat	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage	Confirmée
1059	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	Mairie de Châtel-Censoir	Epicerie et habitation	Développement économique	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1060	Espace Communautaire Lons Agglomération	Mairie de Lons le Saunier	Mairie de Lons le Saunier	Réalisation d'un EHPAD	Equipements publics	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)	Confirmée
1061	Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Sauvigny-le-Bois	Mairie de Sauvigny-le-Bois	Développement du logement local	Habitat	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée
1062	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	Mairie de Montbéliard	Aménagement des abords du cinéma	Renouvellement urbain	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1063	Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Quingey	Mairie de Quingey	Acquisition de parcelles pour l'installation d'un "troupeau mobile"	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1064	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Roches-lès-Blamont	Mairie de Roches-lès-Blamont	Achat de terrain appartenant à la nouvelle école maternelle	Equipements publics	00 - Recensement / Attente validation d'opération	Confirmée
1067	Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Dasle	Mairie de Dasle	Requalification friche industrielle Ets Mignerey	Renouvellement urbain	03 - En cours de négociation	Opération déjà confirmée

Nouvelles opérations recensées sur 2024

	EPCI	DEPT	EPCI	Demandeur	Commune	Intitulé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale (€)	Durée de portage (mois)
1	Communauté de Communes Altilude 800	25	CCA800	VILLERS-SOUS-CHALAMONT	VILLERS-SOUS-CHALAMONT	Sauvegarde de la petite église du village	Développement économique	400 000	48
1	Communauté de Communes Avalon Vézelay Morvan	88	CCAVM	GIROLLES	GIROLLES	Acquisition Pré aux Moines	Habitat	20 000	48
1	Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	58	CCBLM	LA NOCLE MAULAIX	LA NOCLE MAULAIX	Création d'un commerce multiservices	Développement économique	100 000	48
1	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	71	CCBSB	CHATEAUNEUF	CHATEAUNEUF	Achat de terrain pour bâtir	Habitat	50 000	48
1	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	71	CCBSB	LA CHAPELLE-SOUS-DUN	LA CHAPELLE-SOUS-DUN	Aménagement paysager + parking	Equipements publics	5 000	48
1	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	71	CCBSB	SAINT-EDMOND	SAINT-EDMOND	Acquisition de terrains constructibles	Habitat	200 000	48
1	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	71	CCBSB	SAINT-GERMAIN-EN-BRIONNAIS	SAINT-GERMAIN-EN-BRIONNAIS	Acquisition de terrain constructible	Habitat	50 000	48
1	Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne	71	CCBSB	SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS	SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS	Aménagement d'un lotissement	Habitat	200 000	48
1	Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	21	CCPD	LONGCHAMP	LONGCHAMP	Acquisition du château	Equipements publics	400 000	48
1	Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise	89	CCAM	BASSOU	BASSOU	Création lieux de stockage pour les services techniques et associations	Equipements publics	200 000	48
1	Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise	89	CCAM	MIGENNES	MIGENNES	Acquisition des locaux du bar du centre-ville	Développement économique	200 000	48
1	Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise	89	CCAM	MIGENNES	MIGENNES	Acquisition des locaux de l'ancienne boucherie en centre-ville	Développement économique	200 000	48
1	Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise	89	CCAM	MIGENNES	MIGENNES	Rachat du local du café du port	Développement économique	200 000	48
1	Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise	89	CCAM	MIGENNES	MIGENNES	Rachat du local de l'ancienne pharmacie	Développement économique	200 000	48
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	LABERGEMENT-SAINTE-MARIE	LABERGEMENT-SAINTE-MARIE	Acquisition de l'Auberge du Coude et terrains attenants	Développement économique	1 300 000	48
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	LABERGEMENT-SAINTE-MARIE	LABERGEMENT-SAINTE-MARIE	Création logements à loyers modérés + cellules commerciales	Habitat	300 000	48
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	LES FOURGS	LES FOURGS	Réhabilitation d'un immeuble d'habitat collectif	Habitat	500 000	48
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	MONTPERREUX	MONTPERREUX	Sécurisation d'un carrefour et création d'une zone mixte	Renouvellement urbain	1 000 000	48

Nouvelles opérations recensées sur 2024

	EPCI	DEPT	EPCI	Demandeur	Commune	Intitulé de l'opération	Axe du PFI	Estimation globale (€)	Durée de portage (mois)
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	MOUTHE	MOUTHE	Acquisition de l'immeuble du 58 Grande Rue - Ancien restaurant "Oeil de Bœuf"	Renouvellement urbain	400 000	48
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	ROCHEJEAN	ROCHEJEAN	Acquisition parcelle de forêt	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	100 000	48
1	Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	25	CCLMHD	SAINT-ANTOINE	SAINT-ANTOINE	Projet école - RPI du Mont d'Or	Equipements publics	500 000	48
1	Communauté de Communes du Clusois	71	CCC	CLUNY	CLUNY	Achat d'un immeuble comportant logement + bar	Développement économique	100 000	48
1	Communauté de Communes du Doubs baumois	25	CCDB	POULIGNEY-LUSANS	POULIGNEY-LUSANS	Acquisition de la boulangerie	Renouvellement urbain	400 000	48
1	Communauté de Communes du Doubs baumois	25	CCDB	ROULANS	ROULANS	Elargissement de chaussée RD 30	Equipements publics	50 000	48
1	Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	71	CCGAM	COUCHES	COUCHES	Création d'une caserne de gendarmerie	Equipements publics	100 000	48
1	Communauté de Communes du Pays de Maîche	25	CCPM	MAICHE	MAICHE	Aménagement du terrain à proximité des ateliers municipaux	Equipements publics	100 000	48
1	Communauté de Communes du Pays de Maîche	25	CCPM	SAINT-HIPPOLYTE	SAINT-HIPPOLYTE	Acquisition de terrains - Cité de Vauchamp	Habitat	100 000	48
1	Communauté de Communes du Pays de Sancy-Belleherbe	25	CCPSB	VELLEROI-LES-BELVOIR	VELLEROI-LES-BELVOIR	Création d'un lotissement	Habitat	110 000	48
1	Communauté de Communes du Plateau du Russey	25	CCPR	BONNETAGE	BONNETAGE	Maîtrise du foncier proche écoquartier - Habitat collectif	Habitat	500 000	48
1	Communauté de Communes Frasne Dugeon	25	CCFD	FRASNE	FRASNE	Projet d'habitat inclusif pour seniors	Habitat	170 000	48
1	Communauté de Communes Puisaye-Fortena	89	CCPF	OJANNE	OJANNE	Réaménagement de la place Jean Goutte Toquet	Equipements publics	200 000	48
1	Communauté de Communes Puisaye-Fortena	89	CCPF	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE	Aide à l'installation d'un boulanger sur la commune	Développement économique	100 000	48
1	Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise	71	CCSCC	COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD COTE CHALONNAISE	BUXY	Acquisition IME Buxy	Renouvellement urbain	500 000	48
1	Communauté de Communes Terres de Bresse	71	CCTB	CUISERY	CUISERY	Immeuble place d'Armes - Cœur de village	Développement économique	70 000	48
1	Communauté de Communes Terres de Bresse	71	CCTB	JOUVENCON	JOUVENCON	Réhabilitation de l'ancien bar restaurant	Développement économique	200 000	48
1	Communauté de Communes Terres de Bresse	71	CCTB	LOISY	LOISY	Sauvegarde du patrimoine (maison à colombages)	Equipements publics	200 000	48

Nouvelles opérations recensées sur 2024

	EPCI	DEPT	EPCI	Demandeur	Commune	Intitulé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale (€)	Durée de portage (mois)
1	Communauté de Communes Terres de Bresse	71	CCTB	ROMENAY	ROMENAY	Acquisition d'un bâtiment pour réouverture d'un commerce	Développement économique	100 000	48
1	Communauté de Communes Terres de Bresse	71	CCTB	ROMENAY	ROMENAY	Construction d'une nouvelle station d'épuration	Equipements publics	10 000	48
1	Communauté Urbaine Creusot Montceau	71	CUCM	LE CREUSOT	LE CREUSOT	Réhabilitation d'un immeuble avec logements et commerce en vue d'une remise sur le marché	Renouvellement urbain	400 000	48
1	Espace Communautaire Lons Agglomération	39	ECLA	LONS-LE-SAUNIER	LONS-LE-SAUNIER	Acquisition - chemin du Pontot	Habitat	400 000	48
1	Pays de Montbéliard Agglomération	25	PMA	AUDINCOURT	AUDINCOURT	Habitat inclusif en centre-ville	Habitat	400 000	48
1	Pays de Montbéliard Agglomération	25	PMA	NOIREFONTAINE	NOIREFONTAINE	Acquisition d'un logement	Habitat	300 000	48
1	Terre d'Emeraude Communauté	39	TEC	MARTIGNA	MARTIGNA	Achat du Lac de Chanon	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	300 000	48
1	Terre d'Emeraude Communauté	39	TEC	ORGELET	ORGELET	Extension des services techniques municipaux	Equipements publics	200 000	48
1	Terre d'Emeraude Communauté	39	TEC	PONT-DE-POITTE	PONT-DE-POITTE	Requalification centre-bourg	Renouvellement urbain	20 000	48
1	Terre d'Emeraude Communauté	39	TEC	VILLARDS-D'HERIA	VILLARDS-D'HERIA	Réhabilitation ancienne fromagerie	Renouvellement urbain	50 000	48
								11 605 000	

## **DELIBERATION N°66– MODIFICATION D'OPERATIONS (point 3-2 dans les documents remis aux élus)**

Une opération recensée lors d'un précédent conseil d'administration doit faire l'objet d'une modification en raison de la modification de l'estimation globale de l'opération.

En conséquence, s'agissant de l'opération ci-après :

- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS (Opération 798)** – Projet : « Ilot Abbaye Saint-Germain », opération créée au CA du 08/04/2021. Sur la commune d'Auxerre une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de **190 000 €**.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration décide d'annuler et remplacer ci-avant ainsi qu'il suit :**

- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS (Opération 798)** – Projet : « Ilot Abbaye Saint-Germain », opération créée au CA du 08/04/2021. Sur la commune d'Auxerre une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de **1 500 000 €**.

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

*Monsieur MOUGEOT indique que concernant la commune d'Auxerre et la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, il peut être nécessaire de fixer des priorités par rapport aux volumes d'acquisitions qui sont conséquentes pour ces deux collectivités. Monsieur MOUGEOT vient de rencontrer la collectivité et a fait part au maire de cette préoccupation.*

*M. Alpy explique qu'en effet, jusqu'à présent, l'EPF a la capacité de satisfaire les demandes, mais que nous ne pouvons pas concentrer l'effort sur une seule collectivité. Il faut être attentif à la durée des portages, à la capacité de remboursement de la collectivité et qu'il est important de fixer un montant pour partager l'effort sur l'ensemble des territoires.*

*M. Mougeot ajoute qu'au prochain PPI 2026-2030, il serait opportun d'instaurer de nouvelles règles, et par exemple, réfléchir sur un remboursement par annuités dès le début du portage pour certaines opérations.*

*M. Alpy indique qu'il ne faut pas oublier que la responsabilité est partagée par l'ensemble des membres et qu'il est nécessaire de retravailler le règlement car nous devons être solidaire sur tout le territoire et jouer notre rôle quand un territoire a un besoin.*

## **DELIBERATION N°67– DECISIONS D'ACQUISITIONS (point 4-1 dans les documents remis aux élus)**

Plusieurs promesses de vente ont été recueillies.

Les acquisitions présentées dans les fiches ci-après représentent un engagement financier de **2 778 234,14 euros** hors frais d'actes et se décomposent comme suit :

- **RONCHAMP (70) (opération 748)** « acquisition de terrains rue des Champs pour futur lotissement »  
Sur la commune de RONCHAMP acquisition de la parcelle cadastrée section ZV numéro 69 d'une superficie totale de 36a 88ca, pour un montant de **21 750 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 25 septembre 2023.
- **HAUTERIVE LA FRESSE (25) (opération 1065)** « achat d'un terrain pour création de parcelles à bâtir »  
Sur la commune de HAUTERIVE LA FRESSE acquisition de la parcelle cadastrée section ZA numéro 68 d'une superficie totale de 16a 77ca, pour un montant de **188 100 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation de France Domaine n°2023-25303-62255 du 26 septembre 2023.
- **PMA (25) (opération 114)** « ZAC des Hauts de Mathay »  
Sur la commune de MATHAY, acquisition des parcelles cadastrées
  - Section F numéro 659 d'une superficie de 8a 54ca
  - Section F numéro 809 d'une superficie de 22a 80ca
  - Section F numéro 1801 d'une superficie de 3a 57ca
  - Section F numéro 1802 d'une superficie de 7a 98ca
  - Section F numéro 1916 d'une superficie de 22a 11capour un montant de **1 984,14 €** (hors taxes et frais d'enregistrement) dont 360,00€ de frais SAFER, suivant estimation EPF en date du 3 novembre 2023.
- **LES PREMIERS SAPINS (25) (opération 740)** "aménagement centre bourg de Nods"  
Sur la commune des PREMIERS SAPINS, acquisition des parcelles cadastrées :
  - Section AB numéro 25 d'une superficie de 99ca
  - Section AB numéro 26 d'une superficie de 3a 84ca
  - Section AB numéro 27 d'une superficie de 8a 73ca
  - Section AB numéro 28 d'une superficie de 1a 25ca
  - Section AB numéro 106 d'une superficie de 2a 03capour un montant de **74 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 24 octobre 2023.
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE LISON (25) (opération 1056)** "acquisition d'une ancienne scierie"  
Sur la commune de ARC ET SENANS, acquisition des parcelles cadastrées :
  - Section A numéro 902, d'une superficie de 1ha 04a 38ca
  - Section A numéro 903, d'une superficie de 41a 61ca

pour un montant de **305 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n° 203-25021-46978 du 28 juillet 2023.

- **LONGEVILLE SUR DOUBS (25) (opération 319) "Aménagement stationnement en bordure RD 663"**

Sur la commune de LONGEVILLE SUR DOUBS, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section D numéro 793, d'une superficie de 14a 39ca
- Section D numéro 794, d'une superficie de 3a 40ca
- Section D numéro 1324, d'une superficie de 11ca
- Section D numéro 1326, d'une superficie de 2a 16ca
- Section D numéro 1327, d'une superficie de 5a 93ca
- Section D numéro 1328, d'une superficie de 71ca

pour un montant de **60 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 24 octobre 2023.

- **PAYS DE CLERVAL (25) (opération 1071) "création d'une résidence séniors"**

Sur la commune du PAYS DE CLERVAL, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section F numéro 104 d'une superficie de 10a 20ca
- Section F numéro 105 d'une superficie de 2a 99ca

pour un montant de **140 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 24 octobre 2023.

- **SAINT JEAN AUX AMOGNES (58) (opération 963) "maintien d'un restaurant en centre-bourg"**

Sur la commune de SAINT JEAN AUX AMOGNES, acquisition de la parcelle cadastrée section A numéro 457, d'une superficie de 11a 92ca, pour un montant de **250 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n° 2022-58247-92491 du 20 mars 2023.

- **AUXERRE (89) (opération 902) "Ilot Gambetta"**

Sur la commune de AUXERRE, acquisition des parcelles cadastrées :

- section BK numéro 270, d'une superficie de 1a 08ca
- section BK numéro 549, d'une superficie de 1a 26ca

Pour un montant de **210 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n°2023-89024-50611 du 22 août 2023.

- **BASSOU (89) (opération 1077) "Création lieux de stockage pour les services techniques et associations"**

Sur la commune de BASSOU, acquisition de la parcelle cadastrée section AB numéro 184, d'une superficie de 9a 02ca, pour un montant de **100 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), et suivant estimation EPF du 20 novembre 2023.

- **AUXERRE (89) (opération 908) "Ilot Batardeau"**

Sur la commune de AUXERRE, acquisition des parcelles cadastrées :

- section EI numéro 52, d'une superficie de 14a 86ca
- section EI numéro 55, d'une superficie de 4a 55ca
- section EI numéro 60, d'une superficie de 10a 04ca
- section EI numéro 139, d'une superficie de 6ca

Pour un montant de **488 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n 2023-89024-11435 du 22 mars 2023.

- **RONCHAMP (70) (opération 748) « acquisition de terrains rue Des Champs pour futur lotissement »**

Sur la commune de RONCHAMP acquisition de la parcelle cadastrée section ZV numéro 66 d'une superficie totale de 21a 35ca, pour un montant de **12 230 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 12 septembre 2023.

- **FAUVERNEY (21) (opération 563) « Projet d'équipement sur les parcelles MFR »**

Sur la commune de FAUVERNEY, acquisition des parcelles cadastrées :

- section AB numéro 125 d'une superficie totale de 1ha 23a 24ca
- section AB numéro 123 d'une superficie totale de 3ha 03a 70ca

pour un montant de **200 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n° 2023-21261-85826 du 5 décembre 2023.

- **CUSSEY SUR L'OGNON (25) (opération 1021) « Aménagement centre bourg »**

Sur la commune de CUSSEY SUR L'OGNON acquisition des parcelles cadastrées :

- section AC numéro 302 d'une superficie totale de 21a 98ca
- section AC numéro 40 d'une superficie totale de 14ca

pour un montant de **60 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 21 septembre 2023.

- **MORBIER (39) (opération 1074) « Projet de rénovation d'une partie du centre-bourg »**

Sur la commune de MORBIER acquisition :

- de la parcelle cadastrée section BE n°121 d'une superficie totale de 32a 30ca
- de la parcelle cadastrée section BE n°122 d'une superficie totale de 3a 06ca
- des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 situés dans la copropriété cadastrée section BE n°123, d'une superficie totale de 718 m<sup>2</sup>

pour un montant de **365 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n° 2023-39367-68291 du 31 octobre 2023.

- **CUCM (71) (opération 424)** « Requalification ilots urbains dégradés quartier Saint-Charles –ilot n°1 »  
Sur la commune de LE CREUSOT acquisition de la parcelle cadastrée section AO n°33p, d'une superficie d'environ 130 m<sup>2</sup>, issue de la parcelle AO n°33 en cours de division et d'une superficie totale de 2a 95ca, pour un montant total de **2 170 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 15 novembre 2023.

- **LONS-LE-SAUNIER (39) (opération en cours de recensement)** « Acquisition Chemin du Pontot »  
Sur la commune de LONS-LE-SAUNIER acquisition :  
- de la parcelle cadastrée Af section n°129 d'une superficie totale de 7a 31ca  
- de la parcelle cadastrée Af section n°133 d'une superficie totale de 32a 38ca  
pour un montant de **300 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine n° 2023-39300-64173 du 23 octobre 2023.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration décide d'approuver les acquisitions telles que figurant ci-dessus.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

*Il a été rajouté dans la délibération la date d'estimation pour l'acquisition réalisée sur la commune de FAUVERNEY qui n'était pas indiquée dans les documents remis aux élus.*

**N° de l'opération : 748 - Acquisition de terrains rue des champs pour futur lotissement  
OP748ACQ005\_COUTURIER**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérimont**

**Demandeur : Mairie de Ronchamp**

**Réception du dossier : 10/12/20 Lionel**

**Désignation des biens à acquérir**

**Ronchamp**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
ZV	0069	SOUS LE CHANOIS	3688
		<b>TOTAL :</b>	<b>3688</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU**

**Zonage :**

**Emplacement réservé :**

**Droit de préemption :**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :**

**Compatibilité SCOT :**

**Compatibilité PLH :**

**Destination future :**

**Axe du PPI : Habitat**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation EPF : 21 750 €**

**Estimation globale : 100 000 €**

**Estimation tranche : 21 750 €**

**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**

**Durée de portage : 48 mois**

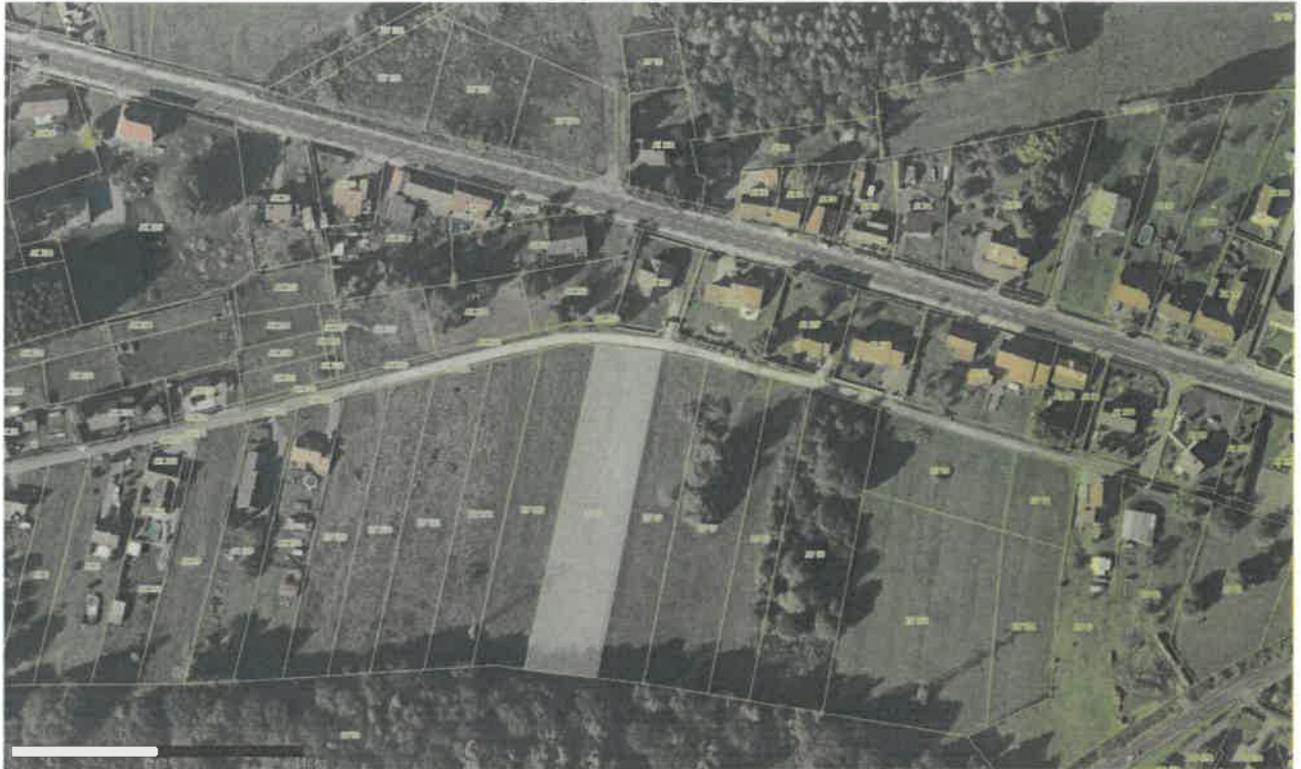
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :**

**Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

**La parcelle ZV 69 fait partie de l'ensemble parcellaire que souhaite maîtriser la commune de RONCHAMP en passant par l'EPF afin d'y construire un petit lotissement. Parcelle acquise au prix de 21 750 euros**

Plan cadastral



Photographie



**N° de l'opération : 1065 - Achat d'un terrain pour création de parcelles à bâtir  
OP1065ACQ001\_VERMOT DESROCHES**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CCM - Communauté de Communes de Montbenoit**

**Demandeur : Mairie de Hauterive la Fresse**

**Réception du dossier : 03/08/2023 Lionel**

**Désignation des biens à acquérir**

**Hauterive-la-Fresse (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )
ZA	0068	10 Hauterive	1 677
		<b>TOTAL :</b>	<b>1 677</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU**

**Zonage : U**

**Emplacement réservé :**

**Droit de préemption :**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :**

**Compatibilité SCOT :**

**Compatibilité PLH :**

**Destination future :**

**Axe du PPI : Habitat (PPI 2021-2025)**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation Domaine : 185 000 €**

**Estimation globale : 200 000 €**

**Estimation tranche : 188 100 €**

**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**

**Durée de portage : 48 mois**

**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :**

**Date prévisible de fin d'acquisition :**

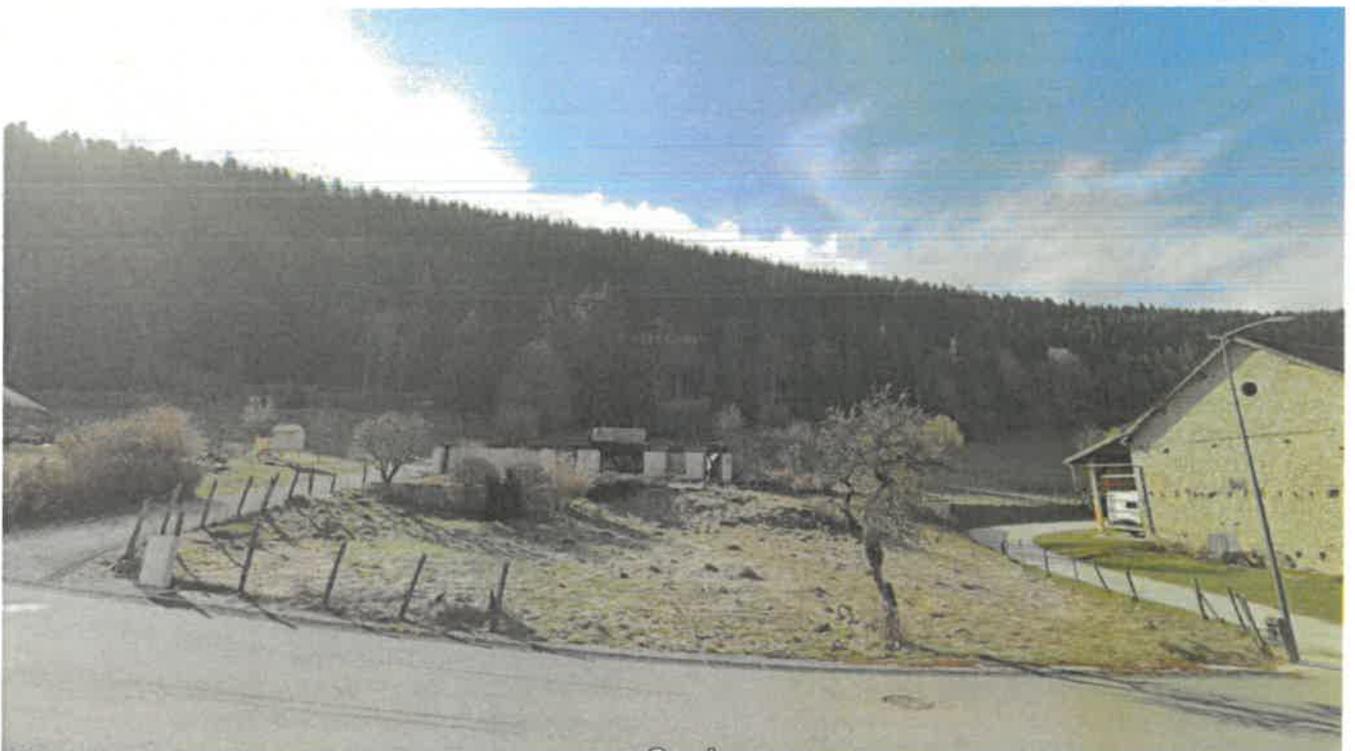
**OBSERVATIONS :**

La commune de HAUTERIVE LA FRESSE sollicite l'EPF afin d'acquérir une parcelle en vue d'y aménager des terrains à bâtir. L'acquisition s'effectue au prix de 188 100 euros soit 1.67% au-dessus du prix de France Domaine. A cela s'ajoute des frais d'agence d'un montant de 11 900 euros.

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 114 - ZAC des Hauts de MATHAY  
OP114ACQ018\_DEMOUGIN**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**PMA - Pays de Montbéliard Agglomération**

**Demandeur : PMA - Pays de Montbéliard Agglomération  
Réception du dossier : NP**

**Désignation des biens à acquérir**

**Mathay (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )
F	0659	LES PARTS DE VERNONIS	854
F	0809	LES COMBES	2 280
F	1801	LES COMBES	357
F	1802	LES COMBES	798
F	1916	LES INTYS	2 211
		<b>TOTAL :</b>	<b>6 500</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme :**  
**Zonage :** AUz du PLU  
**ZAC dite des Hauts de Mathay créée le 09/07/2007**

**Emplacement réservé :** Non  
**Droit de préemption :** Oui

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :** Oui  
**Compatibilité SCOT :** Oui  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future :** activités économiques  
**Axe du PPI :** Développement économique (Biens destinés à la réalisation ou au maintien d'activités économiques ainsi que des biens situés dans des zones d'activité déjà constituées s'intégrant dans une opération de dynamisation par réhabilitation ou restructuration.)

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation EPF :** 6 500 €  
**Estimation globale :** 1 700 000 €  
**Estimation tranche :** 1 984,14 €  
**Veille :**

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage :** 168 mois  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :** 10/2010  
**Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

Acquisitions de parcelles en nature de terres dans le cadre de la maîtrise foncière de la ZAC

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 740 - Aménagement centre bourg de Nods  
OP740ACQ002\_CASTALAN**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs**

**Demandeur : Mairie de Les Premiers Sapins  
Réception du dossier : LAUDE**

**Désignation des biens à acquérir**

**LesPremiersSapins (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
AB	0025	LE VILLAGE BAS	99	
AB	0026	9 GRANDE RUE NODS	384	
AB	0027	LE VILLAGE BAS	873	
AB	0028	LE VILLAGE BAS	125	
AB	0106	GRANDE RUE NODS	203	
		<b>TOTAL :</b>	1 684	

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU  
Zonage : UA**

**Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : OUI**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire : OUI  
Compatibilité SCOT : OUI  
Compatibilité PLH : OUI**

**Destination future :**  
**Axe du PPI : Renouvellement urbain (Biens situés dans des secteurs de friche urbaine, de centre ancien ou de tissus existants mutables, devant faire l'objet de recompositions ou de réhabilitations lourdes et restant en attente d'une requalification pour des vocations renouvelées.)**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation EPF : 75 000 €  
Estimation globale : 300 000 €  
Estimation tranche : 74 000 €  
Veille :**

**Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS : acquisition d'une maison en état de ruine en centre bourg**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 1056 - Acquisition d'une ancienne scierie**  
**OP1056ACQ01\_SCI DEFOIS**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Communauté de Communes Loue-Lison**

**Demandeur : Communauté de Communes Loue-Lison**  
**Réception du dossier : LAUDE**

**Désignation des biens à acquérir**

**Arc-et-Senans (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
A	0903	31 Rue DU CANTON D AVAL	4 161	
A	0902	CANTON D AVAL	10 438	
		<b>TOTAL :</b>	14 599	

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

Document d'urbanisme : PLU  
Zonage : UZ

Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : OUI

**LA NATURE DU PROJET :**

Intérêt communautaire : OUI  
Compatibilité SCOT : OUI  
Compatibilité PLH :

**Destination future :**  
**Axe du PPI :** Développement économique (Biens destinés à la réalisation ou au maintien d'activités économiques ainsi que des biens situés dans des zones d'activité déjà constituées s'intégrant dans une opération de dynamisation par réhabilitation ou restructuration.)

**CONDITIONS FINANCIERES :**

Evaluation Domaine : 315 000 €  
Estimation globale : 400 000 €  
Estimation tranche : 305 000 €  
Veille :

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage :** 48 mois  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :** 11/2023  
**Date prévisible de fin d'acquisition :** 11/2023

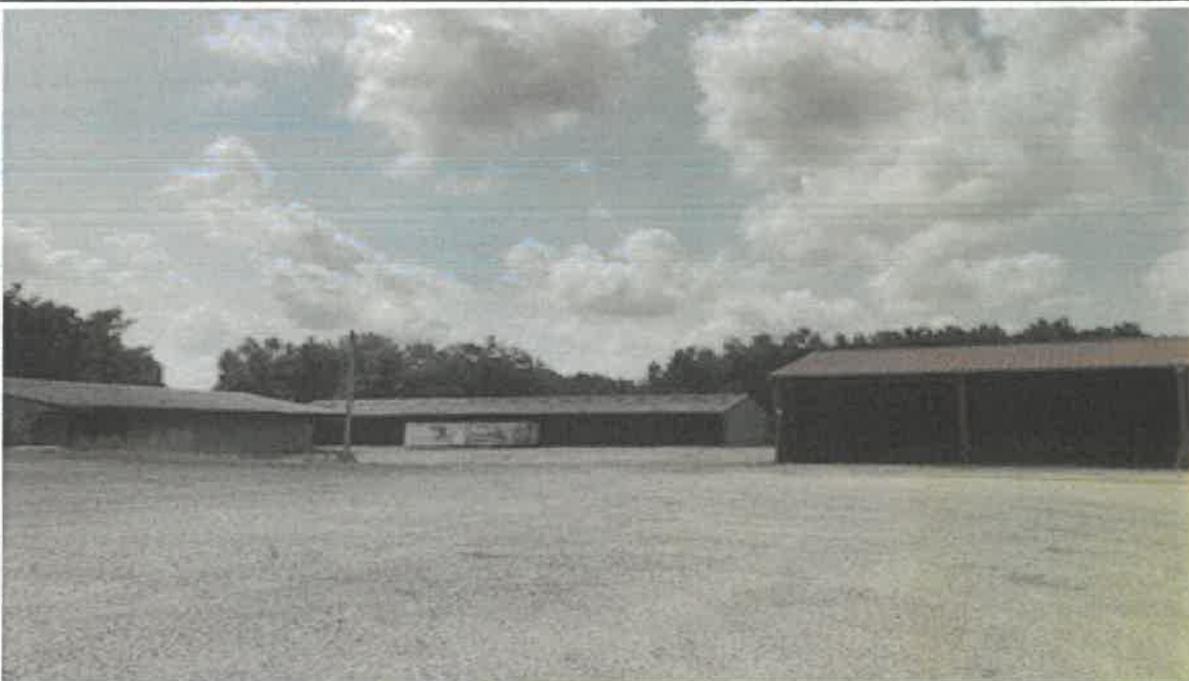
**OBSERVATIONS :**

**Acquisition d'un ensemble de bâtiments**  
**en zone d'activités pour dynamisation de**  
**la zone**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 319 - Aménagement stationnement en bordure RD 663  
OP319ACQ001\_BARTHEZ**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Pays de Montbéliard Agglomération**

**Demandeur : Mairie de Longeville sur Doubs  
Réception du dossier : LAUDE**

**Désignation des biens à acquérir**

**Longeville-sur-Doubs (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )	Numéros des lots
D	0793	39 GR GRANDE RUE	1 439	
D	0794	AU VILLAGE	340	
D	1324	AU VILLAGE	11	
D	1326	AU VILLAGE	216	
D	1327	AU VILLAGE	593	
D	1328	39 GR GRANDE RUE	71	
		<b>TOTAL :</b>	<b>2 670</b>	

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

Document d'urbanisme : PLUI  
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : OUI

**LA NATURE DU PROJET :**

Intérêt communautaire : oui  
Compatibilité SCOT : oui  
Compatibilité PLH :

Destination future :  
Axe du PPI : Equipements publics (Biens destinés à recevoir des équipements publics ou des aménagements portant sur des opérations d'intérêt général.)

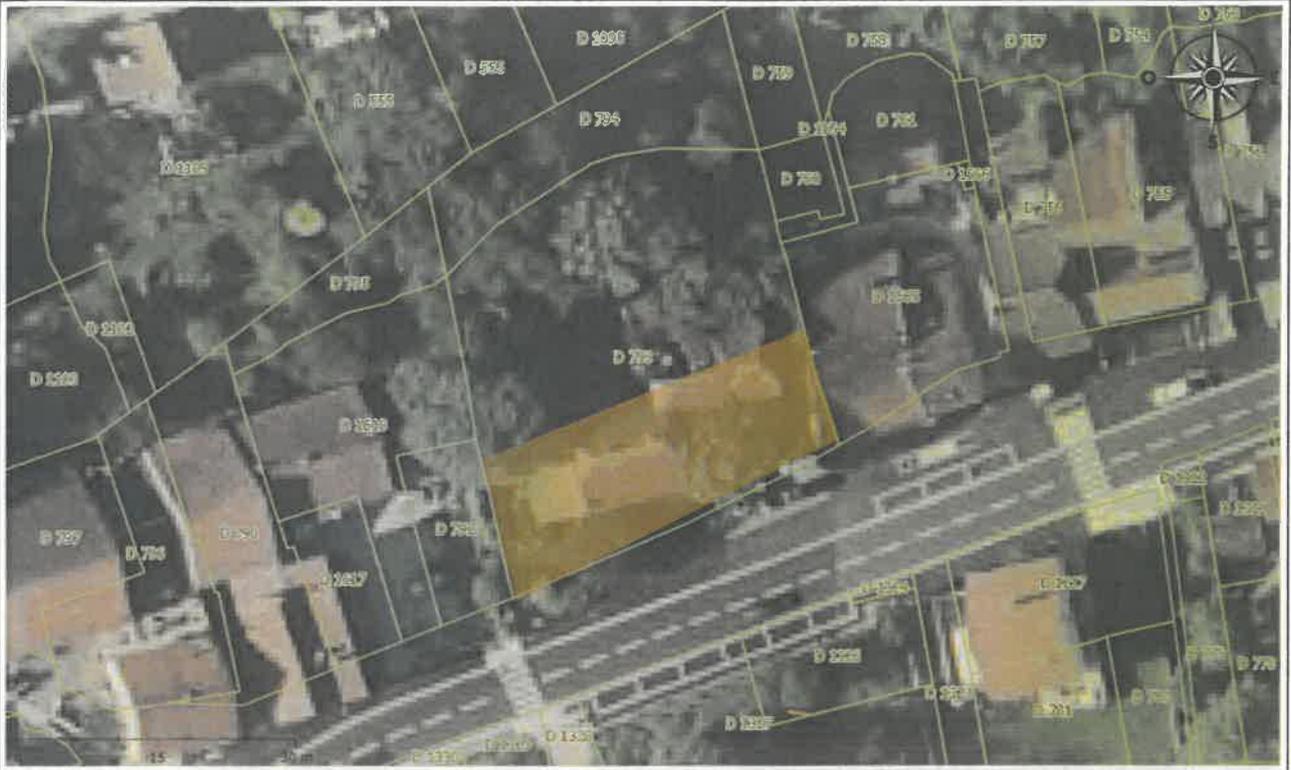
**CONDITIONS FINANCIERES :**

Evaluation Domaine : 60 000 €  
Estimation globale : 70 000 €  
Estimation tranche : 60 000 €  
Veille : Non

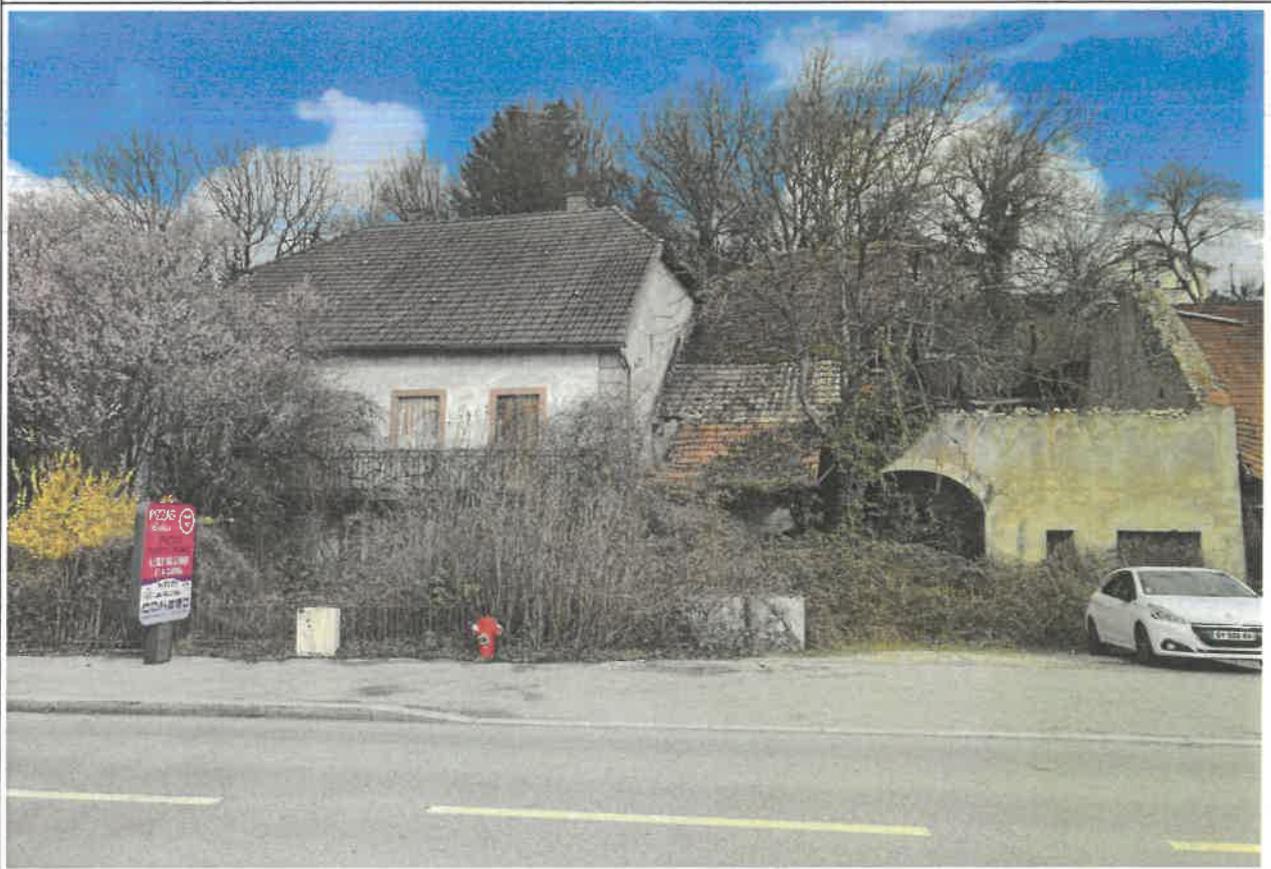
Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV : 10/2023  
Date prévisible de fin d'acquisition : 10/2023

**OBSERVATIONS : Acquisition d'une  
ferme en ruine en cœur de village et  
terrains attenant**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 1071 - Création d'une résidence seniors**  
**OP1071ACQ001\_GROSLAMBERT**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes**

**Demandeur : Mairie de Pays de Clerval**  
**Réception du dossier : LAUDE**

**Désignation des biens à acquérir**

**Pays-de-Clerval (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )	Numéros des lots
F	0105	LA VILLE	299	
F	0104	26 Rue DE LA PORTE DE CHAUX	1 020	
		<b>TOTAL :</b>	<b>1 319</b>	

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

Document d'urbanisme : PLUI  
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : OUI

**LA NATURE DU PROJET :**

Intérêt communautaire : OUI  
Compatibilité SCOT : OUI  
Compatibilité PLH :

Destination future :  
Axe du PPI : Habitat (PPI 2021-2025)

**CONDITIONS FINANCIERES :**

Evaluation EPF : 140 000 €  
Estimation globale : 140 000 €  
Estimation tranche : 140 000 €  
Veille :

Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :

**OBSERVATIONS :**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 963 - Maintien d'un restaurant en centre-bourg**  
**OP963ACQ01\_AUVRAY**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CCACN - Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais**

**Demandeur : Mairie de Saint-Jean-aux-Amognes**  
**Réception du dossier : LAUDE**

**Désignation des biens à acquérir**

**Saint-Jean-aux-Amognes**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
A	0457	rue du bourg	1 192
		<b>TOTAL</b>	<b>1 192</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU**  
**Zonage : UA**

**Emplacement réservé : NON**  
**Droit de préemption : OUI**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire : OUI**  
**Compatibilité SCOT : OUI**  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future :**

**Axe du PPI : Développement économique (Biens destinés à la réalisation ou au maintien d'activités économiques ainsi que des biens situés dans des zones d'activité déjà constituées s'intégrant dans une opération de dynamisation par réhabilitation ou restructuration.)**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation Domaine : 243 000 €**  
**Estimation globale : 300 000 €**  
**Estimation tranche : 250 000 €**  
**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**

**Durée de portage : 48 mois**  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :**  
**Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

Acquisition d'un ancien restaurant pour installation d'un nouveau gérant et maintien de l'activité ; acquisition 2,88% au dessus de l'estimation France Domaine (DIE)

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 902 - Ilot Gambetta  
OP902ACQ0005\_SCI FARMAN**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois**

**Demandeur : Mairie de Auxerre  
Réception du dossier : Thomas SONET**

**Désignation des biens à acquérir**

**Auxerre (89)**

<b>Section</b>	<b>N° cadastral</b>	<b>Lieu dit</b>	<b>Surface à acquérir (en m<sup>2</sup>)</b>
BK	270	6 rue Léon Bourgeois	108
BK	549	4 rue Léon Bourgeois	126
		<b>TOTAL :</b>	234

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU  
Zonage : UP5**

**Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : NON**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :  
Compatibilité SCOT :  
Compatibilité PLH :**

**Destination future :  
Axe du PPI : Renouvellement urbain**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation Domaine : 245 000 €  
Estimation globale : 2 000 000 €  
Estimation tranche : 210 000 €  
Veille : Non**

**Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

**Absence de commission d'agence**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 1077 - Création lieux de stockage  
pour les services techniques et associations**

OP1077ACQ0001\_Indivision LADOUE

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise**

**Demandeur : Mairie de Bassou  
Réception du dossier : Thomas SONET**

**Désignation des biens à acquérir**

Bassou (89)

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )
AB	184	Le Village	902
		<b>TOTAL :</b>	902

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

Document d'urbanisme : PLU  
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : NON

**LA NATURE DU PROJET :**

Intérêt communautaire :  
Compatibilité SCOT :  
Compatibilité PLH :

Destination future :  
Axe du PPI : Equipements publics

**CONDITIONS FINANCIERES :**

Evaluation EPF : 100 000 €  
Estimation globale : 200 000 €  
Estimation tranche : 100 000 €  
Veille : Non

Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :

**OBSERVATIONS :**

Absence de commission d'agence

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 908 - Ilot Batardeau  
OP908ACQ006\_Garage RELIN**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois**

**Demandeur : Mairie de Auxerre  
Réception du dossier : 20/10/2023 TS**

**Désignation des biens à acquérir**

**AUXERRE**

Désignation parcellaire		Lieu-dit	Contenance cadastrale	Emprise à acquérir
Section	N° cadastre			
EI	52	21 rue de Preuilly	1 486 m <sup>2</sup>	1 486 m <sup>2</sup>
EI	55	21B rue de Preuilly	455 m <sup>2</sup>	455 m <sup>2</sup>
EI	60	rue de Preuilly	1 004 m <sup>2</sup>	1 004 m <sup>2</sup>
EI	139	rue de Preuilly	6 m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>				<b>2 951 m<sup>2</sup></b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU  
Zonage : UM**

**Emplacement réservé : Non  
Droit de préemption : Non**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire : OUI  
Compatibilité SCOT :  
Compatibilité PLH :**

**Destination future : Renouvellement urbain  
Axe du PPI : Renouvellement urbain**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation Domaine : 444 000 €  
Estimation globale : 3 000 000 €  
Estimation tranche : 488 000 €  
Veille :**

**Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV : 04/2023  
Date prévisible de fin d'acquisition : 04/2023**

**OBSERVATIONS :**

**Pas de frais d'agence  
Acquisition d'un ancien garage sous condition suspensive (étude pollution) ; acquisition 9,9% au-dessus de l'estimation domaine.**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 748 - Acquisition de terrains rue des champs pour futur lotissement  
OP748ACQ003\_RISS**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérimont**

**Demandeur : Mairie de Ronchamp  
Réception du dossier : 10/12/20 Lionel**

**Désignation des biens à acquérir**

**Ronchamp (70)**

<b>Section</b>	<b>N° cadastral</b>	<b>Lieu dit</b>	<b>Surface à acquérir (en m<sup>2</sup>)</b>
ZV	0066		2 135
		<b>TOTAL :</b>	2 135

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme :  
Zonage : PLU**

**Emplacement réservé :  
Droit de préemption :**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :  
Compatibilité SCOT :  
Compatibilité PLH :**

**Destination future :  
Axe du PPI : Habitat (PPI 2021-2025)**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation EPF : 12 230 €  
Estimation globale : 100 000 €  
Estimation tranche : 12 230 €  
Veille :**

**Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

La parcelle ZV 66 fait partie de l'ensemble parcellaire que souhaite maîtriser la commune de RONCHAMP en passant par l'EPF afin d'y construire un petit lotissement. Parcelle acquise au prix de 12 230 euros

**Plan cadastral :**



**Photographie :**



**« Projet d'équipement sur les parcelles MFR »  
OP563CO001**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Plaine Dijonnaise**

**Demandeur : Mairie de Fauverney**  
**Réception du dossier : AR**

**Désignation des biens à acquérir :**  
**Fauverney (21)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AB	123	La Corvée	30 370
AB	125	La Corvée	12 324
<b>Total</b>			<b>42 694</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU**  
**Zonage : Us**

**Emplacement réservé : Non**  
**Droit de préemption : Non**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire : Oui**  
**Compatibilité SCOT :**  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future : Equipement Public**  
**Axe du PPI : Equipement Public**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation FD : 260 000 €**  
**Estimation globale : 250 000 €**  
**Estimation tranche : 200 000 €**  
**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage : 48 mois**  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV : 2024**  
**Date prévisible de fin d'acquisition : fin 2024**

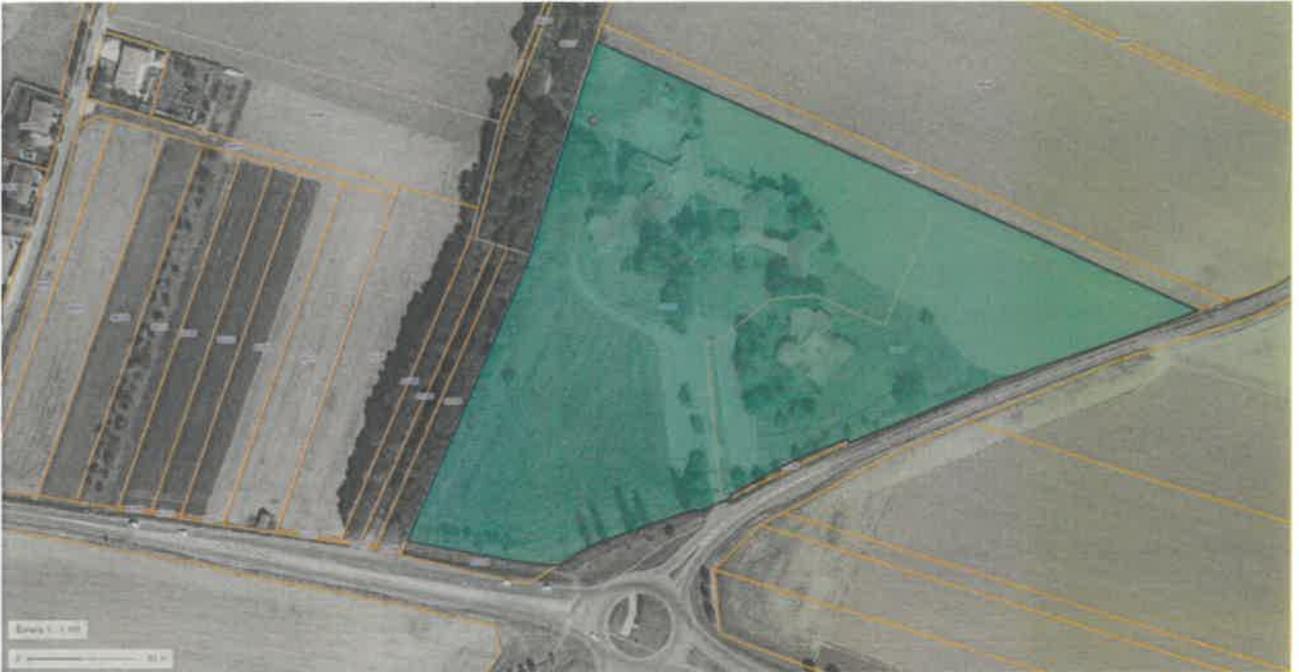
**OBSERVATIONS :**

**Il s'agit de deux bâtiments :**

- le plus grand est anciennement à usage d'école et de dortoirs, il a été vandalisé et squatté
- le plus petit est anciennement à usage administratif, il a été incendié.

L'ensemble du site présente une grosse problématique d'amiante. Le désamiantage est évalué à environ 800 000€.

**PLAN**



**PHOTOS**



**N° de l'opération : 1021 - Aménagement centre-bourg  
OP1021ACQ001\_DAGUET**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole**

**Demandeur : Mairie de Cussey sur l'Ognon  
Réception du dossier :AR**

**Désignation des biens à acquérir**

**Cussey-sur-l'Ognon (25)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AC	0040	SUR LA VILLE	14
AC	0302	SUR LA VILLE	2 198
<b>TOTAL :</b>			<b>2 212</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU  
Zonage : UB**

**Emplacement réservé : non  
Droit de préemption : Oui**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire : Non  
Compatibilité SCOT : oui  
Compatibilité PLH : oui**

**Destination future : Extension des équipements publics situés à proximité.  
Axe du PPI : Equipements publics (Biens destinés à recevoir des équipements publics ou des aménagements portant sur des opérations d'intérêt général.)**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation EPF : 60 000 €  
Estimation globale : 100 000 €  
Estimation tranche : 60 000 €  
Veille :**

**Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

**Il s'agit d'une parcelle en forme de L, non viabilisée qui est quasiment enclavée puisque desservie uniquement par une servitude compliquée. La commune ayant les propriétés jouxtant ces parcelles, elle est l'acquéreur privilégié pour ce terrain.**

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 1074**  
**« Projet de rénovation d'une partie du centre bourg »**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**  
**Haut-Jura Arcade**

**Demandeur : Commune de Morbier**  
**Réception du dossier : TM**

**Désignation des biens à acquérir :**

**Morbier (39)**

Section	N° cadastral	Adresse	Surface de la parcelle
BE	121	Au Village	3 230 m <sup>2</sup>
BE	122	Au Village	306 m <sup>2</sup>
BE	123	Au Village	718 m <sup>2</sup>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

Document d'urbanisme : PLUi  
 Zonage : UCm

Emplacement réservé : Non  
 Droit de préemption : Oui

**LA NATURE DU PROJET :**

Intérêt communautaire :  
 Compatibilité SCOT :  
 Compatibilité PLH :

Destination future : Renouvellement Urbain  
 Axe du PPI : Renouvellement Urbain

**CONDITIONS FINANCIERES :**

Evaluation FD : 370 000 €  
 Estimation globale : 365 000 €  
 Estimation tranche : 365 000 €  
 Veille : Non

Affectation pendant portage :  
 Durée de portage : 48 mois  
 Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV : 2024  
 Date prévisible de fin d'acquisition : 2024

**OBSERVATIONS :**

Maison bourgeoise à rénover, ayant appartenu au peintre Franc-Comtois Germain Paget et comprenant son atelier, avec un parc situé en zone UCm du PLUi. La parcelle BE 123 est une copropriété. L'ensemble des lots appartiennent au vendeur et sont vendus à l'EPF.

**PLAN**



**PHOTO**



**N° de l'opération : 424**  
**OP424ACQ011\_SAINTE-MAURICE**  
**« Requalification ilots urbains dégradés quartier Saint-Charles - Ilot n°1 »**

**FICHE DE DEMANDE D'ACQUISITION**  
**CUCM**

**Demandeur : CUCM**  
**Réception du dossier : TM**

**Désignation des biens à acquérir :**

**Le Creusot**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface (m <sup>2</sup> )	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )
AO	33	24 rue des martyrs de la libération	295	133

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU**  
**Zonage : U**

**Emplacement réservé : Non**  
**Droit de préemption : Oui**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :**  
**Compatibilité SCOT :**  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future : Requalification**  
**Axe du PPI : Renouvellement Urbain**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

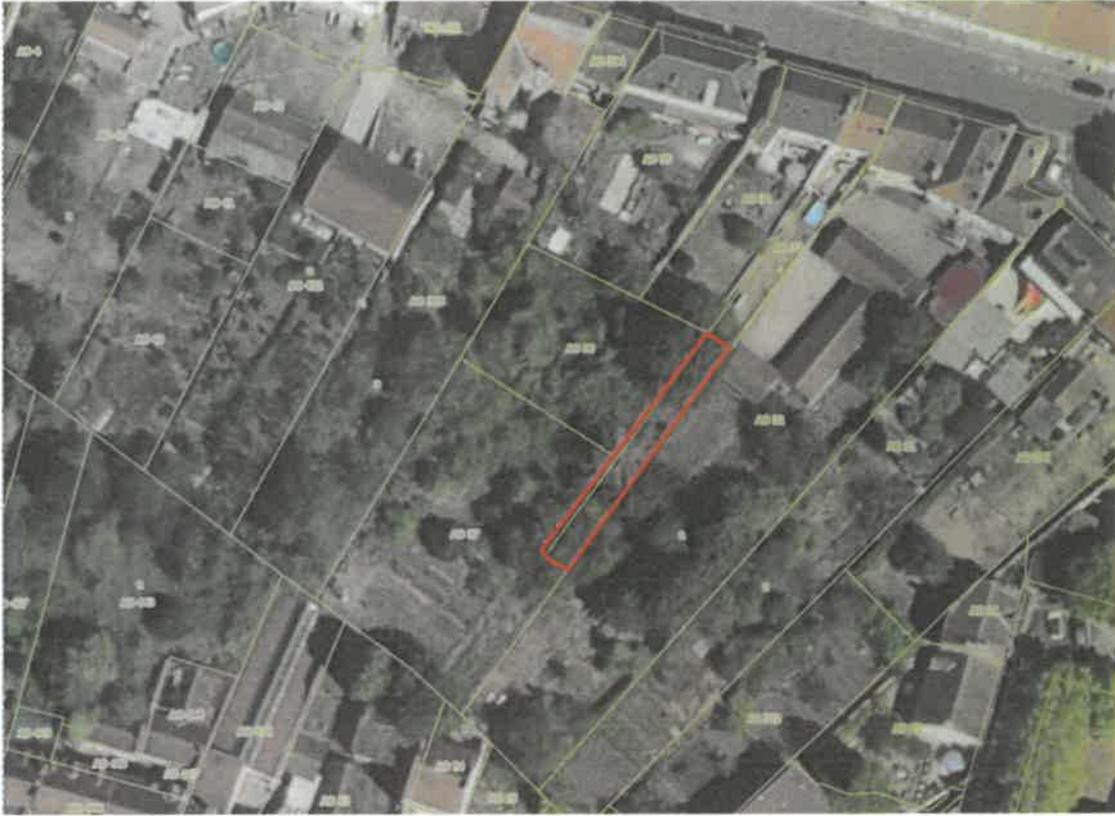
**Evaluation EPF : 2 170 €**  
**Estimation globale : 800 000 €**  
**Estimation tranche : 2 170 €**  
**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage : 48 mois**  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV : 2019**  
**Date prévisible de fin d'acquisition : 2024**

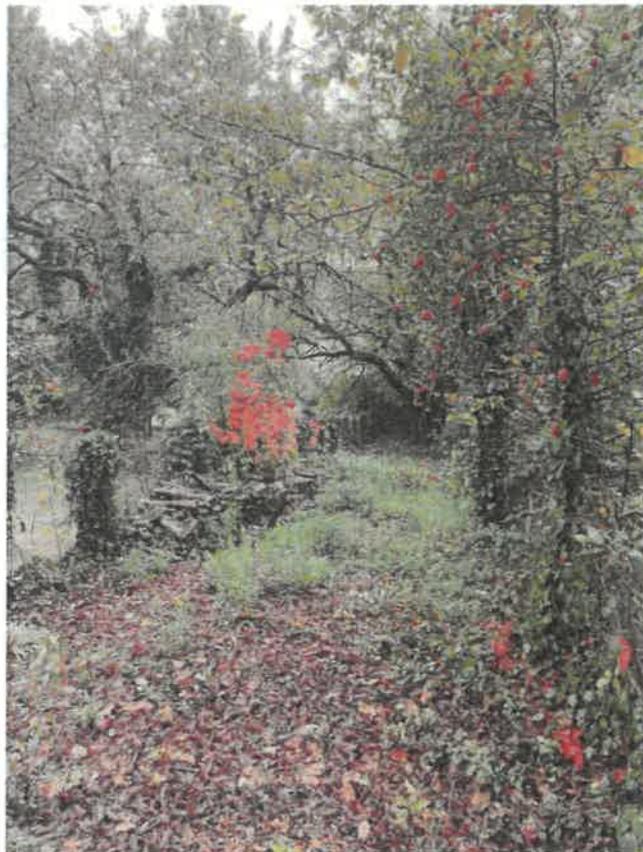
**OBSERVATIONS :**

Partie de parcelle non bâtie située en zone U comprise dans un ilot urbain.

**PLAN**



**PHOTO**



**N° de l'opération : XXX**  
**« Acquisition Chemin du Pontot »**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**  
**ECLA**

**Demandeur : Lons-le-Saunier (39)**  
**Réception du dossier : TM**

**Désignation des biens à acquérir :**

**Lons-le-Saunier (39)**

Section	N° cadastral	Adresse	Surface de la parcelle
AI	129	117 Chemin du Pontot	731
AI	133	Chemin du Pontot	3 238

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLUi**  
**Zonage : UB**

**Emplacement réservé : Non**  
**Droit de préemption : Oui**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :**  
**Compatibilité SCOT :**  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future : Logements**  
**Axe du PPI : Habitat**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

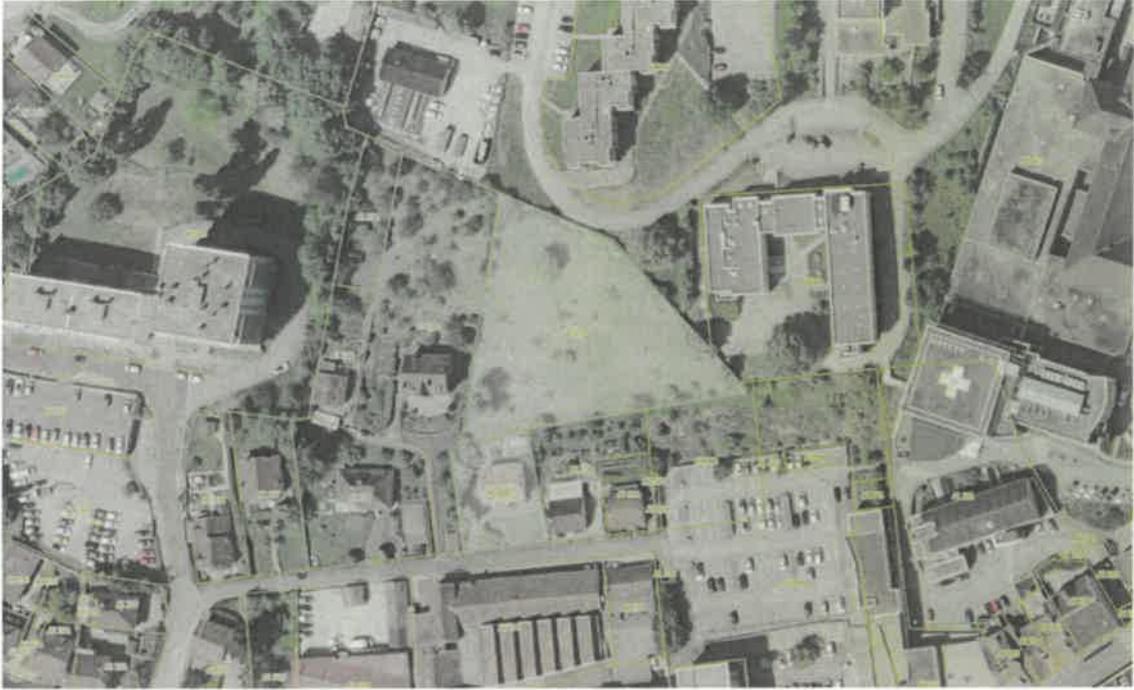
**Evaluation FD : 350 000 €**  
**Estimation globale : 400 000 €**  
**Estimation tranche : 300 000 €**  
**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage : 48 mois**  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV : 2024**  
**Date prévisible de fin d'acquisition : 2024**

**OBSERVATIONS :**

Maison de ville et d'habitation avec terrain attenant que la collectivité souhaite maîtriser pour un projet d'habitats. La maison est louée par bail d'habitation.

**PLAN**



**PHOTO**



#### **4-2 Complément ou modification de décisions d'acquisitions**

*Les acquisitions validées lors d'un précédent conseil d'administration susceptibles de faire l'objet d'une rectification seront, le cas échéant, présentées en séance.*

*Ce point indiqué dans les documents remis aux élus n'a pas été évoqué en séance du fait de l'absence de compléments ou de modifications de décisions d'acquisitions à indiquer à ce présent conseil d'administration et n'a donc pas donné lieu à délibération.*

#### **DELIBERATION N°68 – RETROCESSIONS (point 5-1 dans les documents remis aux élus)**

Dans le cadre de chaque programme d'acquisitions pour lequel l'EPF est sollicité, la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la collectivité concernée vient préciser l'objet du programme, les conditions d'acquisition et de portage, ainsi que l'engagement de la collectivité bénéficiaire à racheter ou à garantir le rachat du foncier acquis par l'EPF, les délais et conditions de revente, la détermination du prix de cession et les modalités de paiement.

Plusieurs acquisitions faites par l'EPF doivent faire l'objet d'une rétrocession :

#### **Rétrocession totale de l'acquisition SELLET dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°449 intitulée "Acquisition d'un bien délabré en vue d'élargir une voirie et de créer un emplacement constructible", portage pour le compte de la commune de SAINT GERMAIN (70)**

Suivant acte de vente en date du 27 mai 2021, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 1 route du Rang Dragon, pour le compte de la commune de SAINT GERMAIN, il s'agit de la parcelle cadastrée section C numéro 295 d'une contenance de 11a 60ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 30 000.00 euros.

Par courriel du 05/10/2023, la commune de SAINT GERMAIN a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de SAINT GERMAIN en date du 15 juillet 2019 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Acquisition d'un bien délabré en vue d'élargir une voirie et de créer un emplacement constructible" dans le cadre d'une opération renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de SAINT GERMAIN s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de 30 000.00 euros.

France Domaine a estimé ce bien selon avis référencé n° 2023-70464-86575.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

#### **Rétrocession totale de l'acquisition SCI Poterie dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°820 intitulée "Ancienne poterie Normand", portage pour le compte de la commune de SAINT AMAND EN PUISAYE (89)**

Suivant acte de vente en date du 7 octobre 2021, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 67 A route de Cosne, pour le compte de la commune de SAINT AMAND EN PUISAYE, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section D numéro 1818 d'une contenance de 1a 90ca
- section D numéro 1819 d'une contenance de 26ca
- section D numéro 1843 d'une contenance de 14a 61ca
- section D numéro 1844 d'une contenance de 34a 46ca
- section D numéro 1846 d'une contenance de 7a 74ca
- les lots 1, 2, 3 de la copropriété située sur la parcelle section D numéro 1810 d'une contenance de 2a 31ca
- les lots 1, 2 de la copropriété située sur la parcelle section D numéro 1858 d'une contenance de 3a 46ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 120 000.00 euros.

Par courriel du 26/09/2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien au profit de l'association **La Recyclerie de Saint Amand en Puisaye** ou à défaut à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint Amand en Puisaye en date du 15/07/2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Ancienne poterie Normand" dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint Amand en Puisaye s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **120 000.00 euros**.

France Domaine a estimé ce bien le 25 octobre 2023 selon avis référencé 2023-58227-75279.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**Rétrocession totale de l'acquisition SPPS dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°266 intitulée "Réhabilitation ancien site SPPS", portage pour le compte de la commune de Frasne (25)**

Suivant acte de vente en date du 8 février 2018, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 7 rue de la Fontaine Saint Pierre, pour le compte de la commune de Frasne, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section AB numéro 238 d'une contenance de 5a 96ca
- section AB numéro 237 d'une contenance de 68a 14ca
- section AB numéro 242 d'une contenance de 17ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 150 000.00 euros.

Par courriel du 30/10/2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Frasne en date du 30 janvier 2015 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Réhabilitation ancien site SPPS" dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Frasne s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **150 000.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**Rétrocession partielle de l'acquisition SCI LA BAUMOISE dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n°386 intitulée "Tiers-lieu Necchie", portage pour le compte de la commune de Baume Les Dames (25)**

Suivant adjudication en date du 16 mars 2023, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 2, 4 et 6 rue de l'industrie, pour le compte de la commune de Baume Les Dames, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section AL numéro 12 d'une contenance de 21 a 15ca
- section AL numéro 281 d'une contenance de 2 a 02ca
- section AL numéro 284 d'une contenance de 5 a 71ca
- section AL numéro 289 d'une contenance de 25ca
- section AL numéro 299 d'une contenance de 4ca
- section AL numéro 302 d'une contenance de 11ca
- section AL numéro 304 d'une contenance de 6 a 79ca
- section AL numéro 345 d'une contenance de 7 a 40ca
- section AL numéro 371 d'une contenance de 15ca
- section AL numéro 372 d'une contenance de 48a 69ca
- section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro 285 d'une contenance de 15a 92ca
- section AL numéro 286 d'une contenance de 12ca
- section AL numéro 288 d'une contenance de 10ca
- section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 350 000.00 euros.

Une première division parcellaire est en cours d'enregistrement pour nouvelle numérotation. Il s'agit des divisions suivantes :

La parcelle section AL numéro 12 d'une contenance de 21 a 15ca est devenue

- section AL numéro "a" d'une contenance de 15a 64ca
- section AL numéro "b" d'une contenance de 40ca
- section AL numéro "c" d'une contenance de 4a 85ca
- section AL numéro "d" d'une contenance de 26ca

La parcelle section AL numéro 282 d'une contenance de 19 a 55ca est devenue

- section AL numéro "e" d'une contenance de 13a 30ca
- section AL numéro "f" d'une contenance de 2a 05ca
- section AL numéro "g" d'une contenance de 65ca
- section AL numéro "h" d'une contenance de 68ca
- section AL numéro "i" d'une contenance de 2a 84ca
- section AL numéro "j" d'une contenance de 1ca

- section AL numéro "k" d'une contenance de 2ca

La parcelle section AL numéro 285 d'une contenance de 15 a 92ca est devenue

- section AL numéro "l" d'une contenance de 11a 42ca
- section AL numéro "m" d'une contenance de 3a 97ca
- section AL numéro "n" d'une contenance de 52ca
- section AL numéro "o" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca est devenue

- section AL numéro "p" d'une contenance de 4ca
- section AL numéro "q" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 304 d'une contenance de 6 a 79ca est devenue

- section AL numéro "r" d'une contenance de 6a 38ca
- section AL numéro "s" d'une contenance de 16ca
- section AL numéro "t" d'une contenance de 24ca
- section AL numéro "u" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 345 d'une contenance de 7a 40ca est devenue

- section AL numéro "v" d'une contenance de 7a 33ca
- section AL numéro "w" d'une contenance de 1ca
- section AL numéro "z" d'une contenance de 6ca

Par courriel du 13/06/2023, la commune de Baume Les Dames à fait connaître son souhait de voir rétrocéder au profit de la SCI des chardonnerets (DROZ) les biens suivants :

- B section AL numéro "l" d'une contenance de 11a 42ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 285 d'une contenance de 15a 92ca
- B section AL numéro 284 d'une contenance de 5 a 71ca
- B section AL numéro 281 d'une contenance de 2 a 02ca
- B section AL numéro 289 d'une contenance de 25ca
- section AL numéro 288 d'une contenance de 10ca
- section AL numéro "p" d'une contenance de 4ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca
- B section AL numéro "q" d'une contenance de 1ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca
- section AL numéro 286 d'une contenance de 12ca
- B section AL numéro "h" d'une contenance de 68ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro "i" d'une contenance de 2a 84ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro "s" d'une contenance de 16ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 282 d'une contenance de 6a 79ca

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Baume Les Dames en date du 3 janvier 2023 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Tiers-lieu Necchie " dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Baume Les Dames s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de 57 780 euros.

France domaine a émis un avis le 15/11/2023 référencé n° 2023-25047-84486.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**Rétrocession partielle de l'acquisition SCI LA BAUMOISE dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n°386 intitulée "Tiers-lieu Necchie", portage pour le compte de la commune de Baume Les Dames (25)**

Suivant adjudication en date du 16 mars 2023, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 2, 4 et 6 rue de l'industrie, pour le compte de la commune de Baume Les Dames, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section AL numéro 12 d'une contenance de 21 a 15ca
- section AL numéro 281 d'une contenance de 2 a 02ca
- section AL numéro 284 d'une contenance de 5 a 71ca
- section AL numéro 289 d'une contenance de 25ca

- section AL numéro 299 d'une contenance de 4ca
- section AL numéro 302 d'une contenance de 11ca
- section AL numéro 304 d'une contenance de 6 a 79ca
- section AL numéro 345 d'une contenance de 7 a 40ca
- section AL numéro 371 d'une contenance de 15ca
- section AL numéro 372 d'une contenance de 48a 69ca
- section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro 285 d'une contenance de 15a 92ca
- section AL numéro 286 d'une contenance de 12ca
- section AL numéro 288 d'une contenance de 10ca
- section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 350 000.00 euros.

Une première division parcellaire est en cours d'enregistrement pour nouvelle numérotation. Il s'agit des divisions suivantes :

La parcelle section AL numéro 12 d'une contenance de 21 a 15ca est devenue

- section AL numéro "a" d'une contenance de 15a 64ca
- section AL numéro "b" d'une contenance de 40ca
- section AL numéro "c" d'une contenance de 4a 85ca
- section AL numéro "d" d'une contenance de 26ca

La parcelle section AL numéro 282 d'une contenance de 19 a 55ca est devenue

- section AL numéro "e" d'une contenance de 13a 30ca
- section AL numéro "f" d'une contenance de 2a 05ca
- section AL numéro "g" d'une contenance de 65ca
- section AL numéro "h" d'une contenance de 68ca
- section AL numéro "i" d'une contenance de 2a 84ca
- section AL numéro "j" d'une contenance de 1ca
- section AL numéro "k" d'une contenance de 2ca

La parcelle section AL numéro 285 d'une contenance de 15 a 92ca est devenue

- section AL numéro "l" d'une contenance de 11a 42ca
- section AL numéro "m" d'une contenance de 3a 97ca
- section AL numéro "n" d'une contenance de 52ca
- section AL numéro "o" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca est devenue

- section AL numéro "p" d'une contenance de 4ca
- section AL numéro "q" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 304 d'une contenance de 6 a 79ca est devenue

- section AL numéro "r" d'une contenance de 6a 38ca
- section AL numéro "s" d'une contenance de 16ca
- section AL numéro "t" d'une contenance de 24ca
- section AL numéro "u" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 345 d'une contenance de 7a 40ca est devenue

- section AL numéro "v" d'une contenance de 7a 33ca
- section AL numéro "w" d'une contenance de 1ca
- section AL numéro "z" d'une contenance de 6ca

Par courriel du 13/06/2023, la commune de Baume Les Dames a fait connaître son souhait de voir rétrocéder au profit de la **SCI AV Lutèce (SBCI)** les biens suivants :

- section AL numéro "m" d'une contenance de 3a 97ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 285 d'une contenance de 15 a 92ca
- section AL numéro "e" d'une contenance de 13a 30ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro "f" d'une contenance de 2a 05ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro "r" d'une contenance de 6a 38ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 304 d'une contenance de 6a 79ca
- section AL numéro "c" d'une contenance de 4a 85ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 12 d'une contenance de 21a 15ca
- section AL numéro "b" d'une contenance de 40ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 12 d'une contenance de 21a 15ca
- section AL numéro 302 d'une contenance de 11ca
- section AL numéro 299 d'une contenance de 4ca
- section AL numéro "w" d'une contenance de 1ca issue de la parcelle actuellement cadastrée section AL numéro 345 d'une contenance de 7a 40ca

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Baume Les Dames en date du 3 janvier 2023 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Tiers-lieu Necchie " dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Baume Les Dames s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **104 202.80€**.

France domaine a émis un avis le 15/11/2023 référencé n° 2023-25047-84486.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**Rétrocession partielle de l'acquisition SCI LA BAUMOISE dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n°386 intitulée "Tiers-lieu Necchie", portage pour le compte de la commune de Baume Les Dames (25)**

Suivant adjudication en date du 16 mars 2023, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 2, 4 et 6 rue de l'industrie, pour le compte de la commune de Baume Les Dames, il s'agit des parcelles cadastrées:

- section AL numéro 12 d'une contenance de 21 a 15ca
- section AL numéro 281 d'une contenance de 2 a 02ca
- section AL numéro 284 d'une contenance de 5 a 71ca
- section AL numéro 289 d'une contenance de 25ca
- section AL numéro 299 d'une contenance de 4ca
- section AL numéro 302 d'une contenance de 11ca
- section AL numéro 304 d'une contenance de 6 a 79ca
- section AL numéro 345 d'une contenance de 7 a 40ca
- section AL numéro 371 d'une contenance de 15ca
- section AL numéro 372 d'une contenance de 48a 69ca
- section AL numéro 282 d'une contenance de 19a 55ca
- section AL numéro 285 d'une contenance de 15a 92ca
- section AL numéro 286 d'une contenance de 12ca
- section AL numéro 288 d'une contenance de 10ca
- section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 350 000.00 euros.

Une première division parcellaire est en cours d'enregistrement pour nouvelle numérotation. Il s'agit des divisions suivantes :

La parcelle section AL numéro 12 d'une contenance de 21 a 15ca est devenue

- section AL numéro "a" d'une contenance de 15a 64ca
- section AL numéro "b" d'une contenance de 40ca
- section AL numéro "c" d'une contenance de 4a 85ca
- section AL numéro "d" d'une contenance de 26ca

La parcelle section AL numéro 282 d'une contenance de 19 a 55ca est devenue

- section AL numéro "e" d'une contenance de 13a 30ca
- section AL numéro "f" d'une contenance de 2a 05ca
- section AL numéro "g" d'une contenance de 65ca
- section AL numéro "h" d'une contenance de 68ca
- section AL numéro "i" d'une contenance de 2a 84ca
- section AL numéro "j" d'une contenance de 1ca
- section AL numéro "k" d'une contenance de 2ca

La parcelle section AL numéro 285 d'une contenance de 15 a 92ca est devenue

- section AL numéro "l" d'une contenance de 11a 42ca
- section AL numéro "m" d'une contenance de 3a 97ca
- section AL numéro "n" d'une contenance de 52ca
- section AL numéro "o" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 291 d'une contenance de 5ca est devenue

- section AL numéro "p" d'une contenance de 4ca
- section AL numéro "q" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 304 d'une contenance de 6 a 79ca est devenue

- section AL numéro "r" d'une contenance de 6a 38ca

- section AL numéro "s" d'une contenance de 16ca
- section AL numéro "t" d'une contenance de 24ca
- section AL numéro "u" d'une contenance de 1ca

La parcelle section AL numéro 345 d'une contenance de 7a 40ca est devenue

- section AL numéro "v" d'une contenance de 7a 33ca
- section AL numéro "w" d'une contenance de 1ca
- section AL numéro "z" d'une contenance de 6ca

Par courriel du 13/06/2023, la commune de Baume Les Dames a fait connaître son souhait de voir rétrocéder au profit de la **SAS du Tartre (Favre)** le bien suivant :

- section AL numéro 371 d'une contenance de 15ca
- section AL numéro 372 d'une contenance de 48a 69ca

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Baume Les Dames en date du 3 janvier 2023 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Tiers-lieu Necchie" dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Baume Les Dames s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...). En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **102 078.94 euros**.

France domaine a émis un avis le 15/11/2023 référencé n° 2023-25047-84486.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**Rétrocession totale de l'acquisition Harlinque dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°463 intitulée "Acquisition d'une maison d'habitation pour transformation en local professionnel", portage pour le compte de la commune de Bouhy (58)**

Suivant acte de vente en date du 29 janvier 2021, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 2 rue du Crot Barbet, pour le compte de la commune de Bouhy, il s'agit de la parcelle cadastrée section ZI numéro 129 d'une contenance de 43ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 30 000.00 euros.

Par courriel du 24/05/2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Bouhy en date du 15/10/2018 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Acquisition d'une maison d'habitation pour transformation en local professionnel" dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Bouhy s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...). En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **30 000.00 euros**.

France Domaine a estimé ce bien le 5/10/2023 selon avis référencé n° 2023-58036-70568.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**Rétrocession totale de l'acquisition Chognard Carnicer dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°310 intitulée "Combe Saint Laurent Phase 2", portage pour le compte de la commune de Dampierre Les Bois (25)**

Suivant acte de vente en date du 14 février 2020, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 12 rue de Beaucourt et 1 rue de la Rougeole pour le compte de la commune de Dampierre Les Bois, il s'agit des lots 6, 7 et 8 situés sur la parcelle cadastrée section AE numéro 196 d'une contenance de 3a 97ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 113 000.00 euros se décomposant comme suit :

- 103 000€ au titre du bien immobilier
- 10 000€ au titre des objets mobiliers.

Par courriel du 26/05/2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Dampierre Les Bois en date du 07/12/2016 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Combe saint laurent Phase 2" dans le cadre d'une opération d'habitat, logement social et recomposition urbaine.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Dampierre les bois s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **113 000.00 euros**.

France Domaine a estimé ce bien le 27/11/2023 selon avis référencé n° 2023-25190-72922.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

#### **Rétrocession totale de l'acquisition Chassagne Berenquer dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°310 intitulée "Combe Saint Laurent Phase 2", portage pour le compte de la commune de Dampierre Les Bois (25)**

Suivant acte de vente en date du 12 juin 2020, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 12 rue de Beaucourt et 1 rue de la Rougeole pour le compte de la commune de Dampierre Les Bois, il s'agit des lots 1, 2, 3, 4, 5, et 9 situés sur la parcelle cadastrée section AE numéro 196 d'une contenance de 3a 97ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 182 000.00 euros.

Par courriel du 26/05/2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Dampierre Les Bois en date du 07/12/2016 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Combe saint laurent Phase 2" dans le cadre d'une opération d'habitat, logement social et recomposition urbaine.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Dampierre les bois s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **182 000.00 euros**.

France Domaine a estimé ce bien le 27/11/2023 selon avis référencé 2023-25190-72922.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

#### **Rétrocession totale de l'acquisition RICHARD dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°916 intitulée « Aménagement Urbain », portage pour le compte de la commune de Perreuil (71)**

Suivant acte de vente en date du 26 janvier 2023, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise Le Bourg, pour le compte de la commune de Perreuil, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section A n°658 d'une contenance de 8a 23ca.
- section A n°817 d'une contenance de 48ca.
- section A n°819 d'une contenance de 6ca.
- section A n°820 d'une contenance de 30 a 45 ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 62 945,00 euros, soit 16,05 €/m<sup>2</sup>.

Les parcelles sont en cours de reconfiguration définies ainsi :

- Lot 1, constitué d'une partie de la parcelle cadastrée section A n°817, et d'une partie de la parcelle cadastrée section A n°820, et d'une superficie totale d'environ 12a et 88ca. Le prix de ce lot est donc de 20 672,40 euros (soit 16,05 €/m<sup>2</sup>)
- Lot 2, constitué d'une partie de la parcelle cadastrée section A n°817 et d'une partie cadastrée de la parcelle section A n°820, et d'une superficie totale d'environ 12a et 00ca. Le prix de ce lot serait donc de 19 260,00 euros (soit 16,05 €/m<sup>2</sup>)
- Lot 3, constitué d'une partie de la parcelle cadastrée section A n°658 et d'une partie de la parcelle cadastrée section A n°820, et d'une superficie totale d'environ 14a 34ca. Le prix de ce lot serait donc de 23 017,60 euros (soit 16,05 €/m<sup>2</sup>).

Par courriel du 8 novembre 2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Perreuil en date du 29 septembre 2022 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Aménagement Urbain » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Perreuil s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...). France domaine a estimé ce bien dans un avis référencé n° 2023-71347-86942 en date du 28 novembre 2023. En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien. De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **62 945,00 euros**. En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Pour ordre, il est rappelé que le prix de rétrocession est établi ainsi qu'il suit (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF) :

**" 8-1 Prix de rétrocession**

*Le prix est établi, à titre prévisionnel, par convention initiale et à titre définitif par acte authentique réalisant la cession selon la formule suivante :*

**Prix global = prix d'acquisition + frais d'acquisition ... + indemnités de toute nature...+ frais de pré-aménagement ... + solde des frais de gestion externalisés ...  
+ Participation aux frais de portage".**

*Une date d'estimation de France Domaine (rétrocession acquisition SELLET) a été rajoutée par rapport aux documents remis au élus du fait que cette date n'étaient pas indiquées.*

*M. Mougeot rappelle les difficultés à avoir les avis France Domaine, c'est pour cela que le dispositif « tiers de confiance » a été mis en place afin que l'EPF puisse faire l'estimation si elle est inférieure à 200 000 €.*

*M. Alpy ajoute que les délais sont plus longs à obtenir pour les avis des rétrocessions que pour les acquisitions.*

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration prend acte et valide les rétrocessions telles qu'elles figurent ci-dessus.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

**DELIBERATION N°69 – RETROCESSIONS MODIFIEES (point 5-2 dans les documents remis aux élus)**

- ❖ Une rétrocession validée lors du Conseil d'administration en date du 22 février 2023 fait l'objet d'une modification du bénéficiaire de la rétrocession.

En conséquence, s'agissant de la rétrocession il convient de la modifier comme suit :

**Rétrocession totale de l'acquisition Association église protestante dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n° 401 intitulée « Redynamisation du centre-ville – Phase 2 », portage pour le compte de la commune de Valentigney (25)**

Suivant acte de vente en date du 30 janvier 2020, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 4 rue de Provence, pour le compte de la commune de Valentigney, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section BH n° 417 d'une contenance de 6 a 05 ca.
- section BH n° 39 d'une contenance de 58 a 72 ca.
- section BH n° 41 d'une contenance de 1 a 45 ca.
- section BH n° 42 d'une contenance de 13 a 22 ca.
- section BH n° 44 d'une contenance de 11 a 59 ca.
- section BH n° 40 d'une contenance de 1 a 12 ca pour moitié indivise.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 315 000,00 euros.

Par courriel du 27 janvier 2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien au profit **de la SCI "Valentigney La Provence"**.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Valentigney en date du 28 septembre 2022 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Redynamisation du centre-ville Phase 2 » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Valentigney s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...). France domaine a estimé ce bien dans un avis référencé 2019-25580V0211 en date du 28 février 2019.

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **315 000,00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

- ❖ Une rétrocession validée lors du Conseil d'administration en date du 23 juin 2023 fait l'objet de modifications, du fait du **changement de numéro de parcelle suite à division et de l'indication de la date de l'estimation de France Domaines.**

En conséquence, s'agissant de la rétrocession il convient de la modifier comme suit :

**Rétrocession partielle de l'acquisition BLANCHARD dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n°431 intitulée « Acquisition ancienne auberge », portage pour le compte de la commune de Marigny (71)**

Suivant acte de vente en date du 12 juillet 2019, l'EPF a acquis une propriété bâtie située au Lieu-dit "Le Bourg", pour le compte de la commune de Marigny (71), il s'agit des parcelles cadastrées :

- section B numéro 326 d'une contenance de 7a 38ca,
- section B numéro 327 d'une contenance de 1a 34ca,
- section D numéro 184 d'une contenance de 45ca,
- section D numéro 185 d'une contenance de 4a 33ca,
- section D numéro 186 d'une contenance de 23a 15ca,
- section D numéro 187 d'une contenance de 6a 45ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 190 000 euros.

Pendant le portage et par plan de bornage du 13 octobre 2022, la parcelle section D numéro 186 d'une contenance de 23a 15ca a été divisée en :

- Une parcelle cadastrée section D numéro 531 d'une superficie de 11a 80ca
- Une parcelle cadastrée section D numéro 532 d'une superficie de 11a 29 ca
- Une parcelle cadastrée section D numéro 533 d'une superficie de 17a.

Pendant le portage et par plan de bornage du 13 octobre 2022, la parcelle section D numéro 185 d'une contenance de 4a 33ca a été divisée en :

- Une parcelle cadastrée section D numéro 528 d'une superficie de 91ca
- Une parcelle cadastrée section D numéro 529 d'une superficie de 3a 29 ca
- Une parcelle cadastrée section D numéro 530 d'une superficie de 16a.

**Pendant le portage et plan de bornage du 13 octobre 2022, la parcelle section D numéro 187 d'une contenance de 6a 45 ca a été rebornée en une seule parcelle cadastrée D 534 d'une superficie de 6a 51ca**

Par courriel du 7 mai 2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder les parcelles D 529, D 531 et **D 534**, au profit de Madame Barbara IDELER.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Marigny en date du 26 novembre 2018 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Acquisition d'une ancienne auberge » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Marigny s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...). En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix hors taxes de 90 000 euros.

**France domaine a estimé ce bien dans un avis référencé n°2023-71278V36943-R en date du 05 juin 2023.**

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Pour ordre, il est rappelé que le prix de rétrocession est établi ainsi qu'il suit (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF) :

**" 8-1 Prix de rétrocession**

*Le prix est établi, à titre prévisionnel, par convention initiale et à titre définitif par acte authentique réalisant la cession selon la formule suivante :*

**Prix global = prix d'acquisition + frais d'acquisition ... + indemnités de toute nature...+ frais de pré-aménagement ... + solde des frais de gestion externalisés ... + Participation aux frais de portage"**

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration prend acte et approuve les modifications ci-après en application de la convention opérationnelle liant la collectivité concernée à l'EPF et du règlement intérieur de l'EPF :**

➤ **Rétrocession totale de l'acquisition Association église protestante dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération " Redynamisation du centre-ville Phase 2" au profit de la SCI "Valentigney La Provence" du bien immobilier sis :**

Sur la Commune de Valentigney les parcelles sises 4 rue de Provence cadastrées :

- section BH n° 417 d'une contenance de 6 a 05 ca.
- section BH n° 39 d'une contenance de 58 a 72 ca.
- section BH n° 41 d'une contenance de 1 a 45 ca.
- section BH n° 42 d'une contenance de 13 a 22 ca.
- section BH n° 44 d'une contenance de 11 a 59 ca.
- section BH n° 40 d'une contenance de 1 a 12 ca pour moitié indivise.

pour un montant global de 315 000,00 euros.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est mentionnée à l'article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF.

➤ **Rétrocession partielle de l'acquisition BLANCHARD dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n°431 intitulée « Acquisition ancienne auberge », portage pour le compte de la commune de Marigny (71), au profit de Madame Barbara IDELER du bien Immobilier sis**

Sur la commune de Marigny, les parcelles cadastrées ::

- section D numéro 529, d'une superficie de 3a 29ca
- section D numéro 531, d'une superficie de 11a 80ca
- Section D numéro 534, d'une contenance de 6a 51ca

pour un montant de 90 000 euros, selon l'estimation de France Domaines référencée n°2023-71278V36943-R en date du 05 juin 2023.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est mentionnée à l'article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

*Il a été indiqué la date de l'estimation par France Domaine dans la rétrocession partielle de l'acquisition BLANCHARD qui n'avait pas été inscrite dans les documents remis aux élus :*

**DELIBERATION N°70 – CONTRATS SPECIFIQUES (point 6 dans les documents remis aux élus)**

Conformément à l'article 18 des statuts de l'EPF, le directeur gère l'établissement, le représente, passe les contrats y compris les BRS, este en justice, prépare et conclut les transactions.

Dans certains cas, le directeur peut juger nécessaire de solliciter l'accord préalable du Conseil d'administration.

- **Convention constitutive de droits réels et d'occupation précaire – OP268 ACQ 001 - Mairie de BESANCON**

L'EPF a acquis le 27 septembre 2016 un ensemble immobilier et foncier situé à BESANCON (25000), rue de Dole, dénommé « Polygone de Gendarmerie » composé d'anciens magasins désaffectés et terrain attenant.

La Commune de Besançon souhaite que l'EPF lui confère l'intégralité des droits réels sur le bien objet de la convention, à l'exception du droit de disposer, afin de faciliter, notamment, la mise à disposition du site à diverses entités (Pagnozoo, Soliha, événements ponctuels...). A ce titre, il est demandé à l'EPF de signer, avec la Commune de BESANCON, une convention constitutive de droits réels d'une durée équivalente à la durée du portage.

Dans l'attente de la régularisation de l'acte authentique et devant la nécessité d'autoriser très rapidement la mise à disposition du site, la commune de BESANCON souhaite que l'EPF consente une convention d'occupation précaire de 3 mois renouvelable une fois sans contrepartie financière à la compagnie Pagnozoo et à la société SOLIHA.

- **Convention constitutive de droits réels – OP908 ACQ 005 - Mairie de AUXERRE**

L'EPF est en cours d'acquisition dans le cadre d'une opération de portage avec la commune de AUXERRE (89) d'un ensemble immobilier et foncier situé à AUXERRE (89000), quai du Batardeau, dénommé « Moulin du Batardeau » composé d'anciens silos à grains, de bâtiments à usage administratif et industriels, d'un ancien moulin et d'anciens bâtiments à usage d'habitation pour une surface utile d'environ 7280M2 le tout, pour un montant de 1 900 000 euros.

La Commune de Auxerre souhaite que l'EPF lui confère l'intégralité des droits réels sur le bien objet de la convention, à l'exception du droit de disposer, afin de faciliter, notamment, les travaux de démolition des îlots. A ce titre, il est demandé à l'EPF de signer, avec la Commune de AUXERRE, une convention constitutive de droits réels d'une durée équivalente à la durée du portage.

*Cette convention constitutive de droits réels a été proposée à la commune du fait que la commune souhaitait que l'ancien propriétaire des silos soit dédouané de toute responsabilité en matière de pollution. L'EPF n'y était pas favorable.*

- **Bail OP 837 ACQ001 - Mairie de ETALANS**

L'EPF a acquis une maison à usage d'habitation sur la commune de ETALANS (25) le 24 février 2022 pour un montant de 245 000 euros.

La commune de Etalans souhaite que l'EPF confie cette habitation par le biais d'un bail emphytéotique à l'association La Maison Grand, association sans but lucratif, pour y installer un tiers lieu. Le preneur à bail envisage de réaliser des travaux importants de rénovation pour un montant estimé de plus de 70 000€.

A ce titre, il est demandé à l'EPF de consentir un bail emphytéotique d'une durée limitée à 18 ans pour un loyer de 2 750 €/mois.

Eu égard au motif d'intérêt général et à la contrepartie offerts par le preneur, il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la conclusion de ce bail.

- Convention d'occupation précaire – OP386 ACQ 001 - Mairie de BAUME LES DAMES

L'EPF a acquis le 16 mars 2023 un ensemble immobilier et foncier situé à BAUME LES DAMES (25110), rue de l'Industrie, composé de divers bâtiments industriels.

A la demande de la mairie de Baume-les-Dames, un des bâtiments a dû être réquisitionné en urgence pour les besoins de l'entreprise Faivre dans l'attente de sa rétrocession imminente face à des vols de matériels.

À cette fin, il est proposé que l'EPF consente une convention d'occupation précaire de 3 mois renouvelable une fois sans contrepartie financière à la société Faivre pour stockage de matériel.

- Convention d'occupation précaire – OP913 ACQ 001 - Mairie de MONTBELIARD

L'EPF a acquis le 17 mai 2022 un ensemble immobilier situé à MONTBELIARD (25200), 48b route d'Audincourt, composé d'une maison d'habitation et de ses annexes.

Par courrier du 22 novembre 2023, la mairie de Montbéliard a demandé à l'EPF de mettre à disposition ce site à la société DALKIA, concessionnaire du réseau de chauffage urbain de la ville, dans le cadre des études nécessaires au projet de la nouvelle chaufferie biomasse.

À cette fin, il est proposé que l'EPF consente une convention d'occupation précaire de 12 mois renouvelable une fois sans contrepartie financière à la société Dalkia.

*M. Mugeot rappelle le principe de la convention constitutive de droits réels, elle donne la liberté aux communes pour la gestion du bien en portage. Il signale la première application du bail emphytéotique (prévu au PPI).*

*M. Alpy explique que ces conventions permettent plus de souplesse et d'agilité pour un bon portage.*

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration prend connaissance des projets décrits ci-avant et autorise le Directeur à les signer.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

**DELIBERATION N°71– PREEMPTION ET DROIT DE PRIORITE (point 7 dans les documents remis aux élus)**

➤ **Récapitulatif des droits de préemption délégués à l'EPF**

Certaines collectivités, concernées pour des opérations de portage, ont délégué leur droit de préemption à l'EPF pour les périmètres opérationnels correspondants.

L'état de ces délégations figure dans le récapitulatif ci-après :

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
2	CUGBM	Besançon	Zone des portes de Vesoul	05/11/2007	
3	CUGBM	Chalezeule	ZAC Marnières	15/11/2018	Modification de délégation du droit de préemption
5	CUGBM	Morre	Acquisitions à venir, biens bâtis AA1 et AA2, "Route de Lausanne"	19/06/09	
6	CUGBM	Thise	ZAE Andiers	19/10/2007	
		Chalezeule		28/02/2008	
8	CUGBM	Boussières	Opération d'habitat mixte - logements publics + lotissements	03/11/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
33	PMA	Grand-Charmont	Le Grand Bouloy	11/04/2012	
34	PMA	Grand-Charmont	Les Ecoutey	11/04/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
36	PMA	Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "à la ville" (délégation pour les seules parcelles AM52 et AM55)	29/11/2007	
57	CUGBM	Mamirolle	"la Combe sur l'Epine"	29/01/2008	
59	CCLMHD	Mouthe	Acquisitions parcelles AB 66, 67, 71, 185 vc partie de la place – rue saint simon	05/06/2012	
61	CCFD	La Rivière Dugeon	Acquisition parcelle ZE 62p (David)	03/03/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
65	CCDB	Baume-les-Dames	Ilôt centre-ville	08/04/2008 délibérations complémentaires : 28/10/2008 - 01/02/2010	

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
68	CCVA	Bouclans	ZA Bouclans	18/12/2008	
76	CUGBM	Montfaucon	Acquisition d'opportunité en vue de la réalisation de logements à objectif de mixité et d'équipement public (liaison plétonne)	06/06/2008	
79	PMA	Sochaux	Terrains PSA : friche GEFCO/Parking/ Anciennes serres	28/11/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
84	PMA	Arbouans	Secteur SED	03/01/2012 (délégation du droit de préemption – création d'une ZAD)	
86	PMA	Valentigney	Réaménagement friches Industrielles (zone industrielle et artisanale des Rives du Doubs)	20/03/09	Préemptions réalisées
87	PMA	Vieux-Charmont	Extension nord de l'ancien site GEFCO	22/12/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
		Grand-Chamont		16/12/2008	
88	PMA	Courcelles-lès-Montbéliard	Acquisition immeubles cadastrés AE n° 24, 130, 154, 155, 156	30/01/2009	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
93	PMA	Valentigney	Redynamisation du centre-ville	24/10/2008 délibération complémentaire : 21/11/2008 - 20/11/2009 - 16/09/2010 (délibération du conseil municipal) et 17/09/2010 (arrêté du maire)	
96	CCFD	Frasne	Réaménagement espaces publics parcelle de 529 m2	21/10/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
102	CCDB	Villers-Saint-Martin	Propriété DUFFING	03/02/2011	
105	PMA	Bart	Négociation pour acquisition ou préemption d'un bâtiment situé au cœur du village (AK n° 392)	04/12/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
107	CUGBM	Serre-les-Sapins	Terrains utiles à la réalisation de la ZAC Epenottes Champs François	25/11/2011	
114	PMA	CAPM	ZAC des Hauts de Mathay	<del>08/07/2011</del> 29/09/2016 suite au renouvellement de la ZAD	
126	PMA	Béthoncourt Grand-Charmont Montbéliard, Nommay Vieux-Charmont	Liaison Nord	13/09/2012	
143	CCPSB	Sancey (ex Sancey-le-Long)	Projet développement touristique	19/02/2010	
145	CCVS	Rahon	Habitat en ZAD	01/12/2010 (date de création de la ZAD)	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
147	CUGBM	Chemaudin et Vaux (ex Vaux-les-Près)	Acquisition d'opportunités – urbanisation secteur "devant le Château"	12/02/2010	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
148	PMA	Vandoncourt	Les Prés sous la Ville (habitat mixte)	28/06/2010	
153	CUGBM	Chemaudin et Vaux (ex Chemaudin)	Lieu-dit Rougemont – Anciennes Vignes	23/08/2011	
185	PMA	Hérimoncourt	Restructuration et agrandissement du Collège des quatre Terres	04/03/2011	
188	CUGBM	Morre	Parcelle AC 16 rue du commerce – ancien hôtel restaurant	07/10/2011	
203	PMA	Audincourt, Valentigney Montbéliard	Exincour e BHNS (bus à haut niveau de services)	Arrêté du maire de la ville d'Audincourt du 08/02/2013 pour les parcelles AY 602 et 603	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
209	CUGBM	CUGBM	Extension du lotissement industriel du Noret	04/03/2014	
215	CUGBM	Thise	quartier des chenevières (secteur MS1 du projet de PLU) pour environ 01 ha 40 ares	06/07/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
220	PMA	Sochaux	Ilot Ferrand	10/10/2012	
224	CUGBM	Auxon-Dessous	Création nouvelle mairie	11/10/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
236	CUGBM	Syndicat Mixte d'Agglomération de Micropolis	Acquisitions foncières Micropolis	18/09/2014	
242	CUGBM	Besançon	Ilôt Pompier	20/02/2014	Acte de vente signé
246	CUGBM	Ecole-Valentin	Aménagement site du Vallon	10/01/2014	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
247	PMA	Vandoncourt	Réhabilitation ancienne ferme pour habitat et stationnement	21/10/2013	
250	CUGBM	SMAIBO	Aménagement de la zone SMAIBO Besançon-Franais	07/11/2013 (Franais)	Les propriétaires ont accepté de vendre à l'EPF au prix fixé par le juge de l'expropriation
				02/12/2013 (Besançon)	
254	PMA	Montbéliard	Locaux commerciaux "centre des Hexagones"	<del>Arrêté municipal du 07/02/2014 sur le lot n° 52 de la copropriété assise sur la parcelle BP 347</del> 13/02/2017 (délégation sur l'ensemble du projet)	
261	CCFD	Frasne	Acquisition ancien restaurant centre-ville	02/04/2014	
292	PMA	Colombier-Fontaine	Projet de salle de convivialité et habitat	23/02/2015	
295	CC2VV	Communauté des Vallées Vertes	Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle	13/04/2015	
300	CUGBM	Besançon	Centre Commercial Saint Pierre	30/03/2015	
310	PMA	Dampierre-les-Bois	Combe Saint Laurent Phase 2	Arrêté du maire en date du 28 janvier 2020 sur la parcelle AE 196	Préemption réalisée
321	CCDB	Breconchaux	Projet habitat Pré Grillot	Délibération du 9 juillet 2021	Préemption réalisée
333	CCDB	Baume-les-Dames	Projet réhabilitation et entrée de ville	01/12/2016	
341	CCHJA	Bellefontaine	Redynamisation centre bourg	Arrêté du maire en date du 27/04/2018 sur les parcelles AI 31, 32 et 35	
350	PMA	Montbéliard	Acquisition ancien LIDL, Petite Hollande/Coteau Jouvent	Arrêté du maire en date du 1er août 2022	Préemption réalisée
368	CCPSB	Salins-les-Bains	Ilot Princey/Saint Louis	Arrêté du maire du 17/07/2017 sur la parcelle AN 37 Arrêté du maire du 31/08/2017 sur la parcelle AN 32	
369	CCPSB	Salins-les-Bains	Maison de l'octrol	Arrêté du maire du 15/09/2017 sur la parcelle AN 128	Préemption non réalisée (décès de la propriétaire)
377	ECLA	Montmorot	Requalification de l'entrée ouest de l'agglomération et de Montmorot, aménagement d'un parc d'activités tertiaires	Arrêté du maire en date du 11 juillet 2022 sur les parcelles AS 151 et 152	Préemption révision de prix non réalisée (renonciation du propriétaire suite à recours gracieux)
397	PMA	Montenois	Acquisition ancienne ferme	26/07/2017	Préemption réalisée
401	PMA	Valentigney	Redynamisation du centre-ville – Phase 2	Arrêté du maire du 29 juillet 2019 sur les parcelles BK 182, 183 et 184	Acquisition amiable
424	CUCM	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Requalification îlots urbains dégradés quartier Saint Claude ilot n° 1	Arrêté du maire du 27 février 2019 sur la parcelle AQ 13	Préemption réalisée
				Arrêté du Président en date du 12 juillet 2023	Préemption réalisée
454	CCM	Arçon	Acquisition hôtel restaurant	28/03/2018	Préemption réalisée
468	CCVM	Morteau	Requalification site chevet de l'Eglise	Arrêté du maire du 26 mars 2020 sur les parcelles AB 96 et AB 246	Préemption réalisée
471	Mairie d'Auxonne	Auxonne	Ilot Place d'Armes	Arrêté du maire du 2 juillet 2019 sur la parcelle BL 214	Préemption abandonnée (négociation amiable)
475	CUCM	Communauté urbaine Creusot-Montceau	Projet réhabilitation ilot n° 10	Décision du Président du 8 juin 2018 sur la parcelle BR 23	Préemption réalisée
482	CCHJSC	Chassal-Molinges	Requalification bâtiment industriel ELCE/CABAUD	10/05/2019	Préemption réalisée

n° opération	EPCI	commune	Intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
485	PMA	Montbéliard	Propriété rue Flamand	Arrêté du maire en date du 5 septembre 2018 sur la parcelle AI 329 Arrêté du maire en date du 5 septembre 2019 sur la parcelle AI 122	Préemption réalisée
518	CCPF	Villiers-Saint-Benoit	Réaménagement périmètre église	Arrêté du maire en date du 4 juin 2019 sur la parcelle C 168	Préemption réalisée
530	HJAC	Hauts de Bienne	Ténement EDF (Enedis)	Arrêté du maire en date du 19/07/2022	Préemption réalisée
551	CUGBM	Dannemarie-sur-Crête	Projet liaison rue des Esserteux	Arrêté du maire en date du 14 novembre 2018 sur la parcelle AB 57	Préemption réalisée
564	CCHJSC	Saint-Claude	Réutilisation ancien bâtiment MBF Technologies	Arrêté du maire du 28 février 2019 sur la parcelle AC 247	Préemption non réalisée (demande de fixation du prix jugée irrecevable par le juge)
587	CCDB	Baume-les-Dames	Acquisition SCI Saint-Vincent	deux délibérations du 16 juillet 2019	Préemption réalisée
592	CAA	CA de l'Auxerrois	Redynamisation cœur de ville – site Orbandelle	Arrêté du Président en date du 10 mai 2022	Préemption réalisée
628	TEC	Clairvaux-les-Lacs	Démolition bâtiment pour création parking	Arrêté du maire en date du 25/02/2021	Préemption réalisée
632	TEC	Pont-de-Poitte	Aménagement et sécurisation centre du village	Arrêté du Président en date du 15 juin 2022	Préemption réalisée
664	PMA	Seloncourt	OAP rue neuve	Arrêté du maire en date du 21 octobre 2019 sur la parcelle AN 230	Préemption réalisée
678	CCPF	Champignelles	Ancienne Ecole Vétérinaire	28/07/2020	Droit de priorité réalisé
679	CCAVM	Vézelay	Tour des remparts SUD	Arrêté du maire en date du 07/08/2020	Renonciation à la vente suite à préemption avec révision de prix
682	CCLMHD	Les Villedieu	Ancienne ferme – remise agricole	14/09/2020	Préemption réalisée
734	CFD	Frasne	Acquisition centre de vacances RATP	Arrêté du maire en date du 11/07/2022	Préemption réalisée (recours gracieux en cours)
722	CCPM	Saint-Hippolyte	Acquisition foncière zone AU - Pré au Port	Délibération du 25 juin 2021	Préemption réalisée
765	CUGBM	Montfaucon	<i>Acquisition d'un appartement attenant au bar communal</i>	Arrêté du maire en date du 07/01/2021	Préemption réalisée
787	CCPHD	Valdahon	<i>Acquisition d'un ancien local commercial en vue d'une requalification en salle polyvalente</i>	Arrêté du maire en date du 01/03/2021	Préemption réalisée
805	PMA	Seloncourt	<i>OAP secteur A</i>	Arrêté du maire en date du 3 mai 2021	Préemption réalisée
806	CCDB	CCDB	<i>Ancien Lidl Baume-les-Dames</i>	Arrêté du maire de Baume-les-Dames en date du 8 avril 2021	Préemption réalisée
821	CUGBM	Dannemarie-sur-Crête	<i>Acquisition du site Brico Stock</i>	Arrêté du maire du 6 juillet 2021	Préemption réalisée
825	CCLMHD	Jougne	<i>Acquisition bâtiments anciennes douanes</i>	Arrêté du maire du 20 juillet 2021	Abandon de la préemption
838	CCLMHD	Longevilles Mont d'or	<i>Ancien centre de vacances</i>	Délibération du conseil municipal en date du 21 février 2022	Préemption réalisée
902	CA de l'Auxerrois	Auxerre	Ilot Gambetta	Arrêté du maire 21 février 2022	Préemption réalisée
				Arrêté du maire du 30 novembre 2022	Préemption réalisée
				Arrêté du maire du 27 mars 2023	Préemption réalisée
				Arrêté du maire en date du 9 octobre 2023	Préemption en cours
904	PMA	Montbéliard	<i>Acquisition dans le cadre de la lutte contre la vacance en centre-ville</i>	Arrêté du maire en date du 12 janvier 2022	Préemption réalisée
908	CA de l'Auxerrois	Auxerre	<i>Ilot Batardeau</i>	Arrêté du maire à chaque préemption	Quatre préemptions réalisées
913	PMA	Montbéliard	<i>Développement de la chaufferie urbaine</i>	Arrêté du maire en date du 27 février 2022	Préemption réalisée
927	CCDB	Baume-les-Dames	<i>Requalification de l'hôpital</i>	Arrêté du maire en date du 5 mai 2022	Préemption réalisée

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
930	CCPM	CC Pays de Maïche	Acquisition des locaux de l'ex-trésorerie de Maïche pour création d'une annexe administrative	Délibération du conseil communautaire en date du 12/07/2022	Droit de priorité réalisé
938	CFD	Frasne	Création d'un pôle multimodal	Délibération du conseil municipal en date du 5 juillet 2022	Droit de priorité en cours
946	CCLMHD	Les Fourgs	Acquisition de la "maison rose" au cœur du village	Délibération du conseil municipal en date du 30 août 2022	Droit de préemption réalisée
948	PMA	Dasle	Implantation défense incendie + lieu de stockage	Délibération du conseil municipal en date du 12 septembre 2022	Renonciation à la vente suite à préemption avec révision de prix
953	CCRC	Ronchamp	Projet d'habitat inclusif rue d'Amont	Délibération de la CC Rahin et Chérimont en date du 28 septembre 2022	Droit de préemption réalisé
981	CUCM	Montchanin	Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma "le Variété"	Décision du président de CUCM en date du 7 septembre 2023	Droit de préemption en cours
1029	CUGBM	Saint-Vit	Création pépinière associative et entreprises	Délibération du conseil municipal, en date du 26 janvier 2023	Droit de préemption réalisé
1025	CC des Deux Vallées Vertes	Arcey	Sécurisation carrefour RD 33/RD683	Arrêté du maire en date du 4 avril 2023	Droit de préemption réalisé
1060	ECLA	Lons-Le-Saunier	Réalisation d'un EHPAD	Arrêté du maire en date du 18 juillet	Préemption réalisée
1061	CC Avallon Vézelay Morvan	Sauvigny-le-Bois	Développement du logement locatif	Arrêté du maire en date du 12 juillet 2023	Préemption réalisée
1075	CC Avallon Vézelay Morvan	Girolles	Acquisition Pré aux Moines	Arrêté du maire en date du 26 octobre 2023	Préemption en cours

✓ **Décision de préemption et de priorité**

**Opération 902 – Auxerre – Ilot Gambetta**

Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie d'Auxerre sur les lots de copropriété n° 3 et 8 situés sur parcelle cadastrée BK 489 pour un prix de 84 000 euros.

Le Maire, ayant délégué son droit de préemption à l'EPF, le directeur de l'EPF a exercé son droit de préemption le 16 octobre 2023 au prix, à savoir 84 000 euros.

**Opération 981 – Montchanin – Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma "le Variété"**

Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie de Montchanin sur la parcelle cadastrée L 141 pour un prix de 86 915 euros avec en plus 6 085 euros de commissions.

Le Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, compétente en matière de droit de préemption, ayant délégué son droit de préemption à l'EPF, le directeur de l'EPF a exercé son droit de préemption le 19 octobre 2023 au prix, à savoir 86 915 euros avec en sus 6 085 euros de commissions.

**Opération 1075 – Girolles – Acquisition Pré aux Moines**

Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie de Girolles concernant la parcelle cadastrée D 1402 (superficie de 7 348 m<sup>2</sup>) pour un prix de 15 000 euros.

Le Maire ayant délégué son droit de préemption à l'EPF sur cette parcelle, l'EPF a préempté, par décision du directeur en date du 6 novembre 2023, une partie de parcelle comprise dans le périmètre du droit de préemption.

La propriétaire, par courrier en date du 17 novembre 2023, a demandé que l'EPF achète la totalité du bien.

Le directeur, par décision en date du 30 novembre, a accepté d'acquiescer la totalité du bien au prix indiqué dans la DIA, à savoir 15 000 euros.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport du directeur sur l'exercice du droit de préemption et du droit de priorité dont bénéficie l'EPF.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

**N° de l'opération : 902 - Ilot Gambetta**  
**OP902ACQ07\_BONNOT**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois**

**Demandeur : Mairie de Auxerre**  
**Réception du dossier : Thomas SONET**

**Désignation des biens à acquérir**

**Auxerre (89)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )	Numéros des lots
BK	489	Copropriété du 14 rue Jules Ferry	120	3 8
<b>TOTAL :</b>			120	

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLU**  
**Zonage : UB**

**Emplacement réservé : NON**  
**Droit de préemption : OUI**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :**  
**Compatibilité SCOT :**  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future :**  
**Axe du PPI : Renouvellement urbain**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation Domaine : 83 000 €**  
**Estimation globale : 2 000 000 €**  
**Estimation tranche : 84 000 €**  
**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage : 48 mois**  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :**  
**Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

Acquisition par préemption au prix de 84 000€ soit 1% au-dessus de l'évaluation de la DIE.  
 Commission d'agence de 6 000 euros TTC à la charge du vendeur

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



**N° de l'opération : 981 - Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma « le Variété »  
OP981ACQ001\_JAULT**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau**

**Demandeur : Mairie de Montchanin**  
**Réception du dossier : TM**

**Désignation des biens à acquérir**

**Montchanin (71)**

<b>Section</b>	<b>N° cadastral</b>	<b>Adresse</b>	<b>Surface à acquérir (en m<sup>2</sup>) Numéros des lots</b>
L	0141	110 Avenue DE LA REPUBLIQUE	1 653
		<b>TOTAL :</b>	1 653

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

**Document d'urbanisme : PLUi**  
**Zonage : UA**

**Emplacement réservé :**  
**Droit de préemption : Oui**

**LA NATURE DU PROJET :**

**Intérêt communautaire :**  
**Compatibilité SCOT :**  
**Compatibilité PLH :**

**Destination future :**  
**Axe du PPI : Habitat (PPI 2021-2025)**

**CONDITIONS FINANCIERES :**

**Evaluation EPF : 100 000 €**  
**Estimation globale : 100 000 €**  
**Estimation tranche : 93 000 € (dont 6 085€ de frais)**  
**Veille : Non**

**Affectation pendant portage :**  
**Durée de portage : 48 mois**  
**Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :**  
**Date prévisible de fin d'acquisition :**

**OBSERVATIONS :**

Acquisition par voie de préemption d'un ancien équipement (cinéma) pour construction de logements pour un montant de 86 915€ avec, en sus, 6 085€TTC de frais de commission d'agence.

**PLAN**



**PHOTO**



**N° de l'opération : 1075 - Acquisition Pré aux Moines**  
**OP1075ACQ01\_BONIN**

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION**

**Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan**

**Demandeur : Mairie de Girolles**  
**Réception du dossier : Thomas SONET**

**Désignation des biens à acquérir**

**Girolles (89)**

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface (en m <sup>2</sup> )	Surface à acquérir (en m <sup>2</sup> )
D	1402	Rue de la Ratelle	7 348	7 348
<b>TOTAL :</b>				<b>7 348</b>

**L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**

Document d'urbanisme : PLUi  
Zonage : 1AUBa et N

Emplacement réservé : NON  
Droit de préemption : OUI

**LA NATURE DU PROJET :**

Intérêt communautaire :  
Compatibilité SCOT :  
Compatibilité PLH :

Destination future :  
Axe du PPI : Habitat

**CONDITIONS FINANCIERES :**

Evaluation EPF : 15 000 €  
Estimation globale : 20 000 €  
Estimation tranche : 15 000 €  
Veille : Non

Affectation pendant portage :  
Durée de portage : 48 mois  
Date prévisible de 1<sup>ère</sup> acquisition PV :  
Date prévisible de fin d'acquisition :

**OBSERVATIONS :**

4 060m<sup>2</sup> en zone 1AUBa et 3 288m<sup>2</sup> en zone N

Acquisition au prix total de 15 000€ (dont 14 013,60€ pour la zone 1AUBa et 986,40€ pour la zone N)  
Pas de commission d'agence

**Plan cadastral :**



**Photographies :**



## **DELIBERATION N°72 – PROLONGATION DE PORTAGE (point 8 dans les documents remis aux élus)**

Le règlement de l'EPF fixe à 4 ans la durée de portage des opérations confiées par les collectivités. Cette durée de portage peut être prolongée de 2 ans, renouvelable trois fois. Le portage de l'opération commence à la date de première acquisition. Plusieurs conventions peuvent faire l'objet d'une décision de prolongation soit à 4 ans, 6 ans, 8 ans, 10 ans voire à 14 ans pour les portages les plus longs.

Le Conseil d'administration est invité à statuer sur le(s) demande(s) de prolongation dans le tableau ci-après :

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
567	Projet habitat	Chapelle d'Huin	26/09/2019	07/01/2020	48 mois (4 ans)	07/01/2024	72 mois (6 ans)	PLUI en cours d'élaboration
350	Acquisition ancien LIDL, Petite Hollande/Coteau Jouvant	Montbéliard	12/12/2016	19/12/2017	72 mois (6 ans)	12/12/2023	96 mois (8 ans)	Opération toujours en cours
295	Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle	CC des deux Vallées Vertes	31/07/2015	06/11/2015	96 mois (8 ans)	06/11/2023	120 mois (10 ans)	Opération en cours

Par ailleurs, concernant deux opérations, le contexte particulier peut justifier un portage plus long à titre dérogatoire :

- **opération 7 – Caserne VAUBAN à Besançon**

Le portage de cette opération doit se terminer en avril 2024.

Dans le cadre de cette opération, la ville acquiert le foncier par tranche lorsque l'aménageur désigné dispose d'un permis d'aménager définitif, ce qui permet à la ville de lui rétrocéder, après la transaction avec l'EPF, le foncier. L'aménageur travaille actuellement sur le permis d'aménager de la troisième phase et ce calendrier n'est pas compatible avec une fin de portage en avril 2024. Les appels de quarts n'ayant pu être engagés comme prévu, il est proposé de prolonger, à titre dérogatoire, la durée de portage à 15 ans au lieu de 14 avec remboursements par moitié sur les deux années restantes, à savoir 2024 et 2025.

- **opération 210 – Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" parcelle B 278 - à Vaux-et-Chantegrue**

Le projet a dû être abandonné par la collectivité suite à un contentieux. La commune de Vaux-et-Chantegrue devait amorcer dès 2024 le remboursement par quart de l'acquisition réalisée par l'EPF.

La collectivité a besoin d'un délai plus long pour pouvoir finaliser un nouveau projet et a sollicité une prolongation supplémentaire de 2 ans.

Il est proposé d'accepter cette prolongation de deux ans supplémentaires avec un remboursement d'un sixième dès 2024.

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
7	Caserne VAUBAN	Besançon	18/08/2009	21/04/2010	168 mois (14 ans)	21/04/2024	180 mois (16 ans avec remboursement par moitié sur les deux dernières années)	Nécessité, pour la dernière phase de l'opération, de reporter d'un an la durée de portage pour que celle-ci soit compatible avec le calendrier de l'aménageur
210	Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" parcelle B 278	Vaux-et-Chantegrue	15/05/2012	11/03/2013	168 mois (14 ans)	11/03/2027	192 mois (16 ans avec remboursement par 6ème dès 2024)	Obligation d'abandonner le projet prévu par la collectivité. Nécessité d'un délai pour finaliser le projet

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration décide d'approuver les demandes de prolongation figurant dans les tableaux ci-avant, dont celles relatives aux opérations N°7 et n°210 à titre dérogatoire et autorise le directeur à signer les avenants correspondants.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

*M. Alpy demande, pour le prochain PPI, d'étudier la possibilité d'affiner la durée de portage notamment la méthodologie de remboursement ; l'effort pourrait être lissé dès la 8<sup>ème</sup> année afin de permettre un roulement des portages.*

## **9 - EXTINCTION DE CREANCE – CREANCE ETEINTE**

*Selon éléments reçus et/ou décision du juge, une ou plusieurs créances sont susceptibles d'être éteintes. Elles seront, le cas échéant, présentées en séance.*

**Le Conseil d'Administration sera donc invité, le cas échéant, à accepter les extinctions de créance éventuellement présentées.**

*Ce point indiqué dans les documents remis aux élus n'a pas été évoqué en séance du fait de l'absence de créances éteintes à indiquer à ce présent conseil d'administration et n'a donc pas donné lieu à délibération.*

### **DELIBERATION N°73 – POINT SUR LE PERSONNEL (point 10 dans les documents remis aux élus)**

Pour rappel, le Conseil d'administration a autorisé, lors de sa réunion du 24 septembre 2021, la transformation puis le recrutement d'un agent sur un poste de Juriste - Gestionnaire administratif et locatif ; ce recrutement a été pourvu par Mme Julie BOLLIER depuis le 17/03/22.

Il avait également été rappelé, à cette occasion, que le développement de l'EPF portait sur de nouvelles missions telles que les actions de démolition et/ou dépollution, la mise en place de nouveaux outils innovants tels les Organismes de Fonciers Solidaire (OFS) voire les Foncières.

Au vu des volumes et de l'activité constatés sur l'exercice 2021 (qui dépassaient, de loin, les années les plus chargées de l'EPF), il s'avérait nécessaire de dimensionner l'équipe en conséquence, d'adapter l'organisation ; ce qui a été fait en 2022 autour de deux pôles à l'issue d'un audit RH avec, si nécessaire, des transformations de poste courant 2022.

L'effectif théorique de l'EPF avait donc été porté de 18 à 21 postes budgétaires (16 salariés en poste à l'époque).

Le Conseil d'administration avait donc autorisé la création de deux postes supplémentaires de gestionnaire administratif et technique aujourd'hui dénommé "chargé d'opérations foncières" suite à la réorganisation mise en place et présentée lors de la séance du 22 septembre 2022.

Sur ces deux postes, un premier recrutement a été réalisé avec Monsieur Vincent CARDINAUX (chargé d'opérations foncières et travaux).

Par décision du CA du 21/9/23, Monsieur Mathieu GATINE a été recruté sur un poste d'apprenti (comptable) en septembre dernier.

Le tableau des effectifs de l'EPF au 1er décembre 2023 est donc le suivant :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus au 01/12/23
Directeur Général	A	1	1
Responsable des opérations foncières	A	1	1
Responsable administrative et financière	A	1	1
Assistante de direction	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Chargés d'études	B	3	2
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	7	6
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

Du fait de l'extension « record » du périmètre d'intervention de l'EPF en 2023 (8 nouveaux EPCI adhérents) et compte tenu du départ en retraite d'un chargé d'opération foncière en juillet 2024, il est proposé de créer quatre postes à compter du 01/01/24 :

- 2 postes de chargé(e)s d'opérations foncières pour mener des négociations foncières de biens bâtis ou non bâtis, des servitudes ou autorisations, prendre en charge la gestion des acquisitions et rétrocessions et mettre en œuvre et suivre certaines opérations d'accession sociale à la propriété. Du fait du développement de l'EPF sur la Bourgogne, une résidence en bourgogne sur les secteurs de Dijon, Auxerre, Beaune serait un atout pour limiter les déplacements domicile-travail Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier, véhicule de fonction) représente une dotation d'environ 80 000 €/an par chargé(e) d'opérations foncières,
- 1 poste de gestionnaire comptable pour la réalisation et le suivi des opérations comptables et de gestion. Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier) représente une dotation d'environ 60 000 €/an,
- 1 poste de juriste marchés publics et foncier chargé(e), en collaboration avec les juristes et l'ensemble de l'équipe, de prendre en charge le contrôle juridique des marchés publics de l'établissement, de procéder à des analyses juridiques sur des problématiques foncières et administratives, de préparer des éléments de décision, de mettre en œuvre des prérogatives de puissance publique. Le budget correspondant (salaires, matériel, équipements, mobilier) représente une dotation d'environ 80 000 €/an.

Ces créations, rendues nécessaires par le volume des activités de l'EPF se traduisent par le tableau des effectifs ci-après à compter du 1/1/24 :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus
Directeur Général	A	1	1
Responsable des opérations foncières	A	1	1
Responsable administrative et financière	A	1	1
Gestionnaire comptable	B	1	0
Assistante de direction	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Chargés d'études	B	3	2
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9	6
Juriste marchés publics et foncier	A	1	0
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

M. Mougeot explique que du fait des nombreuses adhésions, une équipe de 19 personnes ne suffit pas et que l'EPF doit s'adapter à ces changements d'ampleur par le biais du renforcement de l'équipe.

M. Alpy appuie la démarche et ajoute qu'il est bienvenu de recruter un nouveau juriste, il remercie d'ailleurs S. Burghardt pour son travail et son professionnalisme.

Mme Guyen pose la question concernant la taille des locaux de l'EPF.

M. Mougeot indique que certains changements sont à venir, comme la mise en œuvre de bureaux mobiles, la transformation en salle de coworking de la petite salle de réunion du rez-de-chaussée (et réfection de la cuisine attenante). Il conviendra également, le moment venu, de réfléchir à la création d'une agence sur la Bourgogne.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'Administration prend connaissance du point d'information sur le personnel de l'EPF, autorise les créations de postes figurant au tableau des effectifs ci-avant et autorise le directeur à engager les consultations pour le recrutement, à compter du 1er janvier 2024, de deux chargés d'opération foncières, d'un(e) gestionnaire comptable et d'un(e) juriste marchés publics et foncier, à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer tous documents sur la base de contrats à durée indéterminée de droit privé ou, le cas échéant, tous autres contrats aidés ou dispositifs de mise à disposition.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

#### **DELIBERATION N°74 – ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2024 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE) (point 11-1 et 11-2 dans les documents remis aux élus)**

Les perspectives pluriannuelles de financement proposées lors de l'Assemblée Générale guident l'élaboration du budget 2024. Le contexte lié au fort développement de l'EPF a été pris en compte dans ce projet de budget.

Il s'agit du quatrième budget d'application du PPI 2021-2025. Les enjeux liés à la revitalisation des centres-bourgs, au renouvellement urbain de certains quartiers de villes, au maintien de l'activité économique et commerciale sont en bonne place dans ce programme pluriannuel. Les questions d'amélioration énergétique, de développement de la biodiversité et de requalification des friches industrielles notamment restent au cœur des projets portés par les collectivités ; l'EPF a du accroître ses moyens pour accompagner ses membres sur ces questions avec un rôle central sur l'habitat et le développement économique.

Le travail mené jusqu'à présent pour promouvoir l'EPF auprès des EPCI de la région Bourgogne-Franche-Comté a porté ses fruits, tout particulièrement en 2023, grâce, notamment, à l'appui des Départements, du Conseil régional et des représentants de l'Etat.

#### **✓ Budget Principal**

Les principales particularités de l'exercice 2024 peuvent être résumées comme suit :

##### **En recettes :**

Le budget s'inscrit dans la logique d'un financement des dépenses principalement par la Taxe Spéciale d'Équipement, les compensations liées à la réforme fiscale de 2020, les recettes résultant des rétrocessions et l'emprunt.

S'agissant de l'emprunt, il a été mobilisé à hauteur de 13,8 M€ à ce jour (tirages et remboursements déduits). Le budget s'équilibre en recourant à l'emprunt pour environ 13,798 M€ dans la mesure où le résultat 2023 ne sera affecté qu'à l'occasion du budget supplémentaire 2024, une fois connu le compte administratif de l'exercice en cours.

Le montant de la TSE est déterminé de telle façon qu'il permette de réaliser le programme d'acquisitions annuelles en tenant compte des perspectives d'extension et en mobilisant, si possible, au moins 20 % de fonds propres.

Du fait de la réforme fiscale et des nouvelles adhésions, elle a été estimée à 11,2 M€ en ce compris les compensations d'Etat liées à la réforme de la fiscalité locale de 2020. La dotation de l'Etat reste constante faisant référence au courrier de la DHUP du 06/07/21, pour un montant de 3,2 M€. Le montant de TSE fiscalisé serait donc de 8 M€.

Les recettes liées aux **rétrocessions** sont, pour 2024, estimées pour une valeur inférieure à celle de 2023, sachant que ce poste est difficile à établir car tributaire des demandes de prolongations de portage ; elles devraient s'élever à 5 M€ compte tenu des décisions déjà prises et sans tenir compte d'éventuelles demandes de rétrocessions anticipées en cours d'exercice.

Il a été prévu une ligne budgétaire estimée à 514 000 € (compte réel 2763) pour enregistrer les **remboursements partiels** sur les portages de plus de 10 ans et 1 250 000 € sur chaque ligne concernée d'investissement dépenses et recettes pour les constats de créances (comptes d'ordre et comptes réels). Le cas d'un remboursement anticipé, par les collectivités, sur la totalité des opérations concernées a également été prévu.

Les perceptions des **recettes de portage** sont évaluées à 600 000 €, au compte « 706 », compte tenu des acquisitions réalisées par l'EPF et du volume des rétrocessions en 2024.

Les subventions d'exploitation prévues au budget se composent d'une subvention d'exploitation de la part de l'Etat (Fonds VERT notamment) pour un montant de 800 000 € sur les opérations MFR FAUVERNEY, AUXONNE ILOT PLACE D'ARMES, ROUGEMONT LE CHATEAU FRICHE TEEN, et SAINT SAULGE ; une subvention de 70 000 € au bénéfice de l'EPF sur la base des conventions annuelles à intervenir avec le Département du Doubs (50 000 €) et Pays de Montbéliard Agglomération (20 000 €). Ce dispositif permettra de subventionner l'activité de négociation « sans portage » pour les EPCI membres de l'EPF (et leurs communes) sur le département du Doubs. Il n'est pas envisagé, pour l'instant, de le développer sur les autres départements dans la mesure où ce dispositif fait suite à l'action menée « historiquement » par l'Agence foncière sur ce département ; l'action de l'EPF a vocation à se développer prioritairement sur les négociations dites « avec portage ».

Les produits en atténuation de charges pour un montant total de 2 206 500 € comprennent les perceptions des **locations** évaluées à 800 000 €, compte tenu de l'augmentation du parc localif géré, le **remboursement des impôts fonciers** porté à 600 000 € fonction du volume et de la nature du stock, **des autres produits** à hauteur de 800 000 € liés aux refacturations de charges notamment en cas de rétrocessions et les autres remboursements pour 6 500 €.

#### **En dépenses :**

Conformément au **plan pluriannuel 2021-2025**, et au vu du **solde des acquisitions** restant à réaliser sur l'exercice précédent, le résultat du **recensement** des opérations pour 2024 et les demandes d'intervention sur **opportunité**, l'activité de portage s'élève au total à 25,879 M€ comprenant un volume d'acquisitions 2024 de 18 M€ (hors frais d'acte), valeur en hausse pour tenir compte des nouvelles adhésions. Fait nouveau en 2024, le volume budgétaire de travaux évolue fortement de 1,3 M€ à 3,8 M€ afin de prendre en compte les travaux envisagés pour le désamiantage de la MFR à FAUVERNEY (800 000 €HT), la déconstruction des sites FRICHE RIVEX - ORNANS (700 000 €HT), RUE DU COMMERCE - SAINT SAULGE (500 000 €HT), FRICHE TEEN - ROUGEMONT LE CHATEAU (1 M€HT), ILOT PLACE D'ARMES - AUXONNE (600 000 €HT). Toute évolution fera l'objet, le moment venu et si nécessaire, d'une décision modificative en cours d'année.

Les **frais liés directement au portage** (taxe foncière, frais...) ont été ajustés, en corrélation directe avec l'évolution du patrimoine et des projets connus.

Les **dépenses de personnel et de fonctionnement de la structure** ont été ajustées de 1 523 650 € à 1 902 000 € pour tenir compte, notamment, du recrutement, en 2024, de deux chargé(e)s d'opération foncière, d'un(e) gestionnaire comptable et d'un(e) juriste marchés publics et foncier. Le nouveau dispositif d'intéressement du personnel a été pris en compte pour la première fois dans ce projet de budget. A signaler que l'effectif de l'EPF sera, au 01/01/2024, de 19 équivalents-temps-plein pour 26 postes budgétaires.

La **subvention d'équilibre du budget annexe OFS** (304 000 €) a été fixé au compte « 6743 » en fonction du projet de budget annexe présenté ci-après.

Les **frais d'études** étant affectées au compte 617 par préférence au compte 604 pour un montant respectivement de 80 000 € et 50 000 € afin de couvrir la réalisation d'études préalables (aménagement, AMO dépollution/déconstruction ...), d'observation du foncier ou la poursuite d'études en cours.

Les **frais de location** (+ 6 000 €) afin d'acquérir (en location) un véhicule supplémentaire et prendre en compte l'augmentation des tarifs pour le remplacement des véhicules qui arrivent à échéance en 2024.

Les **frais financiers** restent stables à 119 800 € basés sur la souscription de l'emprunt d'un montant de 10 M€ en avril 2022 pour une durée de 8 ans auprès de la Caisse d'Epargne, de la charge des intérêts courus non échus, de la charge d'emprunts déjà contractés et des nouveaux tirages à réaliser le cas échéant en 2024; A signaler qu'une étude est en cours pour recourir, en 2024, au dispositif de prêt GAIA Long Terme; des ajustements seront éventuellement proposés lors d'une prochaine étape budgétaire en fonction du résultat de l'étude et surtout du volume des acquisitions constaté en cours d'exercice (suite notamment aux nouvelles adhésions). Le remboursement en capital représente pour 2024 une dotation de 2,5 M€.

Les **autres comptes de fonctionnement** restent identiques ou inférieurs par rapport à 2023 excepté la ligne 6281 cotisations (+ 3000€) pour prendre en compte l'augmentation de la cotisation de l'association nationale des EPFL ; la ligne

6282 frais de gardiennage, 6283 frais de nettoyage de locaux, 6512 droits d'utilisation informatique dont les comptes ont changé pour respecter la nomenclatures M4. A signaler une probable forte hausse du budget des assurances qui sera pris en compte lors d'une prochaine étape budgétaire, une fois connu le résultat de la consultation en cours.

Une dotation de 100 000 € est maintenue pour la réalisation, en 2024, de travaux sur le patrimoine EPF hors stock (toiture siège EPF, cuisine, espace coworking, voire isolation).

Les dépenses informatique et bureautique (20 000 €) sont reconduites afin de poursuivre, notamment, le renouvellement du parc informatique, le mobilier et les aménagements intérieurs (30 000 €) prennent en compte les recrutements. La dépense de matériel de transport (2 500 €) pour l'achat d'équipements supplémentaires.

Le poste Dépôt et cautionnement est maintenu à 900 000 € pour permettre de consigner les sommes nécessaires aux préemptions les plus importantes.

Les postes (frais d'insertion, concessions et droits assimilés, autres immobilisations incorporelles, dépôts et cautionnement versés et à reverser) sont inchangés par rapport à 2023.

Les amortissements s'élèvent en 2024 à 5 000 € pour les installations et aménagements du siège de l'EPF, à 14 000 € pour le matériel informatique, à 1 000 € pour les véhicules de transport et 8 000 € pour le mobilier.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, l'EPF Doubs BFC a sollicité la LPO Bourgogne-Franche-Comté pour inscrire son siège du 21 rue Pergaud à Besançon dans la démarche Refuge LPO ; Il s'agit d'un label qui s'adresse aux personnes morales souhaitant s'engager dans une démarche de valorisation et d'amélioration du patrimoine naturel pour accueillir la biodiversité tout en conservant la libre disposition de leurs terrains. La prestation couvre une période de 3 ans et représente 1 766,56 € TTC par an.

*Il a été indiqué dans la délibération un prix de 1766,56 € TTC par an à la place de 1874 €/an HT.*

La présentation simplifiée sous forme de tableau ci-après est bien entendu accompagnée du document selon la nomenclature comptable M4.

#### ✓ **Budget annexe OFS**

Les principales particularités de ce premier budget annexe OFS 2023 peuvent être résumées comme suit :

##### **En recettes :**

Le budget annexe OFS se construit sur la base de la **subvention d'équilibre** provenant du budget principal. Comme indiqué ci-avant ; cette subvention s'élève à 304 000 € au compte 774 "Subventions exceptionnelles".

Compte tenu des délais de constructions, de l'ordre de 18 mois, il n'est pas prévu de percevoir, en 2024, de redevances "Ménages" mais une redevance opérateurs de 12 000 € est envisagée.

La section d'investissement s'équilibre avec le compte 021 "Virement de la section d'investissement" pour un montant de 200 000 €

##### **En dépenses :**

**Les immobilisations corporelles** évaluées à 760 000 € prennent en compte des projets sur terrains nus pour 560 000 € et sur terrains bâtis pour 200 000 €. **Les immobilisations en cours** prévues pour les travaux seront inscrites au budget pour 200 000 €.

Outre le compte 023 "Virement à la section d'investissement" en Fonctionnement/Dépenses, les **charges à caractère générale** au compte 011 représentent une dotation de 38 000 € dont 10 000 € au compte 611 pour la prise en charge des frais avant acquisition, de communication; l'entretien sur bâtiments publics (2 000 €), les assurances complémentaires éventuelles (2 000 €), les frais d'études et de faisabilité des projets OFS (10 000 €), les honoraires (5 000 €), les études et prestations (5 000€), les frais de déplacement (1 000 €), l'affranchissement (500 €), les frais de télécommunication (500 €), les taxes éventuelles (2 000 €).

Les **charges de personnel** au compte 012 ont été estimés à 20 000 € pour 2024.

Les **charges financières** (58 000€) représentent les intérêts des emprunts à souscrire, le cas échéant, auprès de la Banque des Territoires sur le dispositif GAIA Prêts long terme (OFS)

Il est également précisé que la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe OFS s'établit à 8 600 € pour l'exercice 2023 ; aussi, il convient d'émettre le mandat et le titre correspondants.

##### **DELIBERATION :**

**Le Conseil d'administration adopte l'état prévisionnel des dépenses et des recettes 2024 pour le budget principal et le budget annexe OFS et prend acte du montant de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe OFS qui s'établit à 10 600 € pour l'exercice 2023 et autoriser le directeur à émettre le mandat correspondant au compte 6743 chapitre 67 du budget principal et en recette au compte 774 chapitre 77 du budget annexe OFS.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

Budget principal			
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU DOUBS BFC			
Etat prévisionnel des dépenses et des recettes 2024 - Comptabilité M 4			
Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
<b>EXPLOITATION</b>			
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
023	Virement à la section d'investissement	7 188 987.00 €	8 711 195.00 €
011	Charges à caractère général	20 004 000.00 €	25 879 500.00 €
6012	Portage foncier	19 400 000.00 €	25 200 000.00 €
6233	Foires - Expositions	8 000.00 €	8 000.00 €
604	Achats d'études et prestations de services	50 000.00 €	50 000.00 €
605	Achats de matériels, équipements et travaux	7 000.00 €	7 000.00 €
6061	Fournitures non stockables (eau,	8 000.00 €	8 000.00 €
6238	Frais divers de publicité	6 000.00 €	6 000.00 €
6063	Fournitures d'entretien	2 000.00 €	2 000.00 €
6064	Fournitures administratives	7 000.00 €	7 000.00 €
6066	Carburant	16 000.00 €	16 000.00 €
6132	Location immobilière	1 000.00 €	1 000.00 €
6135	Location auto/copieur/timbrage/Bacs déchets	34 000.00 €	40 000.00 €
61521	Entretien sur bâtiments publics	10 000.00 €	3 000.00 €
61551	Entretien réparation véhicules et copieurs	5 000.00 €	5 000.00 €
6156	Maintenance informatique	55 000.00 €	55 000.00 €
6161	Prime d'assurance - Multirisques	120 000.00 €	200 000.00 €
6168	Assurances propres	9 000.00 €	9 000.00 €
6255	frais de deménagement	1 000.00 €	1 000.00 €
617	Services extérieurs Etudes et recherches	100 000.00 €	80 000.00 €
618	Formation, Documentation et abonnement	24 000.00 €	24 000.00 €
6226	Honoraires (sur portage)	42 000.00 €	42 000.00 €
6231	Annonces et insertions	4 000.00 €	4 000.00 €
6236	Catalogues et imprimés	6 000.00 €	6 000.00 €
6251	Voyages et déplacements	7 000.00 €	7 000.00 €
6256	Frais de mission	12 000.00 €	12 000.00 €
6257	Réceptions	12 000.00 €	14 000.00 €
6261	Frais d'affranchissement	11 000.00 €	11 000.00 €
6262	Frais de télécommunications	17 000.00 €	17 000.00 €
627	Services bancaires et assimilés	3 000.00 €	3 000.00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	19 000.00 €	22 000.00 €
6282	Frais de gardiennage		1 500.00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux		10 000.00 €
63512	Taxe foncière siège Epf	5 000.00 €	5 000.00 €
63513	Impôts - Taxes - OM - Siège EPF	500.00 €	500.00 €
6358	Taxes sur les véhicules de société	2 500.00 €	2 500.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 523 650.00 €	1 902 000.00 €
6311	Taxe sur les salaires	71 000.00 €	89 000.00 €
6332	Cotisation FNAL	650.00 €	1 000.00 €
6333	Participation formation	12 000.00 €	15 000.00 €
6411	Salaires de base	850 000.00 €	1 100 000.00 €
6451	Cotisations Urssaf	185 000.00 €	240 000.00 €
6452	Cotisations Prévoyance	21 000.00 €	27 000.00 €
6453	Cotisations Ircantec	87 000.00 €	110 000.00 €
6454	Cotisations Assedic	29 000.00 €	37 000.00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000.00 €	44 000.00 €
6478	Autres charges sociales diverses (Tickets rest.)	23 000.00 €	29 000.00 €
648	Autres charges de personnel	210 000.00 €	210 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 005.00 €	64 005.00 €
6512	Droits utilisation informatique	10 000.00 €	10 000.00 €
6532	Frais de missions membres CA	10 000.00 €	10 000.00 €
6541	créances admises en non valeur (particuliers)	20 000.00 €	20 000.00 €
6542	créances éteintes (professionnels)	20 000.00 €	20 000.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	5.00 €	5.00 €
6518	Autres charges de gestion courante	4 000.00 €	4 000.00 €

66	Charges financières	119 800.00 €	119 800.00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000.00 €	110 000.00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500.00 €	9 500.00 €
6688	Autres charges financières	300.00 €	300.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 036 918.00 €	404 000.00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000.00 €	100 000.00 €
6743	subv except. Fonctionnement	936 918.00 €	304 000.00 €
68	Dotations aux Amortissements, aux Dépréciations et aux Provisions	- €	1 000.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		1 000.00 €
042	Chapitre globalisé d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 024 000.00 €	82 028 000.00 €
6031	Variation des stocks de terrain	68 000 000.00 €	82 000 000.00 €
6811	Dotation aux amortissements	24 000.00 €	28 000.00 €
TOTAL	DÉPENSES FONCTIONNEMENT	97 951 360.00 €	119 109 500.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023	BP 2024
002	Excédents antérieurs reportés		
70	Ventes de prestations de services	7 600 000.00 €	5 600 000.00 €
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	7 000 000.00 €	5 000 000.00 €
706	Prestations de services	600 000.00 €	600 000.00 €
73	Produits issus de la fiscalité	6 600 000.00 €	8 000 000.00 €
731	Taxe spéciale d'équipement	6 600 000.00 €	8 000 000.00 €
732	Produits du prélèvement de l'art. 55 Loi SRU	0.00 €	0.00 €
74	Dotations et participations	111 860.00 €	70 000.00 €
742	Subventions d'exploitation - Région	41 860.00 €	
743	Subventions d'exploitation - Département	50 000.00 €	50 000.00 €
745	Subventions d'exploitation - (grpt Collectivités EPCI)	20 000.00 €	20 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000.00 €	3 212 000.00 €
755	Compensation de taxe speciale d'équipement liée à la suppression de la taxe d'habitation	3 200 000.00 €	3 200 000.00 €
7588	Produit divers de gestion courante	12 000.00 €	12 000.00 €
76	Produits financiers	5 000.00 €	5 000.00 €
7688	Autres produits financiers	5 000.00 €	5 000.00 €
77	Autres produits exceptionnels	16 000.00 €	16 000.00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	15 000.00 €	15 000.00 €
778	Autres produits exceptionnels	1 000.00 €	1 000.00 €
013	Atténuation de charges	1 876 500.00 €	2 206 500.00 €
6019	Produits en atténuation de charges	1 870 000.00 €	2 200 000.00 €
64191	Remboursement sur rémunération personnel	1 500.00 €	1 500.00 €
64198	Autres remboursements	5 000.00 €	5 000.00 €
042	Chapitre globalisé	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
6031	Variation des stocks de terrain	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	97 951 360.00 €	119 109 500.00 €

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 989 544.00 €	3 755 000.00 €
1641	Emprunt en euros	2 500 000.00 €	2 500 000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000.00 €	5 000.00 €
1687	Autre dette - Solde annuités collectivité	1 485 544.00 €	1 250 000.00 €
1688	Intérêts courus		
20	Immobilisations incorporelles	242 000.00 €	242 000.00 €
2031	Frais d'étude	200 000.00 €	200 000.00 €
2033	Frais d'insertion	10 000.00 €	10 000.00 €
2051	Concessions et droits assimilés (logiciels...)	30 000.00 €	30 000.00 €
2087	Autres immo incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	2 000.00 €	2 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	42 500.00 €	54 500.00 €
2115	Terrain bâti (Achat siège EPF)	- €	- €
2135	Batiment		
2181	Installation agencement		2 000.00 €
2182	matériel de transport	2 500.00 €	2 500.00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000.00 €	20 000.00 €
2184	Mobilier	20 000.00 €	30 000.00 €
23	Immobilisations en cours	100 000.00 €	100 000.00 €
2313	Immobilisation en cours construction	100 000.00 €	100 000.00 €
27	Autres immos financières	900 000.00 €	900 000.00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000.00 €	900 000.00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre transfert entre sections	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
312	Portage	78 530 000.00 €	100 000 000.00 €
041	Chapitre globalisé d'ordre	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
2763	créances sur collectivités publiques	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>85 454 748.00 €</b>	<b>106 301 500.00 €</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
Article	Libellé	BP 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		
10	Dotation fonds divers réserves	- €	- €
1068	Autres réserves	0	0
16	Emprunt et dettes assimilées	7 826 303.00 €	13 798 305.00 €
1641	Emprunt	7 820 303.00 €	13 792 305.00 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	6 000.00 €	6 000.00 €
27	Autres immobilisations financières	764 754.00 €	514 000.00 €
275	Dépôts et cautionnements versés		
2763	créances sur collectivités publiques	764 754.00 €	514 000.00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre	68 024 000.00 €	82 028 000.00 €
312	Portage	68 000 000.00 €	82 000 000.00 €
28135	Constructions, installations générales (amortissements)	5 000.00 €	5 000.00 €
28182	Véhicule transport	1 000.00 €	1 000.00 €
28183	Matériel de bureau et informatique (amortissement)	10 000.00 €	14 000.00 €
28184	mobilier (amortissements)	8 000.00 €	8 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
1687	Autre dette - Solde annuités collectivité	1 650 704.00 €	1 250 000.00 €
2763	créances sur collectivités publiques		
021	Virement de la section de fonctionnement	7 188 987.00 €	8 711 185.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>85 454 748.00 €</b>	<b>106 301 500.00 €</b>

## Budget annexe OFS

<b>ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC BUDGET ANNEXE OFS 2024 - M4</b>			
<b>FUNCTIONNEMENT DEPENSES</b>			
Article	Libellé	BP OFS 2023	BP OFS 2024
023	Virement à la section d'investissement	800 000.00 €	200 000.00 €
011	Charges à caractère général	33 000.00 €	38 000.00 €
611	Sous-traitance générale	10 000.00 €	10 000.00 €
61521	Entretien sur bâtiments publics	2 000.00 €	2 000.00 €
6168	Autres Assurances	2 000.00 €	2 000.00 €
617	Services extérieurs études et recherches	10 000.00 €	10 000.00 €
6226	Honoraires	5 000.00 €	5 000.00 €
604	Achats études - Prestations de service	5 000.00 €	5 000.00 €
6251	Voyages et déplacements	1 000.00 €	1 000.00 €
6281	Affranchissements	500.00 €	500.00 €
6282	Frais de télécommunications	500.00 €	500.00 €
63512	Taxes foncières	2 000.00 €	2 000.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000.00 €	20 000.00 €
6218	Autre personnel extérieur	20 000.00 €	20 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
6031	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	0.00 €	0.00 €
6811	Dotations aux amortissements	0.00 €	0.00 €
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>88 918.00 €</b>	<b>58 000.00 €</b>
6688	Autres charges financières	88 918.00 €	58 000.00 €
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	- €
678	Autres Charges Exceptionnelles	- €	- €
68	Dotations aux amortissement dépréciations et provisions	- €	- €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	- €	- €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- €	- €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>941 918.00 €</b>	<b>316 000.00 €</b>
<b>FUNCTIONNEMENT RECEITES</b>			
Article	Libellé	BP OFS 2023	BP OFS 2024
002	Excédents antérieurs reportés fonctionnement	0.00 €	0.00 €
002	Excédents antérieurs reportés fonctionnement	0.00 €	0.00 €
013	Atténuations de Charges	0.00 €	0.00 €
6019	Produits en atténuation de charges	0.00 €	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
6031	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	0.00 €	0.00 €
70	<b>Ventes de produits, prestations de services</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>12 000.00 €</b>
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	0.00 €	0.00 €
706	Prestations de services	0.00 €	0.00 €
7083	Locations diverses	5 000.00 €	12 000.00 €
70871	Remboursements des frais sur biens en portage	0.00 €	0.00 €
70872	Remboursements des frais hors biens en portage	0.00 €	0.00 €
74	<b>Dotations et participations</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
742	Région	- €	- €
743	Département	- €	- €
744	Participation des communes	- €	- €
75	<b>Autres Produits de Gestion Courante</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
758	Produits Divers de Gestion Courante	- €	- €
76	<b>Produits Financiers</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
7688	Autres produits financiers	- €	- €
77	<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>936 918.00 €</b>	<b>304 000.00 €</b>
774	Subventions exceptionnelles	936 918.00 €	304 000.00 €
<b>TOTAL RECEITES FONCTIONNEMENT</b>		<b>941 918.00 €</b>	<b>316 000.00 €</b>

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC- BUDGET ANNEXE OFS 2024 - M4**

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP OFS 2023</b>	<b>BP OFS 2024</b>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €
001	Déficit antérieur reporté investissement	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
312	Portage	0.00 €	0.00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €	0.00 €
2763	Créances sur des collectivités publiques	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €
2031	Frais d'études, de recherche et de développement		
21	Immobilisations corporelles	600 000.00 €	760 000.00 €
2111	Terrains nus	400 000.00 €	560 000.00 €
2115	Terrains bâtis	200 000.00 €	200 000.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €
2111	Terrains	- €	- €
2231	Constructions	- €	- €
23	Immobilisations en cours	200 000.00 €	200 000.00 €
2313	Constructions travaux proto-aménagement	50 000.00 €	50 000.00 €
23132	Constructions travaux réhabilitation	150 000.00 €	150 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>800 000.00 €</b>	<b>960 000.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP OFS 2023</b>	<b>BP OFS 2024</b>
001	Report excédents antérieurs	0.00 €	0.00 €
001	Report excédents antérieurs	0.00 €	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000.00 €	200 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000.00 €	200 000.00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	0.00 €	760 000.00 €
1641	Emprunt	0.00 €	760 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
2031	Frais d'études, de recherche et de développement	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
2111	Terrains	0.00 €	0.00 €
22	Immobilisations reçues en affectations	0.00 €	0.00 €
2211	Terrains	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €
237	Avances et acomptes versés sur com. immos incorporelles	0.00 €	0.00 €
238	Avances et acomptes versés sur com. immos corporelles	0.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
312	Portage	0.00 €	0.00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €	0.00 €
1687	Autres Dettes	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>800 000.00 €</b>	<b>960 000.00 €</b>

## **DELIBERATION N°75 – GROUPEMENT DE COMMANDE ENERGIE (point 11-3 dans les documents remis aux élus)**

L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies par délibération du Conseil d'administration du 4 décembre 2019. Ce groupement de commandes, coordonné par le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), regroupe, début 2023, 2071 membres.

Ce groupement de commandes est constitué jusqu'à la date d'expiration des accords-cadres et marchés qui en sont issus, à savoir le 31/12/2025 pour l'électricité le 31/12/2027 pour le gaz naturel.

Les huit Syndicats d'Énergie de la région Bourgogne-Franche-Comté proposent un nouveau groupement de commandes aux membres du groupement actuel afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2025 pour le gaz naturel et janvier 2026 pour l'électricité. Ce nouveau groupement permettra notamment de recourir à de nouvelles modalités d'achat, à savoir les contrats de vente direct entre producteurs et consommateurs ou encore la fourniture du complément d'électricité des projets d'autoconsommation.

Le coordonnateur du groupement reste le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre. Il est chargé à ce titre de procéder, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants en vue de la satisfaction des besoins des membres dans les domaines visés à l'article 2 de la convention constitutive. Le coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les marchés ou accords-cadres qu'il passe, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de la bonne exécution des marchés. La CAO de groupement sera celle du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre, coordonnateur du groupement.

Il est donc proposé d'adopter la présente délibération portant sur **l'Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté.**

Conformément aux visas suivants :

**Vu** le Code de la commande publique et notamment ses article L 2113-6 et L 2123-7,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de l'Énergie et notamment ses articles L. 331-1, L.441-1 et L.441.5,

**Vu** la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté validé par délibération du Conseil Syndicale n° 081.CS.2023 du 26/06/2023 du coordonnateur, le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), ci-jointe en annexe,

**Considérant** que l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies par délibération du conseil d'administration du 4 décembre 2019,

**Considérant** que le groupement de commandes dont ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC est actuellement membre est constitué jusqu'à la date d'expiration des accords-cadres et marchés qui en sont issus, à savoir le 31/12/2027 pour le gaz naturel et le 31/12/2025 pour l'électricité,

**Considérant** qu'il est dans l'intérêt de ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC d'adhérer au groupement de commandes dont la convention constitutive est annexée afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2028 pour le gaz naturel et janvier 2026 pour l'électricité,

Le projet de convention constitutive et la liste des points de livraisons sont annexés à la délibération.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration :**

- **Accepte** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération
- **Autorise** l'adhésion de ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés
- **Autorise** le directeur à signer la convention constitutive du groupement
- **Autorise** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget
- **Autorise** le Coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement
- **Autorise** le directeur à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaires à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière

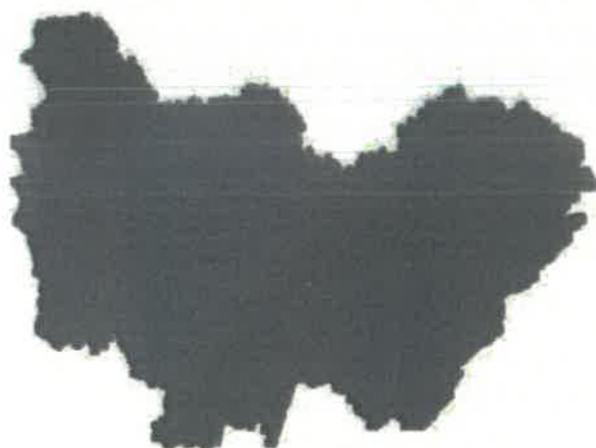
- **Intègre** au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération
- **Donne mandat** au Coordonnateur et au Gestionnaire du Doubs pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies
- **Donne mandat** au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC dans le cadre de la convention constitutive.

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.



# CONVENTION CONSTITUTIVE

**D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES  
PERMANENT POUR L'ACHAT D'ÉNERGIES ET LA  
FOURNITURE DE SERVICES EN MATIÈRE  
D'EFFICACITÉ ET D'EXPLOITATION ÉNERGETIQUE  
SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA RÉGION BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**



## Groupement d'achat d'énergies

## Tables des matières

<b>ARTICLE 1. OBJET DU GROUPEMENT DE COMMANDES.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 2. NATURE DES BESOINS VISES PAR LA PRESENTE CONVENTION CONSTITUTIVE.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 3. TERMINOLOGIE .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 4. COMPOSITION DU GROUPEMENT .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 5. PERMANENCE DU GROUPEMENT .....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 6. COMITE DE PILOTAGE.....</b>	<b>5</b>
6.1 COMITE DE PILOTAGE (COPIL) .....	5
6.2 MISSIONS DU COMITE DE PILOTAGE .....	5
<b>ARTICLE 7. COORDONNATEUR DU GROUPEMENT .....</b>	<b>5</b>
7.1 COORDONNATEUR DU GROUPEMENT.....	5
7.2 MISSIONS DU COORDONNATEUR .....	6
<b>ARTICLE 8. GESTIONNAIRES DU GROUPEMENT.....</b>	<b>8</b>
8.1 GESTIONNAIRE DU GROUPEMENT.....	8
8.2 MISSIONS DES GESTIONNAIRES.....	9
<b>ARTICLE 9. OBLIGATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>ARTICLE 10. ADHESION AU GROUPEMENT .....</b>	<b>10</b>
10.1 ADHESION DES MEMBRES .....	10
10.2 ADHESION DES GESTIONNAIRES .....	11
<b>ARTICLE 11. RENOUELEMENT D'ENGAGEMENT DES MEMBRES .....</b>	<b>11</b>
<b>ARTICLE 12. RETRAIT DU GROUPEMENT.....</b>	<b>11</b>
12.1 RETRAIT DES MEMBRES .....	11
12.2 RETRAIT DES GESTIONNAIRES .....	11
<b>ARTICLE 13. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.....</b>	<b>12</b>
<b>ARTICLE 14. DUREE DE LA CONVENTION.....</b>	<b>12</b>
<b>ARTICLE 15. MODIFICATIONS.....</b>	<b>12</b>
<b>ARTICLE 16. FRAIS DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>12</b>
16.1 FRAIS DE FONCTIONNEMENT A CHARGE DES MEMBRES.....	12
16.2 FRAIS DE FONCTIONNEMENT A LA CHARGE DES GESTIONNAIRES .....	14
<b>ARTICLE 17. CAPACITE A ESTER EN JUSTICE.....</b>	<b>15</b>
<b>ARTICLE 18. LITIGES .....</b>	<b>15</b>
<b>ARTICLE 19. DISSOLUTION DU GROUPEMENT.....</b>	<b>15</b>
<b>ARTICLE 20. SIGNATURE .....</b>	<b>16</b>

## Préambule

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Cette ouverture, d'abord concentrée sur les consommateurs professionnels, s'est élargie le 1<sup>er</sup> juillet 2007 à l'ensemble des consommateurs de gaz naturel et d'électricité. Aujourd'hui, conformément aux articles L. 331-1 et L. 441-1 du Code de l'énergie, l'ensemble des consommateurs d'énergie peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par l'opérateur historique.

Les personnes publiques et privées font partie de cet ensemble de consommateurs pouvant bénéficier des offres de marché. Toutefois, pour leurs besoins propres d'énergie, les personnes publiques – et notamment les collectivités territoriales – doivent recourir aux procédures prévues par le Code de la commande publique afin de sélectionner leurs prestataires, ainsi que le rappelle les articles L. 331-1 et L. 441-5 du Code de l'énergie.

Dans ce cadre, le regroupement de ces pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, acheteuses d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique, au travers d'un groupement de commandes, sur le fondement des dispositions des articles L. 2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique, est un moyen d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir une meilleure offre tant sur le plan financier que dans le domaine de la maîtrise des consommations d'énergie par la proposition de services annexes d'efficacité énergétique et ainsi de contribuer à la protection de l'environnement dans le respect du développement durable.

Dans ce contexte, les Syndicats d'Énergies de la région Bourgogne Franche-Comté se sont unis pour initier et porter un groupement de commandes à l'échelle régionale.

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

## Article 1. OBJET DU GROUPEMENT DE COMMANDES

---

Le groupement de commandes a pour objet la passation et la conclusion de marchés, contrats et conventions dont l'objet est précisée à l'Article 2 de la présente Convention Constitutive.

La désignation des titulaires des contrats s'effectuera dans le cadre des procédures découlant de l'application du Code de la commande publique.

Il est expressément rappelé que le groupement n'a pas la personnalité morale.

## Article 2. NATURE DES BESOINS VISES PAR LA PRESENTE CONVENTION CONSTITUTIVE

---

Le groupement de commandes constitué par la présente Convention Constitutive vise à répondre aux besoins des Membres dans les domaines suivants :

- Fourniture et acheminement d'énergies, notamment d'électricité à compter de 2026 et de gaz naturel à compter de 2028.
- Fournitures et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Les contrats conclus pour répondre à ces besoins pourront constituer des marchés publics, des accords-cadres ou toutes autres catégories de contrats prévus au Code de la commande publique ou au Code de l'énergie.

## Article 3. TERMINOLOGIE

---

Dans la présente convention, les termes utilisés sont définis comme suit :

- Membre du groupement : personne morale signataire de la présente Convention Constitutive désignée à l'Article 4 de la présente convention ;
- Coordonnateur : personne morale désignée à l'Article 7 de la présente Convention Constitutive assurant les missions définies à l'article 7.2 de la présente convention ;
- Gestionnaire : personne morale désignée à l'Article 8 de la présente Convention Constitutive assurant les missions définies à l'article 8.2 de la présente convention.

## Article 4. COMPOSITION DU GROUPEMENT

---

Le groupement est ouvert aux personnes morales de droit public et de droit privé dont le siège est situé dans la Région Bourgogne-Franche-Comté.

La liste des Membres du Groupement est disponible sur simple demande aux Syndicats d'Énergies de la région Bourgogne-Franche-Comté, Gestionnaires du groupement.

## Article 5. PERMANENCE DU GROUPEMENT

---

Le groupement est constitué à titre permanent.

## Article 6. COMITE DE PILOTAGE

---

### 6.1 COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

Le Comité de Pilotage du groupement est constitué des Syndicats d'Énergies, Coordonnateur (cf. Article 7) et Gestionnaires (cf. Article 8). Le Comité de Pilotage se réunit au moins une fois par an.

Les Syndicats d'Énergies peuvent y associer, à titre consultatif et après accord du COPIL, tout tiers expert ou Membre du groupement.

### 6.2 MISSIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de Pilotage a pour mission :

- D'apporter une expertise sur les domaines d'intervention du groupement ;
- De définir la stratégie d'achat d'énergies du groupement ;
- De définir le périmètre des fournitures et des services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ;
- De statuer sur les propositions de modifications de la présente Convention Constitutive par le Coordonnateur (cf. Article 15) ;
- De statuer sur les propositions de modification des frais de fonctionnement à la charge des Gestionnaires par le Coordonnateur (cf. article 16.2) ;
- De nommer le Syndicat d'Énergies se substituant à un Gestionnaire sortant (cf. article 12.2) ;
- De valider les bilans annuels, portant notamment sur la gestion et l'activité du groupement, présentés par le Coordonnateur ;
- De définir, en cas de disparition de l'indice de révision des cotisations sans mention par l'Insee d'une série poursuivante (cf. Article 16), une série poursuivante ainsi que le coefficient de raccordement ;
- De suivre les actions décidées au COPIL précédent.

## Article 7. COORDONNATEUR DU GROUPEMENT

---

### 7.1 COORDONNATEUR DU GROUPEMENT

Les parties conviennent de désigner le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre comme Coordonnateur du groupement de commandes.

Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre  
7, place de la République  
CS 10042  
58027 NEVERS cedex

Il est chargé d'exercer les missions prévues à l'article 7.2 des présentes au nom et pour le compte des acheteurs Membres du groupement de commandes.

## 7.2 MISSIONS DU COORDONNATEUR

Pour la réalisation de l'objet du groupement, le Coordonnateur est chargé des missions suivantes au nom et pour le compte des Membres du groupement de commandes.

### 7.2.1 Coordination du groupement de commandes

A ce titre, le Coordonnateur du groupement exerce les missions suivantes :

- Assurer le secrétariat du groupement, notamment :
  - o la vérification de la signature de l'acte d'adhésion au groupement de commandes par chaque membre ainsi que la vérification de la régularité de l'acte autorisant le représentant du membre à signer l'acte d'adhésion ;
  - o le suivi des adhésions et retraits des membres ;
  - o le fonctionnement courant du groupement ;
  - o la réalisation des bilans annuels portant notamment sur la gestion et l'activité du groupement ;
  - o la formulation de propositions d'avenants ou actes modificatifs à la convention constitutive.

Le Coordonnateur informe les Gestionnaires des avenants et conventions et des conventions d'adhésion signées lors de la réunion annuelle du Comité de Pilotage du groupement.

### 7.2.2 Centralisation des besoins

Le Coordonnateur centralise les besoins du groupement de commandes recensés par les Gestionnaires auprès des membres concernés en vue de la passation des marchés et contrats nécessaires à la réalisation des opérations décrites à l'Article 2 des présentes.

### 7.2.3 Passation des marchés et contrats

Le Coordonnateur est chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code de la commande publique et le Code de l'énergie, à l'organisation de l'ensemble des opérations de passation des marchés, accords-cadres ou autres contrats en lien avec l'objet du groupement de commandes.

#### 7.2.3.1 Définition du mode de consultation, de contractualisation et de dévolution

Le Coordonnateur fixe le mode de consultation en vue de sélectionner les prestataires à faire intervenir, ainsi que le mode de contractualisation et de dévolution.

#### 7.2.3.2 Établissement des dossiers de consultation

Le Coordonnateur élabore les dossiers de consultation des opérateurs économiques en vue de la mise en concurrence des prestations-en fonction des besoins.

Le Coordonnateur est habilité par les Membres à solliciter, en tant que de besoin, auprès des Gestionnaires de Réseau de Distribution ainsi que des fournisseurs d'énergie, l'ensemble des informations et données énergétiques relatives aux différents points de livraison.

#### 7.2.3.3 Organisation des opérations de sélection des candidatures et des offres

Le Coordonnateur s'engage à mettre en œuvre les procédures de passation appropriées dans le respect des règles édictées par le Code de la commande publique et assure l'ensemble des opérations de sélection des titulaires des contrats, comprenant notamment la transmission de l'avis d'appel public à concurrence à l'organe de presse adapté à la consultation. Il traitera, le cas échéant, les questions des opérateurs économiques, recevra les plis des candidats, garantira leur confidentialité, procédera à l'ouverture de ces plis et consignera leur contenu. Il convoquera la Commission d'appel d'offres et

procédera selon les décisions prises par celle-ci. S'il y a lieu, il participera aux négociations avec les soumissionnaires. Il rédigera les procès-verbaux et les rapport d'analyse et de présentation.

#### 7.2.3.4 Signature et exécution des contrats

Une fois les attributaires désignés, il appartient au Coordonnateur :

- D'informer l'attributaire, de recueillir les pièces administratives obligatoires, et d'informer les candidats non retenus ;
- De signer les marchés passés sur le fondement de la présente Convention Constitutive ;
- Le cas échéant, de transmettre les pièces du marché à l'instance en charge du contrôle de légalité ;
- De notifier les marchés aux titulaires retenus ;
- De faire publier l'avis d'attribution du marché ;
- De procéder, le cas échéant, à la modification des marchés notamment par voie de modification ou à leur résiliation ;
- De représenter en justice les Membres du groupement en cas de litige avec un candidat ou un titulaire.

Il est précisé que le Coordonnateur n'intervient pas dans la gestion et l'exécution financière des marchés qui est à la charge de chacun des Membres du groupement.

De façon générale, le Coordonnateur s'engage à faire les meilleurs efforts pour que les marchés et accords-cadres conclus dans le cadre du groupement répondent au mieux aux objectifs de performance des Membres en matière de commande publique, en favorisant notamment la réalisation d'économies d'échelle.

#### 7.2.4 Recours par le coordonnateur à des experts

Le Coordonnateur est autorisé à recourir à des experts techniques et juridiques et à engager les frais afférents compris dans les frais de fonctionnement du groupement.

#### 7.2.5 Rapport annuel d'activité

Le Coordonnateur établit un rapport annuel sur l'activité du groupement de commandes.

#### 7.2.6 Exécution de la stratégie d'achat d'énergies du groupement

Le Coordonnateur exécute la stratégie d'achat d'énergies définie par le Comité de Pilotage du groupement.

Pour ce faire, le Coordonnateur est habilité par les Membres du groupement à demander aux titulaires des contrats de fourniture d'énergies de réaliser des opérations de couvertures sur les marchés de gros de l'énergie, dans le respect de la stratégie d'achat d'énergies du groupement, notamment :

- Demande de prise de position ou de revente d'énergie sur les marchés organisés et sur les marchés de gré à gré d'électricité et de gaz naturel ;
- Demande de prise de position ou de revente de capacité aux enchères de capacité ;
- Etablissement de mandats de prise de position ou de revente sur les marchés organisés et sur les marchés de gré à gré d'électricité et de gaz naturel ;
- Demande de recours au mécanisme d'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH) ou mécanisme de substitution ;
- Demande de recours à un prix révisable pour le gaz naturel ;
- Demande de bascule d'une structure de prix indexé sur une structure de prix fixe en cours d'exécution des Marchés Subséquents (SWAP) pour le gaz naturel.

Aussi, le Coordonnateur, dans le respect de la stratégie d'achat d'énergies du groupement:

- Peut avoir recours à des contrats de vente direct d'électricité, plus communément nommé Power Purchase Agreement (PPA), ou de vente direct de gaz naturel, pour couvrir tout ou partie des besoins des Membres.
- Peut prévoir dans ses marchés et contrats les modalités permettant la fourniture du complément d'électricité des projets d'autoconsommation.
- Peut avoir recours à des solutions d'autoconsommation territoriale ou de boucle locale d'énergie.
- Peut avoir recours à des contrats de fourniture dans le cadre d'autoconsommation ou d'acheminement direct d'énergies renouvelables conformément à la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et aux articles L315-1 et L333-1 du Code de l'Énergie.

#### 7.2.7 Administration de la solution informatique de management de l'énergie

Le Coordonnateur se charge de l'administration de la solution informatique de management de l'énergie, qui a pour objet la gestion du périmètre du groupement, ainsi que la gestion et l'analyse des données de consommation et facturation énergétique des Membres du groupement.

A ce titre, le Coordonnateur, effectue, notamment :

- La mise à jour du périmètre auprès des fournisseurs attributaires des marchés de fourniture d'énergie du présent groupement ;
- Le suivi de la collecte des données de facturation auprès des fournisseurs attributaires des marchés de fourniture d'énergie du présent groupement.

Le Coordonnateur est habilité par les Membres à demander aux titulaires des marchés de fourniture d'énergies du groupement et aux Gestionnaires de Réseau de Distribution d'énergies les données nécessaires à l'alimentation de la solution informatique de management de l'énergie notamment les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation.

## Article 8. GESTIONNAIRES DU GROUPEMENT

---

### 8.1 GESTIONNAIRE DU GROUPEMENT

La gestion administrative et le recueil d'informations et de données, sont délégués aux Syndicats d'Énergies (ci-après désignés les "Gestionnaires"), et leur représentant légal, et ce sur leur département respectif, dès lors qu'ils adhèrent au présent groupement.

Sont éligibles au rôle de Gestionnaires, les Syndicats d'Énergies :

- de Côte d'Or : Le Syndicat d'Énergies de Côte d'Or (SICECO) ;
- du Doubs : Le Syndicat mixte d'Énergies du Doubs (SYDED) ;
- du Jura : Le Syndicat mixte d'Énergies, d'Équipements et de e-Communication du Jura (SIDEJ) ;
- de la Nièvre : Le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) ;
- de la Haute-Saône : Le Syndicat Intercommunal d'Énergie du département de la Haute-Saône (SIED70) ;
- de Saône et Loire : Le Syndicat Départemental d'Énergies de Saône et Loire (SYDESL) ;

- de l'Yonne : Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) ;
- du Territoire de Belfort : Le Territoire d'Energie 90 (TDE90).

## 8.2 MISSIONS DES GESTIONNAIRES

Les Gestionnaires sont chargés des missions suivantes pour les personnes morales, définies à L'Article 4 de la présente, dont le siège est situé sur le département sur lequel il se situe :

- La communication de la présente Convention Constitutive aux candidats au groupement ;
- La validation des dossiers d'adhésion des candidats au groupement ;
- La validation des dossiers de confirmation d'engagement des Membres du groupement lors des phases de renouvellement de marchés.
- L'accompagnement des Membres dans la définition de leurs besoins ;
- Le recensement des besoins des Membres nécessaires à la réalisation des prestations décrites à l'Article 2 des présentes et leur transmission au Coordonnateur selon les modalités définies par celui-ci ;
- Le recensement des contrats et opportunités de contrats tels que décrits aux article L315-1 et L333-1 du Code de l'énergie.
- La transmission à chaque Membre du groupement d'une copie des marchés ;
- La transmission aux Membres des documents nécessaires à l'exécution des marchés en ce qui les concerne. Il transmet notamment les nouveaux prix de règlement résultant de l'application de la clause de variation de prix et certifie la validité des modalités de leur calcul ;
- L'assistance des Membres au cours de l'exécution des marchés qui les concernent ;
- Le recueil auprès des Membres du groupement des éventuelles difficultés de mise en œuvre des marchés et la proposition, le cas échéant, de solutions d'amélioration ou d'arbitrage ;
- La tenue à disposition des Membres des informations relatives à l'activité du groupement.
- L'accès des Membres à la solution informatique de management de l'énergie.

Le Gestionnaire est habilité, pour les Membres dont le siège est situé sur le département sur lequel il se situe, à solliciter, en tant que de besoin, auprès des Gestionnaires de Réseau de Distribution ainsi que des fournisseurs d'énergie, l'ensemble des informations et données énergétiques relatives aux différents points de livraison.

En cas de manquement d'un Gestionnaire à ses missions, le Syndicat d'Énergies de substitution (cf. article 12.2) les reprendra à sa charge. Les frais de fonctionnement prévus à l'Article 16 sont alors perçus par ce dernier.

## Article 9. OBLIGATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Chaque Membre du groupement s'engage à :

- Transmettre, dans le respect des délais imposés, au Coordonnateur, par l'intermédiaire de son Gestionnaire, un état exhaustif de ses besoins au regard de l'opération décrite à l'Article 2 des présentes, et de ses besoins éventuels en termes de missions complémentaires et, en particulier ;
- Veiller à la bonne définition des points de livraison devant relever des accords-cadres, contrats et marchés passés dans le cadre du groupement de commandes ;

- Transmettre au Coordonnateur, par l'intermédiaire de son gestionnaire, les perspectives d'évolution de sa consommation en particulier lors de la mise en place des contrats décrits aux articles L315-1 et L333-1 du Code de l'Energie (transformation d'une fourniture en fourniture complémentaire) ;
- Tenir le Coordonnateur, par l'intermédiaire de son Gestionnaire, informé de l'exécution des marchés ;
- Assumer l'exécution des marchés jusqu'à leur terme et effectuer le règlement des factures d'énergies conformément aux dispositions contractuelles des marchés et de leurs annexes ;
- Informer de manière anticipée leur Gestionnaire de toute évolution prévisible de ses besoins énergétiques (extension, construction, acquisition ou vente de bâtiments, ...) ;
- Régler à son Gestionnaire les frais de fonctionnement dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception de la demande de fonds établie par le Gestionnaire conformément à l'Article 16 des présentes.

Une fois inclus aux marchés et accords-cadres passés dans le cadre du groupement et pendant toute la durée de validité de ceux-ci, les points de livraison ne pourront plus donner lieu à la conclusion de nouveaux marchés ou accords-cadres qui seraient directement passés par les Membres en dehors du présent groupement et ayant aussi pour objet, même non-exclusif, la fourniture d'énergies. Le Membre contrevenant, en dehors des cas légitimes de retrait (changement définitif d'énergie, cessation définitive d'activité sur le site, démolition, vente ou cession d'un site à un tiers, gestion interlocatif de logements), devra faire son affaire de toute réclamation éventuelle formulée par le fournisseur attributaire du marché.

Concernant :

- L'acheminement d'électricité, les Membres s'engagent à conclure un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD) ou un Contrat d'Accès au Réseau de Transport (CART) dans les cas exigés par le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) ou le Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Dans tous les cas, le fournisseur jouera le rôle de « responsable d'équilibre » pour les Membres.
- L'acheminement de gaz naturel, les Membres s'engagent à conclure un Contrat de Livraison Direct (CLD) dans les cas exigés par le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD).

## **Article 10. ADHESION AU GROUPEMENT**

---

Les Membres fondateurs du groupement de commandes acceptent, sans qu'il soit besoin de délibérer, l'adhésion au groupement de toute nouvelle entité après décision de cette dernière selon ses règles propres.

Le Coordonnateur du groupement tient à jour la liste des Membres et Gestionnaires du groupement.

### **10.1 ADHESION DES MEMBRES**

Chaque Membre adhère au groupement par une décision selon ses règles propres.

Cette décision est notifiée au Coordonnateur, par l'intermédiaire des Gestionnaires.

L'adhésion des personnes relevant du Code général des collectivités territoriales est soumise à l'approbation de leur assemblée délibérante, dans les conditions prévues par ce Code.

L'adhésion d'un nouveau Membre peut intervenir à tout moment. Toutefois, un nouveau Membre ne saurait prendre part à un accord-cadre ou un marché en cours au moment de son adhésion.

## **10.2 ADHESION DES GESTIONNAIRES**

Chaque Gestionnaire adhère au groupement par une décision selon ses règles propres.

Cette décision est notifiée au Coordonnateur.

L'adhésion d'un nouveau Gestionnaire peut intervenir à tout moment. Toutefois, un nouveau Gestionnaire ne saurait prendre part, pour ses besoins propres, à un accord-cadre ou un marché en cours au moment de son adhésion.

## **Article 11. RENOUVELLEMENT D'ENGAGEMENT DES MEMBRES**

---

Le présent groupement étant constitué à titre permanent, les Gestionnaires, avant chaque consultation, sollicitent les Membres du groupement. Les Membres du groupement, transmettent leurs besoins pour la prochaine période de fourniture d'énergie à leur gestionnaire, dans le délai fixé par le Coordonnateur. Le silence des membres, dans le délai fixé par le Coordonnateur, engage ces derniers, à périmètre constant, sur la prochaine période de fourniture.

Les Membres ne souhaitant pas participer à la prochaine période de fourniture, se retirent du groupement conformément à l'article 12.1 de la présente Convention Constitutive, dans le délai fixé par le Coordonnateur.

## **Article 12. RETRAIT DU GROUPEMENT**

---

### **12.1 RETRAIT DES MEMBRES**

Un Membre ne peut se retirer du groupement qu'à l'expiration des accords-cadres et marchés qui en sont issus et dont il est bénéficiaire.

Le retrait d'un Membre du groupement est constaté par une décision selon ses règles propres. Cette décision est notifiée au Coordonnateur et au Gestionnaire, avant la date limite de renouvellement d'engagement (cf. Article 11).

La convention, pour ce qui le concerne, prend fin à la date de retrait effectif du Membre.

### **12.2 RETRAIT DES GESTIONNAIRES**

Le retrait d'un Gestionnaire ne peut intervenir qu'à l'expiration des accords-cadres et marchés dont les Membres localisés sur son département bénéficient.

Le retrait d'un Gestionnaire du groupement est constaté par une décision selon ses règles propres. Cette décision est notifiée au Coordonnateur en respectant une durée de préavis d'un (1) an avant le délai de renouvellement d'engagement des Membres (cf. article 10.2).

La convention, pour ce qui le concerne, prend fin à la date de retrait effectif du Gestionnaire.

Sur décision du COPIL, le Coordonnateur, ou un Gestionnaire, pourra se substituer au Gestionnaire sortant. Il en informe alors les Membres du département concerné.

## **Article 13. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

---

Les marchés passés selon une procédure formalisée feront l'objet d'une attribution par la Commission d'appel d'offres du Coordonnateur du groupement de commandes.

Les marchés en procédures adaptées seront attribués conformément aux règles internes du Coordonnateur.

La Commission d'appel d'offres a pour rôle de sélectionner les candidatures et les offres en vue de la conclusion des marchés, objet de la présente Convention Constitutive.

Les Gestionnaires sont associés à la Commission d'appel d'offres du Coordonnateur. Ils ont voix consultative.

## **Article 14. DUREE DE LA CONVENTION**

---

La présente Convention Constitutive du groupement de commandes prend effet à compter de sa signature par les Membres du groupement.

Le groupement de commandes est constitué pour toute la durée d'exécution des marchés et contrats concernés pour lesquels il a été créé.

## **Article 15. MODIFICATIONS**

---

Toute modification de la présente Convention Constitutive sera soumise par le Coordonnateur et devra être approuvée par les Gestionnaires à l'unanimité, selon leurs règles propres, et par les Membres du groupement, selon leurs règles propres, à la majorité absolue des Membres. Elle fera l'objet d'un avenant.

Le silence gardé par un Membre pendant six (6) mois suite à la transmission des propositions de modification par le Coordonnateur vaut acceptation de ces propositions.

Ces dispositions ne s'appliquent pas à l'article 16.2 des présentes.

## **Article 16. FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

---

### **16.1 FRAIS DE FONCTIONNEMENT A CHARGE DES MEMBRES**

#### **16.1.1 Cas des marchés d'achat d'énergies**

Le Coordonnateur du groupement et les Gestionnaires perçoivent des frais de fonctionnement pour la gestion du groupement.

Ces frais de fonctionnement sont dus par le Membre dès l'instant où il devient partie aux marchés passés par le Coordonnateur.

Chaque Membre verse à son Gestionnaire départemental une participation financière correspondant aux frais de fonctionnement. Cette participation est établie en fonction de la consommation annuelle de référence des points de livraison i du Membre et de la durée du marché auquel il prend parti. Elle est définie, par marché de fourniture d'énergie, selon les modalités suivantes :

<b>Condition</b>	Membres dont le volume de consommation globale annuelle de référence, par marché, est inférieur ou égal à 100 MWh ( $\sum CR_i \leq 100$ MWh) <i>Cotisation forfaitaire</i>	Membres dont le volume de consommation globale annuelle de référence, par marché, est supérieur à 100 MWh ( $\sum CR_i > 100$ MWh) <i>Cotisation par tranche</i>
<b>Formule</b>	$P = \alpha \times 100 \times \frac{d_m}{12}$	$P = (T_1 + T_2 + T_3) \times \frac{d_m}{12}$

Avec :

**P** : participation à verser par le Membre au Gestionnaire en € TTC par marché de fourniture d'énergie auquel il prend parti ;

**CR<sub>i</sub>** : la consommation annuelle de référence d'un point de livraison i, exprimée en MWh. Pour les points de livraison de gaz naturel, il est utilisé la consommation annuelle de référence (CAR), du point de livraison i considéré définie par le Gestionnaire de Réseau de Distribution, en vigueur à la date de publication de la consultation. Pour les points de livraison d'électricité, il est utilisé la consommation annuelle, du point de livraison i considéré, définie par le Gestionnaire de Réseau de Distribution, de l'année de livraison précédent la date de publication de la consultation. Pour les autres énergies, il est utilisé la consommation déclarée par le Membre lors de la communication au Gestionnaire de ses besoins ;

**α** : le montant unitaire de la cotisation. Le montant unitaire α de la cotisation est révisé à chaque attribution de marché de fourniture d'énergie selon la formule suivante :

$$\alpha = \alpha_0 \times \left( 0,15 + 0,85 \times \frac{ING}{ING_0} \right)$$

où :

**α<sub>0</sub>** : montant avant révision égal à 0,60 ;

**ING** : valeur de l'index "ingénierie" (identifiant Insee : 1711010) base 2010, publié sur le site de l'INSEE, du mois de septembre de l'année précédant l'année d'attribution du marché de fourniture d'énergie ;

**ING<sub>0</sub>** : Indice du mois de septembre 2022 égal à 129,5.

En cas d'interruption de l'indice, il sera utilisé la nouvelle série poursuivante et le coefficient de raccordement proposés par l'Insee. Sans mention par l'Insee d'une série poursuivante, le Comité de Pilotage définira une série poursuivante ainsi que le coefficient de raccordement.

**d<sub>i</sub>** : la durée d'utilisation du marché, du point de livraison i considéré, exprimée en mois.

**d<sub>m</sub>** : la durée du marché, exprimée en mois.

**T<sub>1</sub>** : la tranche de prix n°1 pour CT ∈ [0 - 3'000], avec  $T_1 = \alpha \times CT_{[0-3000]}$

**T<sub>2</sub>** : la tranche de prix n°2 pour CT ∈ ]3'000 - 10'000], avec  $T_2 = \frac{\alpha}{2} \times CT_{]3000-10000]}$

**T<sub>3</sub>** : la tranche de prix n°3 pour CT ∈ ]10'000 - ∞[, avec  $T_3 = \frac{\alpha}{4} \times CT_{]10000-\infty[}$

où :

$CT = \sum_i \left( CR_i \times \frac{d_i}{d_m} \right)$  , la consommation totale représentant la somme des consommations de référence du point de livraison i du Membre, sur un même marché, proratisée à la durée d'utilisation du marché pour ce même point de livraison i.

Les titres de recettes seront émis par les Gestionnaires aux Membres localisés sur leurs territoires selon leurs modalités propres et après notification des marchés.

Les Gestionnaires ont la liberté d'exonérer tout ou partie de frais de fonctionnement de tout ou partie de leurs Membres. Dans ce cas, la règle encadrant ces exonérations sera clairement définie par l'assemblée délibérante du Gestionnaire.

#### 16.1.2 Cas des autres marchés

Pour un marché ou accord-cadre lancé par le Groupement et ne concernant pas l'achat d'énergies, les modalités de calcul et d'appel de fond du montant de la participation financière (en € TTC) de chaque Membre seront présentées par le Coordonnateur ou le Gestionnaire du Groupement aux Membres de son territoire, avant toute décision de participation d'un Membre à ce marché ou accord-cadre.

### 16.2 FRAIS DE FONCTIONNEMENT A LA CHARGE DES GESTIONNAIRES

Les Gestionnaires ont également une participation financière à verser au Coordonnateur du groupement, pour les frais inhérents au lancement, au suivi des procédures de consultation et au financement des outils et prestations externes nécessaires à la gestion du présent groupement. Cette participation financière sera versée dès lors que leurs Membres deviennent partie aux marchés passés par le Coordonnateur. A cet effet, le Coordonnateur émet un titre de recette vis-à-vis de chaque Gestionnaire une (1) fois par an après notification de chaque marché. Cette participation est établie en fonction de la consommation annuelle de référence des Membres. Elle est définie, par marché de fourniture d'énergie et département, selon les modalités suivantes :

$$P_d = \gamma \times \sum CT_d$$

Avec :

$P_d$  : participation à verser par le Gestionnaire du département d au Coordonnateur en € TTC, par marché de fourniture d'énergie, dès lors qu'un Membre sur son département y prend parti ;

$\gamma$  : le montant unitaire de la cotisation. Le montant unitaire  $\gamma$  de la cotisation est révisé à chaque attribution de marché de fourniture d'énergie selon la formule suivante :

$$\gamma = \gamma_0 \times \left( 0,15 + 0,85 \times \frac{ING}{ING_0} \right)$$

où :

$\gamma_0$  : montant avant révision égale à 0,165 ;

ING : valeur de l'index "ingénierie" (identifiant Insee : 1711010) base 2010, publié sur le site de l'INSEE, du mois de septembre de l'année précédant l'année d'attribution du marché de fourniture d'énergie ;

ING<sub>0</sub> : Indice du mois de septembre 2022 égale à 129,5.

En cas d'interruption de l'indice, il sera utilisé la nouvelle série poursuivante et le coefficient de raccordement proposés par l'Insee. Sans mention par l'Insee d'une série poursuivante, le Comité de Pilotage définira une série poursuivante ainsi que le coefficient de raccordement.

CT<sub>d</sub> : la consommation totale représentant la somme des consommations de référence des points de livraison, sur un même marché, des Membres localisés sur le département d.

Cette participation peut être ajustée sur proposition du Coordonnateur et accord du COPIL.

## **Article 17. CAPACITE A ESTER EN JUSTICE**

---

Il est donné mandat au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte des Membres du groupement de commandes, aussi bien en tant que demandeur qu'en tant que défendeur dans le cadre strict de sa mission.

Toute action en demande sera subordonnée à un accord des Gestionnaires au sein du COPIL (sauf procédure d'urgence en référé ou autre action devant être prise à titre conservatoire).

Les frais de justice seront supportés et répartis au prorata des frais de fonctionnement entre les Membres du groupement de commandes concernés par la consultation, le marché ou le contrat litigieux.

En cas de condamnation à verser des dommages et intérêts dans le cadre d'une décision de justice, les sommes seront prises en charge par le ou les Membres/Gestionnaires concernés.

## **Article 18. LITIGES**

---

Pour toute contestation qui s'élèverait à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la Convention Constitutive du groupement de commandes, les Membres sont tenus de soumettre leur différend, préalablement à la saisine du Tribunal administratif, au Comité de Pilotage, qui est chargé de trouver une solution amiable.

A cet effet, une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage se tiendra dans les vingt (20) jours ouvrés à compter de la réception d'une lettre faisant état d'une demande amiable de résolution du litige adressée à l'initiative de la partie la plus diligente.

Dans l'hypothèse où les Membres ne parviendraient pas à résoudre leur différend dans un délai de deux (2) mois à compter de la réception de la lettre faisant état d'une demande amiable de résolution du litige, les Parties retrouveront leur liberté d'action et le règlement du litige sera soumis au Tribunal administratif de Dijon.

## **Article 19. DISSOLUTION DU GROUPEMENT**

---

Le groupement peut être dissout à la demande de ses Membres, décidée à la majorité des deux tiers. Toutefois, cette dissolution ne peut intervenir avant le terme des accords-cadres et des marchés qui en sont issus.

## Article 20. SIGNATURE

---

La présente Convention Constitutive du groupement de commandes a été approuvée le ..... par « l'organe délibérant du Membre ».

Fait à .....

Le .....

Signature et cachet

## Annexe à la délibération du conseil d'administration du 06 décembre 2023 de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

Liste des Points De Livraison (PDL) de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC à intégrer au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipeement et d'Environnement de la Nièvre pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté.

Fluide	Nom du site	Adresse du site	Numéro PDL	Date d'entrée (2)	Recours électricité HVE (1) ou au Biométhane (3)
Electricité	OP687A1 LOISIRS CHARQUEMONT	LA COMBE SAINT PIERRE	30000640415007	1/1/2026	
Electricité	OP403A1 LES PORTES DU JURA	11 AVENUE LEON BLUM	30000640479101	1/1/2026	
Electricité	OP681A1 FAURECIA MANDEURE	Rue du 11 Novembre	30000644000930	1/1/2026	
Electricité	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC	21 rue LOUIS PERGAUD	06544573046131	1/1/2026	
Electricité	OP927 CONSORTS GOUDIN	9 avenue du Général Leclerc	06460926176503	1/1/2026	
Electricité	OP 797 A1 LIGUE DE FOOTBALL	2 ROUTE DE BETHONCOURT	06485672894299	1/1/2026	
Electricité	OP474A1 SOUS-PREFECTURE	99 rue DE LA SOUS PREFECTURE	06480897224647	1/1/2026	
Electricité	OP904 MAISON PLACE DE LA LIZAINE MONTBELIARD	17 Place de la Lizaine	00640882775960	1/1/2026	
Electricité	OP559 A1 SCI NOEL	3 rue des Rondeys	06553256051072	1/1/2026	
Electricité	OP 347 A1 MANGEL	44 RUE DES SALINES	06547612099513	1/1/2026	
Electricité	OP347A3 ILOT DES SALINES	34 RUE DES SALINES	06568451460701	1/1/2026	
Electricité	OP804 A2 PETETIN	4 Rue François Bourdeaux	06514471693265	1/1/2026	
Electricité	OP912 A1 ECOLE DE SKI	4606 ROUTE DES FONTAINES	06575832093066	1/1/2026	

### Note

<sup>(1)</sup> : Pour le recours à l'électricité à Haute Valeur Environnementale (HVE) :

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture d'électricité verte à Haute Valeur Environnementale via un marché dédié à cet aspect. Le lot à Haute Valeur Environnementale est attribué aux offres garantissant une électricité produite à partir d'énergies renouvelables, et donc intégré dans les approvisionnements des fournisseurs. Aussi, il est exigé des fournisseurs que au moins 25% de la production des centrales soient sous gouvernance partagée (investissement citoyens ou des collectivités) ou sans soutien public, c'est-à-dire sans subvention. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier du lot à Haute Valeur Environnementale doivent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information est engageante pour le membre.

Ce type d'offre étant limitée, les points de livraison intégrés dans le lot à Haute Valeur Environnementale seront basculés dans le lot standard en cas d'infructuosité.

Aussi, en dehors de l'électricité à Haute Valeur Environnementale, les membres qui le souhaitent peuvent activer une option « électricité verte standard » auprès du fournisseur avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule. Cette option leur permet de bénéficier d'une offre « verte » via le système des garanties d'origine. L'électricité verte standard est en premier niveau d'engagement pour la transition énergétique et représente un surcoût pour les consommateurs de près de 1%.

**(2) : Pour la date d'entrée :**

- si votre contrat de gaz naturel est déjà en offre de marché et arrive à échéance entre le 1/01/2028 et le 31/12/2030, indiquer la date de fin du contrat +1 jour
- si votre contrat d'électricité est déjà en offre de marché et arrive à échéance entre le 1/01/2026 et le 31/12/2028, indiquer la date de fin du contrat +1 jour
- si le site n'est pas encore raccordé au réseau de distribution, indiquer la date prévisionnelle de raccordement.

**(3) : Pour le recours au biométhane :**

Les membres peuvent bénéficier d'une fourniture de biométhane. Ce type d'offre représente un surcoût pour les consommateurs entre +15 à +30% en fonction des fournisseurs.

Les membres qui souhaitent bénéficier de biométhane peuvent l'indiquer au stade de l'adhésion en indiquant OUI sur les lignes correspondantes aux contrats qu'ils souhaitent voir couvert. Cette information n'est pas engageante pour le membre, elle a seulement vocation à fournir un estimatif des besoins aux fournisseurs candidats aux consultations. Les membres peuvent aussi choisir d'acquérir du biométhane avant le début d'exécution des marchés, lors des opérations préalables à la bascule des contrats dans le périmètre du fournisseur.

## **POINT OFS/ FONCIERES (point 12 dans les documents remis aux élus)**

Suite au comité technique qui s'est tenu le 29 novembre dernier, la société SEDIA souhaite poursuivre l'étude qu'elle a engagée sur la création d'une foncière « Friches-ZAN » ; un travail partenarial avec l'EPF est toutefois en cours pour :

- favoriser la complémentarité des outils fonciers sur les différents territoire
- prendre en compte l'effet ZAN
- préserver une capacité publique à développer les projets de demain en constituant des stocks
- traiter les friches,
- être capable d'accompagner la réindustrialisation dans la deuxième région industrielle de France,
- prendre en compte la stratégie foncière des privés,
- limiter la spéculation.

Ce partenariat pourrait porter sur :

- la veille foncière
- les études d'opportunité et de faisabilité
- le croisement des compétences en ingénierie foncière et opérationnelle (selon cadre réglementaire)
- la continuité EPF-OPERTAEURS au terme des portages EPF
- une charte des acteurs locaux du foncier

Le Comité OFS s'est réuni le 30 novembre 2023 à 14H au siège de l'EPF.

L'ordre du jour a porté sur :

1. Décisions du Conseil d'administration suite au précédent Comité Consultatif
2. Information sur le contrat de Bail Réel Solidaire
3. Projet BRS sur la commune de Remoray Boujeons – avis favorable du comité OFS pour le lancement d'un consultation
4. Projet BRS sur la commune de Grand Combe Chateleu
5. Projet BRS en réhabilitation sur la commune de Montlebon
6. Projet BRS sur la commune de Ecole-Valentin
7. Point sur les projets et contacts en cours
8. Questions diverses

**L'assemblée générale est invitée à prendre connaissance de l'état d'avancement des démarches engagées par différents acteurs dans le domaine des FONCIERES et à prendre connaissance de l'état d'avancement des projets OFS initiés par l'EPF avec les communes membres.**

*Différentes informations ont été portées à la connaissance des élus lors de la séance qui complètent celles qui ont été mentionnées dans les documents remis aux élus. Aucune délibération n'a été prise s'agissant de renseignements apportés aux élus.*

## **DELIBERATION N°76 – CONVENTIONS AVEC LE DEPARTEMENT DU DOUBS ET PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION (point 13 dans les documents remis aux élus)**

Créé en janvier 2007, l'EPF Doubs BFC intervient depuis le 03/01/17 sur le périmètre des EPCI membres de Bourgogne-Franche-Comté. Il a vocation à acquérir directement, sur demande d'une collectivité, des biens nus ou bâtis, les porter, les gérer, puis les rétrocéder à la collectivité lorsqu'elle est prête à lancer son projet. Les communes, bien que non membres à titre individuel compte tenu de leur nombre potentiel (près de 3900), peuvent bien évidemment bénéficier des services de l'EPF dès lors que l'EPCI auquel elles appartiennent est membre de l'EPF.

L'EPF est habilité à réaliser ces acquisitions relais dans le cadre :

1. des opérations de développement de l'habitat notamment social
2. des activités économiques
3. des projets de renouvellement urbain
4. des équipements publics
5. de la protection des espaces agricoles et naturels périurbains, de loisirs et des espaces naturels sensibles.

Il doit ainsi faciliter la réalisation des zones d'activités décidées par les collectivités, mais également des projets de développement d'un habitat diversifié. L'EPF peut également maîtriser le foncier nécessaire à la réalisation des **projets communaux**. Ces projets sont recensés par les structures intercommunales, puis proposés, avec leur avis si elles le souhaitent, à l'EPF.

En parallèle, il est aussi un outil réactif pour répondre aux opportunités foncières et immobilières qui peuvent survenir au cœur même des villes et villages. L'avis favorable des communes sur lequel l'EPF intervient est toujours requis.

Conformément au code de l'urbanisme, son périmètre d'intervention correspond au périmètre du territoire des structures intercommunales qui le composent.

Ainsi, en octobre 2023, l'EPF intervient sur le territoire des communes membres des Communautés d'Agglomération/Urbaines du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de l'Espace Communautaire Lons Agglomération, Creusot/Montceau, de l'Auxerrois et des Communautés de Communes du Plateau de Frasné et du Val de

Dugeon, Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, Doubs Baumeois, Pays de Maiche, Deux Vallées Vertes, Loue Lison, Pays de Sancey-Belleherbe, Montbenoit, Val de Morteau, Haut-jura Arcade, Puisaye-Forterre, Altitude 800, Pays de Lure, Vosges du Sud, Jura-Nord, La Grandvallière, Haut-jura Saint-Claude, Avallon-Vézelay-Morvan, Terres d'Emeraude, Plaine Dijonnaise, Portes du Haut-Doubs, Plateau du Russey, Rahin et Chérumont, Bazois-Loire-Morvan, Clunisois, Amognes Cœur Nivernais, Brionnais Sud Bourgogne, Sud Côte Chalonnaise, Grand Autunois Morvan, Terres de Bresse, Agglomération Migennoise et la commune d'Auxonne soit 1 064 128 habitants, pour 36 Communautés d'agglomérations, Urbaine ou de communes regroupant 1238 communes. Ce périmètre est en cours d'extension.

L'EPF a ainsi développé et complété, au fil des années, des activités permettant de faciliter l'exercice, par les collectivités territoriales, de leur action en matière d'aménagement et d'urbanisme, ceci grâce à la prise en compte de la dimension foncière à toutes les étapes des projets.

Les relations établies avec l'ensemble des intervenants de l'action foncière (services de l'Etat et des collectivités, bureaux d'études, géomètres, notaires, SAFER, chambres consulaires, aménageurs, agences d'urbanisme, agence départementale d'information sur le logement, CAUE, ...) en ont fait un centre de ressources, gage de continuité et de cohérence de l'action foncière.

Du fait de la liquidation de l'Agence foncière et du transfert du personnel à l'EPF au 1<sup>er</sup> janvier 2018, il est proposé, chaque année, la signature de conventions avec deux membres de l'EPF, à savoir, le département du Doubs (CD25) et Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) afin d'apporter, aux seules collectivités relevant des périmètres de ces trois collectivités, mais également de celui de l'EPF, un appui sur des missions dites « sans portage » :

- dans le respect de l'établissement, de sa liberté d'initiative, de son autonomie et du rôle qu'entendent y assumer les membres qui la composent,
- dans le souci de garantir la bonne gestion des deniers publics par la mise en place d'un dispositif de contrôle et d'évaluation de leur utilisation.

Chaque partenaire, pour sa part, a considéré que les buts, actions et projets déterminés par l'EPF, qui lui sont spécifiques, sont conformes à l'intérêt général, en ce qu'ils contribuent au développement de leur territoire respectif.

Chaque convention a pour objet de définir les engagements réciproques de chaque partenaire et de l'EPF (hors missions de portage) au bénéfice du partenaire et de ses communes d'appartenance situées sur le seul périmètre d'action de l'EPF, les modalités financières de soutien du partenaire aux actions initiées par l'EPF, ainsi que de décrire le programme annuel des actions qu'entend poursuivre l'EPF pour l'exercice 2023 et de déterminer le montant afférent de la participation financière du partenaire.

Ces conventions sont conformes aux statuts de l'EPF qui prévoient, dans leur article 2, la possibilité pour l'EPF de mener dans le cadre de convention, toute mission de négociation foncière sans portage au bénéfice de toute personne publique et à mettre en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Sous réserve de l'accord de chaque partenaire et de la présente décision du CA de l'EPF, ces conventions seront conclues sur une année, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

Au terme de la convention, les parties examineront l'opportunité de reconduire le partenariat en l'état ou de l'adapter après évaluation.

La négociation foncière constitue le domaine majeur de l'intervention de l'EPF auprès des collectivités. Le programme d'actions que l'EPF se fixe en 2024 comprend plusieurs thématiques selon le partenariat, à savoir :

THEMATIQUES	Partenaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à la maîtrise des terrains (négociations sans portage), pour PMA et ses communes membres, jusqu'à la signature des promesses de vente et de toutes autres conventions (conventions de travaux, conventions de servitudes d'autorisation de passage, d'aménagement et d'entretien, autres, ...) :</li> <li>- négociations pour le compte de personnes publiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ constitution de réserves foncières</li> <li>▪ projet d'habitat</li> <li>▪ réalisation d'infrastructures</li> <li>▪ mise en valeur du milieu naturel</li> <li>▪ zones d'activités</li> <li>▪ équipements publics</li> </ul> </li> </ul>	PMA
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des biens : le partenaire pourra, en tant que de besoin, et dans la limite des moyens disponibles à l'EPF dans le cadre de la présente convention, solliciter l'EPF pour procéder à l'évaluation des biens inférieurs à 180 000 € pour lesquels une estimation est nécessaire ; cette mission n'est désormais plus effectuée par les services de France Domaine (arrêté du 05 décembre 2016).</li> </ul>	PMA
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil et mise en place d'outils d'action et de maîtrise foncière dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Zones d'Aménagement Différé</li> <li>▪ Conseil pour l'institution et la gestion du droit de préemption et toute question et recherche juridique relatives au foncier, à la gestion du patrimoine et aux procédures d'urbanisme.</li> </ul> </li> </ul>	PMA
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration ou suivi d'enquêtes publiques, expropriations pour le compte de la Communauté d'Agglomération</li> </ul>	PMA

- Maîtrise foncière des périmètres de protection des captages	PMA
- Protection des espaces agricoles et naturels en zone périurbaine	PMA
- Accompagnement au montage et au suivi administratif des dossiers de DUP et d'enquête parcellaire pour mise en place de servitude ou d'expropriation	PMA
- Conseil juridique en matière de contentieux liée au foncier	PMA
- Conseil pour faciliter l'émergence de projets sur des espaces dégradés et accompagner la collectivité dans la mobilisation du potentiel de renouvellement urbain dans la trajectoire « Zéro Artificialisation Nette ».	PMA
Le programme d'actions que l'EPF a décidé de mener à bien en 2024, et répondant aux dispositions de l'article 1 de la présente convention, repose sur les thématiques suivantes :	CD25
<p>- aide à la <b>maîtrise des terrains</b> (négociations sans portage) :</p> <p>pour les communes du Département du Doubs, en dehors du territoire de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), pour le Département du Doubs, notamment les négociations éventuelles à réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage : politique cyclable, espaces naturels sensibles (ENS), gestion du réseau routier départemental, appui aux collectivités pour la <b>résorption des friches</b> industrielles, commerciales, artisanales ou encore d'habitat en ruralité. Ces dernières ont en effet une image négative sur le territoire et permettraient de rendre à nouveau disponible du foncier, dans un contexte de nécessaire consommation économe de ce dernier.</p> <p>Le principe sera d'identifier, en lien avec le bloc communal et les acteurs de l'aménagement public et parapublic (SEM d'aménagement, Agences d'urbanisme, ...) des terrains à enjeu (friches, bâtiments dégradés en secteur urbain, ...), afin de faciliter l'émergence de projets de reconstruction et de réhabilitation, dans une logique de reconstruction de « la ville sur elle-même » ou « du village sur lui-même ». Cela contribuera à densifier et requalifier des espaces déjà urbanisés, et à préserver des terres agricoles notamment.</p> <p>participation à la réflexion qui sera poursuivie en 2024 par le Département, en lien avec les opérateurs et la Banque des Territoires, en vue d'étudier l'opportunité et la faisabilité de la <b>création d'une société foncière de redynamisation</b> qui aurait pour mission de constituer un vivier de terrains mobilisables de manière à permettre la réalisation d'opérations d'aménagement et de revitalisation dans le Doubs, tant en zone urbaine qu'en zone rurale ou le cas échéant, un <b>dispositif partenarial</b> qui s'appuie sur la veille foncière, les études d'opportunités et de faisabilité, le croisement des compétences en ingénierie foncière, opérationnelle et commerciale, la continuité EPF-opérateurs au terme du portage et éventuellement, la réalisation d'une charte des acteurs locaux.</p> <p>partage de retour d'expériences de maîtres d'ouvrage publics en matière de prise en compte de la <b>biodiversité</b> et de recours à l'<b>économie circulaire</b>, sur une ou plusieurs opérations afin d'identifier les filières locales et les acteurs permettant le réemploi et le recyclage des composants et matériaux des bâtiments à déconstruire.</p> <p>Ainsi, il sera étudié la proposition d'utilisation de locaux, en portage par l'EPF, par des maîtres d'ouvrage publics en vue de la réalisation d'opérations intégrant la préoccupation du réemploi de composants et de matériaux. En effet, l'EPF dispose d'un volume important de bâtiments qui, offrant un maillage territorial intéressant, pourraient constituer temporairement des espaces de stockage pour des chantiers vertueux en matière de réemploi.</p> <p>participation à la réflexion stratégique qui sera poursuivie par le Département, en 2024, sur l'évolution de sa politique foncière ainsi que sur l'efficacité des partenariats existants (Chambre d'agriculture, SAFER, ...), en vue d'améliorer la restructuration foncière au service de l'agriculture, de la forêt et des espaces naturels.</p> <p>portage d'opérations en tant qu'<b>Organisme de foncier solidaire (OFS)</b> afin de répondre à la problématique des zones tendues connaissant une flambée des prix du foncier, comme à celle de certaines zones détendues à revaloriser. Pour remédier à cette situation et permettre la production de logements durablement abordables, la dissociation de la propriété du foncier de celle du bâti apporte une solution, via le dispositif du bail réel solidaire (BRS) qui permet :</p> <p>de réduire, voire de neutraliser, le coût du foncier dans le coût total d'achat d'un bien immobilier, en particulier dans les zones tendues où le prix du foncier est élevé. L'économie sur le prix d'achat du bien peut atteindre 20 % à 30 % par rapport aux prix du marché, autorisant des ménages à revenus modestes à devenir propriétaires,</p> <p>d'assurer le caractère anti-spéculatif et solidaire du dispositif : plusieurs ménages successifs, soumis aux mêmes conditions de ressources, bénéficient du même effort public consenti initialement pour l'acquisition du foncier.</p> <p>Une réflexion sur le « BR Activité » sera également poursuivie en 2024, au regard des récentes évolutions réglementaires dans ce domaine.</p>	

La subvention annuelle de chaque partenaire finance le travail de négociations, de conseil et d'assistance sur le périmètre des communes membres dudit partenaire et limité au périmètre d'intervention de l'EPF, tel que défini ci-avant. Le montant de la subvention 2024 à verser à l'EPF s'élève à 20 000 euros pour PMA, 50 000 euros pour le Département du Doubs. Le versement interviendra, pour tout ou partie, à la signature de la convention, courant 2024.

Un bilan annuel du programme d'actions sera réalisé chaque année sous forme de rapport d'activités.

A cette occasion, il pourra être proposé, le cas échéant, la réorientation et/ou le renforcement de certaines actions afin de tenir compte de l'évolution du contexte économique et financier. Il sera également possible d'engager toute réflexion permettant une amélioration d'actions existantes ou favorisant des démarches prospectives.

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration décide de la mise en place, pour l'année 2024, des conventions de partenariat avec le Département du Doubs et Pays de Montbéliard Agglomération sur le seul périmètre d'action de l'EPF et selon les dispositions décrites ci-avant et autorise le directeur à signer chacune des conventions à intervenir et tous documents s'y rapportant.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

#### **DELIBERATION N°77 – CONVENTIONS ATTRIBUTAIRE DE SUBVENTIONS (point 14 dans les documents remis aux élus)**

• **CONVENTION ATTRIBUTAIRE DE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE SITE TEEN – FONDS VERT**

Lors de sa séance du 8 juillet 2022, le Conseil d'administration a autorisé l'acquisition de la friche TEEN à Rougemont-le-Château pour un prix de 145 000 €. Cette acquisition s'inscrit dans un programme de travaux important (démolitions, dépollution...) ayant justifié le recours au fonds friche dont une première édition en 2022 a confirmé une enveloppe de 450 000€ au titre des travaux de déconstruction.

Au terme de l'appel à projet 2023, le dossier est éligible au fonds vert au titre des travaux de dépollution. Une seconde enveloppe est donc sollicitée par l'EPF pour couvrir le déficit d'opération de création de logements seniors. Le montant attendu est de 1 000 000 €.

• **SUBVENTION FEDER RURAL – OPÉRATION DE DÉCONSTRUCTION D'UN ILOT DÉGRADÉ À ST SAULGE (58)**

Dans le cadre du traitement des ruines identifiées sur la commune de St Saulge (ilot Boitte), celle-ci a sollicité l'EPF Doubs BFC pour faire l'acquisition de plusieurs bâtis qualifiés de très dégradés à ruines pour traiter leur démolition. Dans un second temps, les nouveaux espaces qui seront alors créés permettront à la municipalité de réaliser des travaux d'aménagement avec pour objectif la désimperméabilisation des sols, la végétalisation de ces espaces et une meilleure cohabitation des modes de déplacement.

Il est sollicité auprès de la Région BFC une subvention FEDER RURAL d'un montant de 246 921€.

*M. Alpy souligne l'importance de pouvoir bénéficier de ses subventions sans lesquelles les collectivités ne pourraient voir aboutir certains projets ; le service rendu par l'EPF en ce sens est essentiel.*

DELIBERATION :

**Le Conseil d'administration prend acte de la signature, par le Directeur :**

- **de la convention attributive de subvention supplémentaire relative au projet de reconversion d'une friche industrielle pour la création de logements seniors situé sur la commune de Rougemont-le-Château (90), dite "Friche Teen".**
- **de la lettre d'intention et de la convention de subvention FEDER RURAL relatives au projet de traitement des ruines identifiées sur la commune de St Saulge (ilot Boitte).**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

#### **DELIBERATION N°78 – RENOUELEMENT DU CONTRAT « CARTE ACHAT » (point 15 dans les documents remis aux élus)**

Les Conseils d'administration du 23 juin 2017 et 10 décembre 2020 ont autorisé l'EPF Doubs BFC à se doter d'une carte achat. Le contrat correspondant conclu auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne-Franche-Comté arrive à échéance; aussi, il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser son renouvellement.

Initiée par le décret n° 2044-1144 du 26 octobre 2004 et l'instruction n°05-025-MO-M9 du 21 avril 2005, l'exécution des marchés publics par carte d'achat s'inscrit dans une volonté de meilleure gestion de la commande publique.

Destiné aussi bien au secteur privé qu'au secteur public, le dispositif permet de rationaliser la chaîne de la dépense, depuis la commande jusqu'au paiement, par la dématérialisation des données de facturation et l'intégration de dispositifs de contrôle et de paiement.

L'utilisation d'une carte d'achat peut conduire à une réduction significative des coûts du fait de l'automatisation des traitements dans un dispositif dématérialisé de commande et de paiement. Ainsi, chez l'acheteur, le coût de traitement d'une commande est d'environ 70 euros sans carte d'achat et de 28 euros avec carte d'achat. Le traitement d'une facture sans carte d'achat représente un coût de l'ordre de 20 euros contre 7,40 euros dans le cadre d'un dispositif carte d'achat (Source APECA).

Ce dispositif est donc cohérent avec les politiques générales visant à la dématérialisation des actes et des procédures.

A l'instar des autres moyens de paiement automatisés, la carte d'achat s'inscrit dans une réflexion d'ensemble que doit mener l'entité publique sur son processus d'achat, en collaboration avec son comptable public et le correspondant

monétique. Cela suppose aussi, pour la réussite du projet, un partenariat entre les différents acteurs intervenant dans l'acte d'achat : acheteurs publics, fournisseurs référencés et établissement bancaire émetteur des cartes.

Une fois la décision prise de recourir à la carte d'achat, l'entité publique délègue un droit de commande à des porteurs désignés, au moyen de cartes émises par l'établissement bancaire sélectionné. Ces agents publics acheteurs utilisent leur carte d'achat comme une carte bancaire courante, aussi bien pour un achat de proximité que pour des achats à distance, quel que soit le mode de commande (téléphone, fax, Internet...).

La carte d'achat présente néanmoins plusieurs particularités :

- chaque utilisation fait l'objet d'une autorisation systématique ;
- un paramétrage personnalisé en fixe les règles d'utilisation, comme la nature et le plafond de commande ou les fournisseurs agréés.

A ces fins, le dispositif contrôle, a priori et pour chaque commande, l'habilitation du porteur de la carte et les droits d'utilisation qui lui sont attachés. La tarification mensuelle de la carte d'achat est fixée à 25 € pour un forfait annuel de 1 carte(s) d'achat, comprenant l'ensemble des services, dont la gratuité de la commission monétique.

Le règlement du fournisseur est effectué automatiquement par la banque émettrice des cartes d'achat sous 4 à 5 jours maximum. L'établissement bancaire restitue périodiquement à l'ordonnateur un relevé précis des commandes initiées par cette carte. Après validation du service fait et mandatement par l'entité publique, le relevé d'opérations est transmis au comptable. Il est la seule pièce justificative nécessaire pour le paiement des dépenses effectuées par carte d'achat si sa présentation respecte les termes de l'article 7 du décret du 26 octobre 2004. Le comptable effectue les contrôles qui lui incombent et procède au paiement de l'établissement bancaire.

**DELIBERATION :**

**Le Conseil d'administration décide de doter l'EPF Doubs BFC d'une carte d'achat, désigne comme utilisateur de cette carte, Monsieur Charles MOUGEOT, directeur de l'établissement, et autorise le directeur à souscrire tout contrat et document auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté ou de tout organisme concerné par le dispositif "carte achat" selon les besoins qu'il aura identifié.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 21 votants et 21 voix pour.

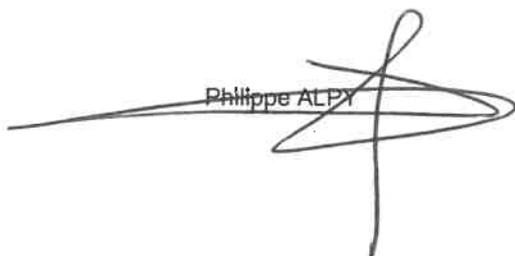
**QUESTIONS DIVERSES** (point 17 dans les documents remis aux élus)

*Aucune autre question n'a été posée par les élus.*

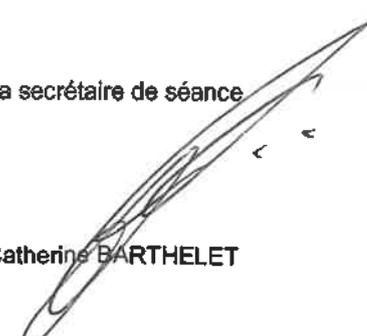
**M. MOUGEOT indique que le prochain Conseil d'administration aura lieu le 15 février 2024 à 16h00 au siège de l'EPF.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Le Président,

  
Philippe ALPY

La secrétaire de séance

  
Catherine BARTHELET

